L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1256 - VENDREDI 07 FÉVRIER 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

AVIVA
«Réel partenaire de l'Agriculteur depuis 1856»
ASSURANCE
ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
MONGIN Jean-Jacques n°ORIAS 07009678
• professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
• présent dès 7h00 le matin
• un seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
*Selon conditions générales et particulières
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

MÉTHANISATION À LA FERME

Des solutions pour tous ?



La Bourgogne compte à ce jour huit installations de méthanisation agricole en fonctionnement. Cinq autres seront mises en service dans l'année. Contrairement aux idées reçues, les unités de méthanisation ne sont pas réservées aux plus grosses exploitations. Plusieurs systèmes existent et sont adaptés aux différents types de structures. Pour faire le point sur le sujet, l'Ademe Bourgogne organise une journée d'échanges ouverte à tous, le 18 février à Pouilly en Auxois.

Pages 16-17

Encarté avec cette édition : Sureau - Mailing Promodis (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Gie Charolais évaluation

J-7 pour la vente de Créancey



Nièvre

› Forêts

Sauver les petites propriétés



Yonne

› Aléas climatiques du printemps 2013

Reconnaissance des calamités




GAMME 400 garantie 2 ans

LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535 • RP Couteaux
Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles
Financement exceptionnel spécial 50 ans Lely France


GAMME 500
*sous réserve d'acceptation du dossier

G. BUCHEZ
Secteurs :
Corbigny - Autun - Luzy
Moulins Engilbert - Bazolles
03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles
• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.
6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Panorama
02 • PRI Info
• Prévisions météo
• En image
03 • Économies mondiales: Les Pays riches et en développement sont dans le même bateau

Côte d'Or
04 • Portes-ouvertes bâtiments: Record d'affluence
06 • Gie Charolais évaluation: J-7 pour la vente de Créancey
07 • Réaction syndicale: Fortunes diverses pour les laitiers

Nièvre
08 • Journée du CRPF en Nivernais-Bazois: Sauver et exploiter les petites propriétés forestières.
09 • La Nièvre dans les rues de Paris: En camionnette d'épicier devant les palais de la République
10 • Fiscalité: L'économie Nivernaise chez la Préfète
11 • Ovinpiades: Carton plein pour les jeunes de Challuy

Yonne
12 • Saint-Vincent : La fête est finie… Coupez !
13 • DDT de l'Yonne: Reconnaissance des calamités agricoles
14 • Lycée La Brosse: Première cordée sur le chemin de la réussite
15 • L'enseignement agricole : une valeur sûre grandeur nature

Bourgogne
16 • Méthanisation à la ferme: Des solutions pour le plus grand nombre
18 • Trois questions à François Patriat, co-président de l'Anev: *"J'ai voté la loi Evin, je le regrette aujourd'hui"*
19 • Journées laitières régionales: Mammites et cellules, un enjeu pour la filière

Services
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
27 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

AgriBourgogne.fr

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Saône et Loire Formation «S'installer en agriculture ? Vérifier si ma passion peut devenir mon métier»

Un projet, c'est d'abord un rêve. Qu'ils soient récents ou plus anciens, tous les rêves peuvent voir le jour mais pas toujours tels qu'on les avait imaginés au départ ! Comment oser franchir le pas ? Comment adapter son projet à la réalité ? Et mettre toutes les chances de son côté ? La formation « S'installer en agriculture ? Vérifier si ma passion peut devenir mon métier » qui aura lieu les vendredis 28 février et 7 et 14 mars prochains s'adresse à toutes les personnes qui ont un rêve, une idée ou un projet d'installation en agriculture. Information auprès de Jeanne Frachon, animatrice Point Info Installation au 03 85 29 56 96.

Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation

2 ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

en bref

Inondations L'appel à mobilisation de la FNSEA

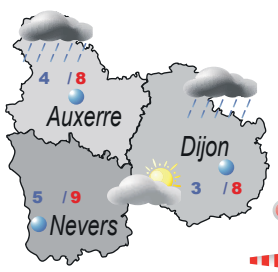
La FNSEA et les JA appellent les agriculteurs à se mobiliser le vendredi 14 février pour dénoncer les *«aberrations»* de la politique de l'eau qui ont conduit aux inondations catastrophiques comme celles du Var. *«On demande à tous nos adhérents dans les départements de monter des opérations d'entretien des ruisseaux, des talus, des fossés, pour montrer l'exaspération des agriculteurs qui se voient trop souvent refuser l'entretien pour des raisons administratives»*, s'indigne Dominique Barrau, le secrétaire général de la FNSEA. La FNSEA et les JA pointent la politique suivie par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) qui applique à la lettre des règlements administratifs draconiens et parfois contradictoires. *«On est arrivé à un niveau où on nous refuse quasiment tout : il ne faut rien toucher»*, déplore Dominique Barrau.

Météo Janvier a été le deuxième plus chaud depuis la guerre

Avec 2,3 degrés au-dessus de la moyenne 1981-2010, janvier a été en France le deuxième plus chaud de l'après-guerre, après ceux de 1988 et 2007, affirme MeteoNews dans un communiqué le 3 février, renforçant l'inquiétude sur les risques de dégâts aux cultures en cas d'offensive du froid. La première quinzaine a été *«la plus chaude»* dans l'histoire des relevés météorologiques, selon l'entreprise. Au final, le mois affiche une moyenne de 7,4 degrés, qui le place au second rang derrière le maximum de 7,7 degrés atteint en 1988 et 2007. *«Avec 0 à 2 jours de gel sous abri en janvier sur une large moitié ouest, de nombreux records minimums sont tombés en nombre de jours de gelées»*, selon MeteoNews. Dans un bulletin le 27 janvier sur l'état des cultures, le Centre commun de recherche de la Commission européenne alertait quant au risque pour les céréales d'hiver dans l'Europe de l'Ouest lié au retard de développement de la tolérance au gel.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 7 au 16 février

Vendredi 7 Février



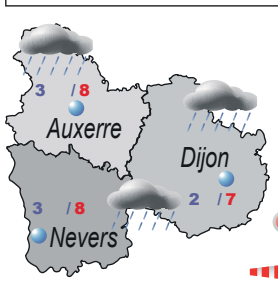
Perturbé
Quelques précipitations et de rares apparitions du soleil pour ce vendredi. Les vents souffleront en rafales.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Ouest 50 km/h

Ste Eugénie
Soleil : 08:05 - 17:57
Lune : 11:55 - 02:09

Samedi 8 Février



Pluvieux
Un ciel menaçant et bon nombre de précipitations pour ce samedi. Les températures seront en légère baisse.

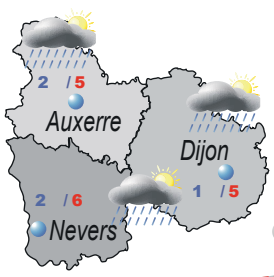
T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 40 km/h

Ste Jacqueline
Soleil : 08:03 - 17:59
Lune : 12:36 - 03:08

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 9 Février



Averses
De nombreuses averses en perspective pour ce dimanche. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 5 à 7 °C

Vents : Sud-Ouest 40 km/h

Ste Apolline
Soleil : 08:02 - 18:00
Lune : 13:21 - 04:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Février :

De nombreuses précipitations en perspective.

Vents : Sud-Sud-Est à 40 km/h
T° mini. : 1 à 4 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Février :

Des averses sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 0 à 6 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

en image

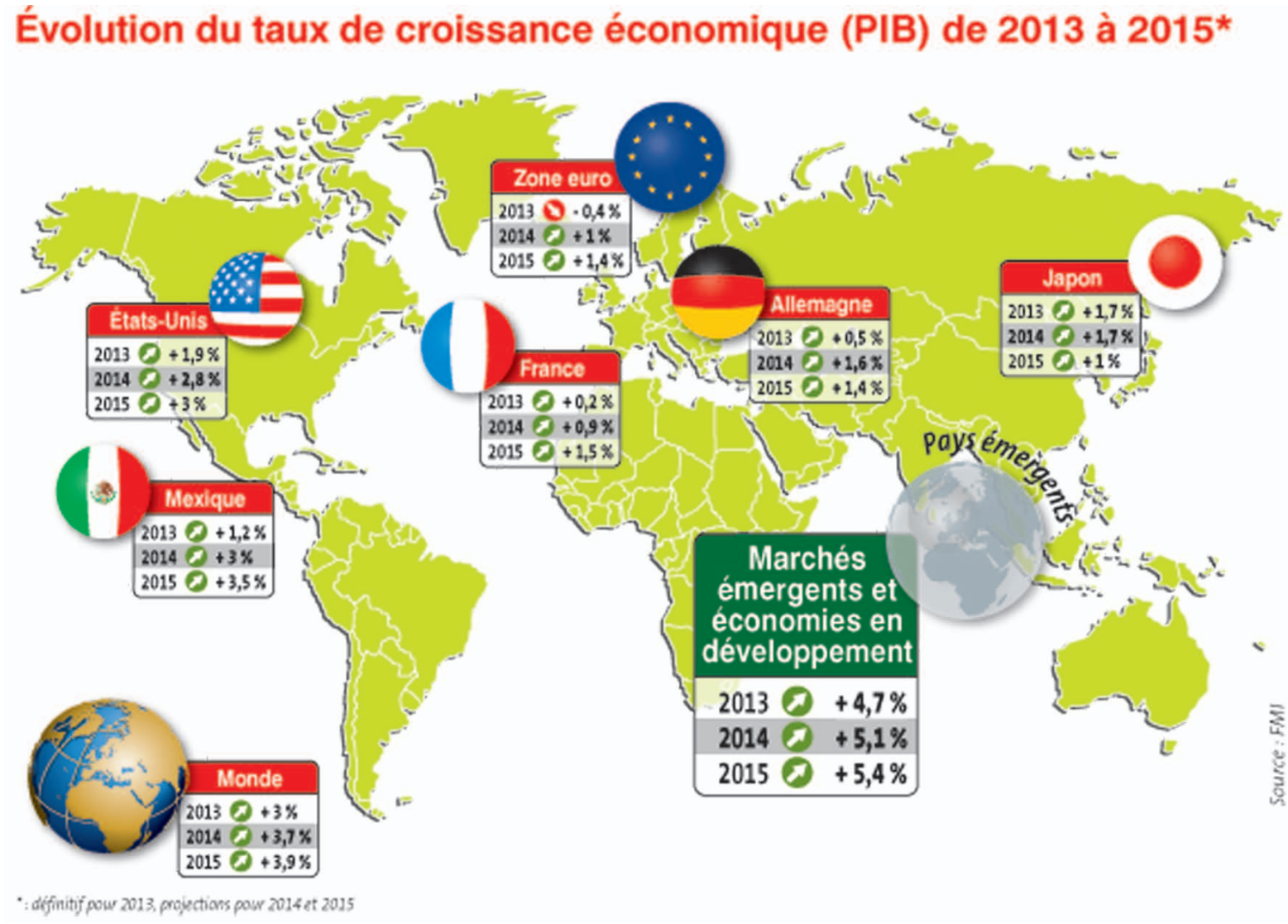


L'ONF et Terre Sauvage organisent pour la troisième année le concours «L'arbre de l'année». Le principe est simple : trois photos d'un arbre accompagnées de quelques lignes sur l'esthétique de cet arbre, ses caractéristiques naturalistes et su l'histoire qui le relie à une communauté humaine. Pour en savoir plus : www.arbredelannee.com

Économies mondiales

Les Pays riches et en développement sont dans le même bâteau

Les prévisions économiques des grandes institutions s'affinent. Nouvelle série avec le FMI et la Banque mondiale.



Dans la liste des clignotants à surveiller en matière de croissance économique, les Etats-Unis et la Chine bien sûr, mais aussi l'ensemble des pays émergents et en développement.

Il y a quelques semaines, l'OCDE publiait ses prévisions économiques pour l'année 2014 en insistant sur un double constat : oui, l'économie des pays riches redémarre et cela ira mieux en 2014 qu'en 2013 mais, oui aussi, il existe de potentielles et fortes turbulences.

À leur tour, d'autres institutions financières ont fait paraître récemment leurs propres estimations en s'intéressant non plus qu'aux seules économies riches ou pays développés mais aussi à l'ensemble du reste du monde, avec notamment un focus particulier sur les pays émergents et les pays à économie en développement.

Pour faire court, on peut se référer à une partie du discours de Jim Yong Kim, président du groupe de la Banque mondiale, en introduction de son rapport pour comprendre la situation : *«La croissance semble se renforcer aussi bien dans les pays à revenu élevé que dans les pays en développement, mais des risques de détérioration continuent de peser sur la reprise économique mondiale. Les résultats des pays avancés s'accélèrent, ce qui devrait stimuler la croissance des pays en développement dans les mois à venir. Pour hâter la réduction de la pauvreté, les pays en développement devront toutefois adopter de réformes structurelles à même de promouvoir la création d'emplois, de renforcer les systèmes financiers et de consolider les filets de protection sociale»*.

Pays émergents et pays en développement

Jusqu'à récemment, la marche en avant de l'économie mondiale était plutôt bien faite : alors que les économies des pays dits riches souffraient encore et toujours de la crise de 2008, les pays dits émergents et en particulier ceux baptisés grands émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et plus récemment Afrique du Sud) assuraient une sorte de relais de croissance.

2014 pourrait s'avérer un peu plus complexe. Certes, la croissance économique reste forte pour toutes ces nouvelles économies mais elle commence à poser de sérieux problèmes. Soit la croissance s'essouffle dans certains de ces pays, soit les débouchés manquent à l'intérieur même de ces pays pour absorber la dynamique de production issue d'investissements massifs. Or, comme dans le même temps, la consommation n'est pas non plus au top dans les pays dits riches, on se retrouve comme à un tournant sans savoir si l'on doit accélérer ou ralentir pour pouvoir le négocier au mieux. C'est un véritable casse-tête actuellement pour les économistes. Le Fonds monétaire international (FMI) utilise du reste une image sans équivoque: *«Nous ne sommes pas encore sortis du tunnel»*.

Ce qui complique encore un peu la chose, c'est le fait que les économies des trois ou quatre grands types d'économies sont extrêmement, et, de plus en plus, interconnectés. Exemple : pour relancer sa machine économique, les Etats-Unis ont été amenés à pratiquer une politique dite accommodante d'émission de leur monnaie, en facilitant l'émission d'emprunts notamment.

Les flux créés à cette occasion ont été largement absorbés par les marchés internationaux, en particulier par les pays émergents.

Or, l'économie américaine s'étant en partie assainie, la banque centrale du pays pourrait commencer à resserrer sa politique monétaire. Le gouvernement américain compte aussi sur la relance de la consommation intérieure.

Des économies interconnectées

Pour la Banque mondiale, il est très clair que *«la croissance se raffermit dans les pays en développement en partie sous l'effet de l'accélération de l'activité dans les pays à revenu élevé»*. Il apparaît comme tout aussi évident que le niveau élevé du rythme de développement de la Chine joue encore un rôle important pour assurer celui de tous les autres mais qu'en même temps, tout est conditionné par *«les changements structurels en cours dans l'économie chinoise»*. Cette dernière est toujours à la recherche de la bonne formule pour transformer une économie de l'offre (investissements et exportations) en une économie de consommation domestique. L'ex-pays de Mao est toujours aux prises avec un déséquilibre entre population rurale et population citadine d'une part et entre relance d'une politique nataliste versus un certain contrôle de la natalité d'autre part. L'équilibre de la pyramide des âges est un enjeu majeur dans ce pays.

Parmi les pays qui portent certains espoirs pour peser sur la croissance mondiale, une attention toute particulière peut être portée au Mexique, nouvel arrivant dans le concert des pays émergents qui comptent. Le débouché proche du marché étatsunien, en phase de redémarrage, peut leur apporter un surplus de croissance significatif. Autre zone qui apparaît comme intéressante à suivre, l'Afrique sub-saharienne. *«La vigueur de la demande intérieure, la relativement bonne résistance des flux d'investissements étrangers directs et le ralentissement de l'inflation devraient permettre à l'économie régionale de croître à un rythme d'environ 5,3 % en 2014, 5,4 % en 2015 et 5,5 % en 2016. La région est relativement peu sensible à l'augmentation des taux d'intérêt mondiaux»* écrit la Banque mondiale dans ses prévisions. Mais il y a un gros hic : l'instabilité politique et les troubles ethnico-religieux sont une véritable plaie pour la quasi-totalité de la zone.

Et pour bien enfoncer le clou de la fragilité de cette reprise mondiale, Kaushik Basu, économiste en chef et premier vice-président de la Banque mondiale, se fait à moitié poète : *«Il faut toutefois se garder de tout immobilisme sur le plan des politiques pour éviter que les bourgeons de la reprise ne dépérissent»*.

THIERRY MICHEL

▸ Repères

Pétrole et pays émergents

S'il est un témoin de la crainte que les pays émergents ne jouent pas à fond le rôle que les spécialistes attendent d'eux en 2014 en matière de locomotive de la croissance économique, c'est bien le pétrole. Dans les dernières semaines, dès qu'une information paraissait sur la possibilité d'une économie chinoise, deuxième consommateur mondial d'or noir, moins vigoureuse qu'espérée, le cours du baril recule. Le discours est le même à chaque fois. *«Les cours du pétrole sont sous pression depuis qu'on constate que la croissance économique en Chine a commencé à ralentir et que la croissance dans plusieurs pays émergents pourrait faire de même»* écrit Romandie.com, après avoir interrogé des analystes sur le comportement récent de la principale matière première.

Portes ouvertes bâtiment

Un bâtiment atypique

Le Gaec Schneider, dans le canton de Grancey-le-Château-Neuvelle, a reçu plus d'une centaine de visiteurs mardi 28 janvier.

Il y avait foule la semaine dernière dans le petit hameau de Palus, dans la commune de Salives. La visite d'une stabulation libre 100% paillée pour l'engraissement de taurillons était proposée par le Gaec Schneider, dans le cadre des portes-ouvertes bâtiments organisées par la Chambre d'agriculture, Côte d'Or Conseil Elevage, le syndicat d'élevage ovin et la FRCuma. La production (280 taurillons), l'auto-construction du bâtiment et un projet de méthanisation (qui pourrait voir le jour dans un an) étaient au centre des débats, dans cette exploitation de 585 hectares employant six salariés à temps plein. Rencontre avec l'éleveur Charles Schneider.

Pourquoi vous êtes vous lancé dans l'engraissement ?

«Même si le bâtiment date de 2012, l'engraissement n'est pas nouveau pour nous, c'est juste un retour en arrière. Mon père en a beaucoup fait jusqu'en 1986-1987. Notre réflexion est née en constatant plusieurs choses : les cours de la viande étaient un peu plus élevés, nous avions des sous-produits à valoriser et la méthanisation commençait à pointer le bout de son nez. Nous avons redémarré l'activité pour maintenir de l'emploi sur l'exploitation, avoir une diversité sur les assolements et... rester éleveur tout simplement !»

Quelle étaient vos priorités lors de la construction de votre bâtiment ?

«Nous voulions réduire les coûts d'investissement au maximum. L'idée est de pouvoir arrêter si le marché se casse la figure, si une crise sanitaire survient, le tout sans impacter les autres ateliers. Pour réduire les coûts, nous sommes allés beaucoup plus loin que la maçonnerie. Nous sommes partis sur un dossier sans demande de subventions, c'est un peu atypique je le reconnais. Ce bâtiment a été intégralement fait en auto-construction. Nous avons acheté 25 tonnes de ferrailles brutes. Tout a été soudé et fabriqué à l'atelier comme les abreuvoirs, les barrières... La seule personne qui est venue ici est l'électricien. Nous avons six salariés sur notre exploitation de 585 hectares. Contrairement à la simplification des exploitations agricoles, nous avons toujours cherché à conserver notre personnel en essayant d'avoir des compétences en interne. Ce bâtiment de 2 800m² nous a coûté 120 000 euros, essentiellement en achat de matière premières».

Le marché de l'engraissement se porte t-il bien ?

«Je ne sais pas si on peut dire ça comme ça. C'est un marché assez compliqué. Il faut être très vigilant sur ses achats de maigres et surtout, sur la partie alimentation. La marge est dans ce dernier poste. Il serait d'ailleurs intéressant et urgent de trouver des partenariats en Côte d'Or. Pour ma part, j'achète des animaux dans l'Yonne, en Saône-et-Loire et dans notre département. Sortis de mon exploitation, ils vont à l'abattoir Bigard, aux Laumes. Pour l'alimentation, nous sortons un peu du créneau classique avec un mélange de six aliments pour éviter les problèmes de métabolisme, en ayant une alimentation la plus variée possible : mélasse, maïs ensilage, tourteaux de colza, pulpes de betterave, paille et corn gluten. Les déchets de céréales passent également dans l'alimentation».

Vous avez reçu beaucoup de monde sur votre exploitation. Pour quelle raison selon vous ?

«Il y a le thème de l'engraissement et nous sommes aussi un cas un peu atypique, comme je l'ai déjà dit. Nous sommes toujours allés à l'envers de la tendance: le département a toujours été vers la simplification alors qu'ici, nous optons pour des schémas un plus compliqués pour maintenir l'emploi. L'emploi agricole est très important pour la ruralité. Aujourd'hui, s'il n y a plus d'agriculture dans le Châtillonnais, il n'y a plus rien ou presque. L'agriculture joue un rôle essentiel d'un point de vue social, c'est évident».

AURÉLIEN GENEST



Charles Schneider : *«Ce bâtiment a été intégralement fait en auto-construction. Nous avons acheté 25 tonnes de ferrailles brutes. Tout a été soudé et fabriqué à l'atelier comme les abreuvoirs, les barrières...»*



Cette stabulation libre 100% paillée a été construite en 2012. Voici ses principales caractéristiques : charpente métallique, bâtiment fermé, bardage bois ajouré sur les quatre faces, 12 travées de 8m sur 25 de large (7m d'allée, 7,8m d'aire paillée et 1m de couloir de contention), capacité de 280 places (environ 5,2m2/place), pente de 2,5% de l'aire paillée, couloir de contention sur chaque long pan qui dessert les cases, cage de pesée et quai de chargement, curage par le côté grâce à des portes en pignon. La toiture décalée en faîtage permet une entrée et une sortie d'air.

▸Zoom sur un visiteur



Bernard Arnaud, éleveur à Lantilly dans le canton de Semur-en-Auxois, était du déplacement. *«Mon père, mon frère et moi étudions l'idée de remonter un bâtiment d'engraissement de 80 places pour pallier le développement à l'export, qui nous est interdit. En effet, nous avons été déclarés foyer tuberculose fin 2012 et nous n'avons plus le droit de vendre à l'export. Nous engraissons déjà 60 babys et toutes les vaches qui n'ont pas été remises à la reproduction».*

Aisy sous Thil Le choix du durable…

Dans la matinée du jeudi 30 janvier, c'est le Gaec Pageot-Gouget à Aisy-sous-Thil qui accueillait les visiteurs.
Au programme, visite d'un bâtiment à charpente et bardage métalliques qui abrite une stabulation libre 100% fermée et paillée pour 76 vaches allaitantes. Une installation en service depuis plus de six ans, ce qui permet d'avoir un recul suffisant pour en détailler les points forts et les points faibles.
Pour Jean-Paul Pageot, l'option du bâtiment métallique s'est imposé tout naturellement. Son argument principal : construire quelque chose de durable. Et après toutes ces années d'utilisation, l'éleveur ne semble pas déçu de son choix. Même s'il avoue y avoir apporté, au fil du temps, quelques améliorations destinées à la fois au bien-être des animaux et au confort de travail.

Consulter la vidéo de présentation sur notre site www.agribourgogne.fr, rubrique videothèque.



Une porte ouverte placée sous le signe de la convivialité au Gaec Pageot-Gouget. Rapidement des nombreux échanges d'expérience se sont installés entre les participants.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48 - philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Record d'affluence battu !



Édouard Benayas, conseiller bâtiment à la Chambre d'agriculture, se montre très satisfait de l'affluence de ces portes-ouvertes : *«Nous devrions tourner autour de 750 visiteurs. Le fait d'avoir proposé des démonstrations de matériel a été un petit plus. Il y a, de toute évidence, une grande dynamique sur les projets. Les jeunes sont venus nombreux à ces onze portes-ouvertes. S'il fallait retenir une seule chose de cette semaine ? Pas facile de répondre... Je retiens, notamment, les nombreux échanges entre éleveurs sur des points techniques des bâtiments (longueur de quai, positionnement des cases à veaux et de vêlage, agencement général...). Concernant le nouveau plan bâtiment 2014-2020, nous en saurons davantage d'ici un mois ou deux».*

Bovins allaitants

Toujours des choses à améliorer

L'avant-dernière porte-ouverte de la semaine bâtiments s'est déroulée vendredi chez un éleveur du canton d'Arnay-le-Duc.





La consommation de paille est quatre fois plus importante que dans l'ancien bâtiment. *«Pour faire face à cette augmentation, j'achète entre 60 et 80 ha de paille que je presse moi-même ou fait presser»* indique l'éleveur. Celui-ci informe avoir négocié un échange paille-fumier avec un producteur céréalier pour un certain tonnage.

La stabulation libre 100% paillée semi-ouverte de Didier Blandin, à Saint-Prix-lès-Arnay, accueille 80 vaches allaitantes et 40 jeunes en races Charolaise et Limousine. Étant opérationnel depuis l'été 2009, ce bâtiment bénéficie d'un recul assez intéressant pour dresser un bilan. *«Auparavant, j'étais en attache à curage. Cette stabulation m'a permis de simplifier le travail, améliorer l'élevage et faire la mise aux normes car il fallait des fosses à lisier»* observe Didier Blandin. Les derniers vêlages, par exemple, se sont *«parfaitement déroulés»*. Les points forts du bâtiment s'avèrent nombreux : la circulation est optimisée par plusieurs passages d'homme, des claies et une allée de circulation centrale, les couples mère/veau bénéficient d'une large surface d'aire paillée, le local technique est très accessible, l'aire paillée est bétonnée jusqu'au parc à veaux, une bonne luminosité est apportée par de nombreux translucides, un haut vent de 4 mètres offre une bonne protection. Enfin, huit cases d'isolement sont très pratiques pour l'éleveur, notamment en période estivale.

«J'avais participé aux visites bâtiments les années qui ont précédé le projet, cela m'avait aidé dans mes choix» commente Didier Blandin qui, malgré tout, apporterait certaines modifications si le bâtiment était à refaire : *«il y a toujours des choses à améliorer, même si on se penche beaucoup sur la question. Dans mon cas, je pense notamment à l'allée centrale qui est à peine assez large. Je rencontre quelques difficultés pour le curage des cases d'isolement : il n'y a pas assez de profondeur du côté de l'appentis destiné à la jeunesse»*.

AURÉLIEN GENEST



Plus de 750 visiteurs ont participé à ces journées bâtiment qui proposaient cette année pas moins de 11 visites.

Ovins

Une bergerie ou rien !

Co-organisateur de cette semaine consacrée aux bâtiments d'élevage avec la Chambre d'agriculture le syndicat d'élevage ovin a présenté une bergerie au Gaec du moulin de Jonchery à Diancey.



Jean-Marie Guyot, ici à droite, a reçu 86 personnes sur son exploitation, dont Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et douze élèves du lycée La Barotte-Haute Côte d'Or

A l'instar de l'espèce bovine, même si le cheptel ovin côte d'orien ne compte que 45 000 brebis, il n'en demeure pas moins que la modernisation du logement des animaux est impératif pour rester compétitif. Dans les régions d'herbage, les moutons occupent souvent les locaux laissés vacants par les autres espèces. Jean-Marc Bidoire, technicien ovin et Jean-Marie Guyot, éleveur, ont décrit la bergerie de 522 m² qui permet de recevoir 198 brebis aux cornadis. *«Je sais que ce n'est pas une pratique courante dans nos systèmes d'élevage, mais pour maintenir le cap en terme de productivité du troupeau, il faut s'organiser pour faciliter le travail»* insistait Jean-Marie Guyot. Les points forts à retenir de cette réalisation sont nombreux : barrières mobiles, 6 portes fonctionnelles, cornadis à déverrouillage individuel, allée d'alimentation surélevée, production d'électricité autonome, volets coulissants réglables.

Un parc de tri fixe

En annexe au bâtiment, un parc de contention et d'embarquement couvert reste à concevoir.

Avec un troupeau de 320 brebis dont 180 charollaises inscrites et suivies en contrôle de performances, *«il faut être au top, car les manipulations sont fréquentes»* insistent les deux intervenants. Dominique Régnier, responsable prévention à la MSA, a souligné que cette réalisation sera subventionnée dans le cadre de l'amélioration des risques d'accidents et servira de vitrine pour les futures réalisations. Avec un prix de revient de 405€ à la place de cornadis, le coût de cette bergerie redescend à 250€ à la brebis si l'on considère que tout le cheptel séjournera dans le bâtiment à une période de l'année.

GENES DIFFUSION
Nous innovons, vous progressez.
ucatrc
CRÉATEUR DE GÉNÉTIQUE CHAROLAISE

PORTES OUVERTES / VENTE
à la station de Contrôle Individuel de MONTROND-LES-BAINS (42)
MARDI 11 FEVRIER 2014

Venez découvrir les taureaux des programme GENES DIFFUSION et UCATRC : une sélection maîtrisée en réponse aux attentes des éleveurs…

10h00 : un **accueil** vous est proposé sur le site de la vente (face aux bureaux de COOPEL).
Les acquéreurs de taureaux de monte naturelle de haute valeur génétique auront accès **aux mâles proposés à la vente** toute la matinée.
En parallèle, **défilé des principaux taureaux retenus pour l'étape « mise en testage »** de la 50ème série du programme Qualités Maternelles *(à la station de Contrôle Individuel 1km plus loin sur la gauche)* :

10h30 : Présentation des taureaux retenus par GENES DIFFUSION

11h30 : Présentation des taureaux retenus par ucatrc

Restauration sur place à partir de 12h

14h00 : **vente aux enchères à la palette** de plus de 30 taureaux Charolais de 15 à 18 mois (nombreuses origines et profils différents : facilités de naissance et sans cornes)...
A noter : Vente unique et groupée des 2 entreprises !!

L'ensemble des taureaux proposés à la vente sont issus d'une sélection sur ascendance de tout premier ordre, qui combinée à une variabilité morphologique permettra de répondre aux besoins de tous les éleveurs quelle que soit la production. Les garanties sanitaires et de reproduction constituent un gage supplémentaire dans le choix des futurs reproducteurs.

Rendez-vous tous le Mardi 11 Février à MONTROND LES BAINS pour cette grande journée Charolaise

Venez apprécier la qualité de vos futurs Champions et acquérir une génétique haut de gamme reconnue (ARTOIS, EXOTIC SC, BUSINESS, ROBUSTIN, TONUS, BAYONNE, UNILATERAL,…) issue des lignées les plus prestigieuses.

Catalogue des taureaux à la vente disponible sur demande dès le **mardi 4 Février 2014**
au 04 77 36 34 42 ou sur www.genesdiffusion.com
au 04 73 42 17 07 ou sur www.ucatrc.com

Accès : sur l'autoroute A72, prendre sortie n°7 direction Montrond les Bains puis 1er rond point sur la gauche (site de vente 100m à droite et présentation-défilé des taureaux 1 km à gauche)
GPS : Sourcieux - 42600 CHALAIN-LE-COMTAL
Latitude : 45.64190800000001 / Longitude : 4.203549000000066

▸ Agenda

13/02 23ème vente de béliers charollais à Arnay-le-Duc

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or va organiser sa 23ème vente de béliers reproducteurs à Arnay-le-duc, le 13 février prochain. Les reproducteurs, pourvus de toutes les garanties sanitaires, sont triés sur le volet, à la fois sur leur conformation et leur niveau génétique. 140 béliers sont annoncés mais une centaine seulement sera sélectionnée pour la vente. La liste des béliers proposés à la vente est consultable sur le site de l'association : www.association-mouton-charollais.com

▸ Sanitaire

Le GDS répond à vos questions

Mon élevage est en APMS tuberculose (arrêté préfectoral de mise sous surveillance). Pourquoi mes veaux laitiers ne peuvent-ils plus partir vers un atelier d'engraissement comme c'était le cas l'an dernier ?

Pour la campagne de prophylaxie en cours, le Ministère de l'Agriculture (DGAl) a remis en cause les dérogations aux blocages des mouvements des veaux laitiers qui étaient octroyés jusqu'à l'année dernière.

Prenant en compte les difficultés sanitaires et économiques des élevages concernés par ces blocages, le GDS s'est élevé contre cette prise de position car elle concerne des animaux qui intègrent des bâtiments fermés jusqu'à leur abattage.

Après discussion, la DGAl a accepté qu'une solution intradépartementale puisse voir le jour. La difficulté étant de trouver des ateliers de Côte d'Or pouvant prendre ces veaux et d'avoir l'assurance que le transport se fasse à destination d'un seul et unique atelier d'engraissement.

Des négociations entre la DDPP21 et certains intégrateurs sont en cours afin de trouver très rapidement une solution.

Gie Charolais Évaluation

J-7 pour la vente de Créancey

Quarante reproducteurs charolais seront mis aux enchères vendredi prochain à la station d'évaluation. Rencontre avec deux éleveurs qui auront un bovin sur le ring.



Écusson, acheté en 2009 par le Gaec du Ravois, a déjà fait naître 63 veaux avec 94% de vêlages faciles.

Paul Lachot et Mickaël Dzian possèdent un élevage allaitant à Chevannay dans le canton de Vitteaux. A l'instar de très nombreux éleveurs, ils seront présents le 14 février dans les gradins du pôle agricole de Créancey pour une grande et très belle journée dédiée au Charolais. Le Gaec du Ravois sera du côté des vendeurs : *«Nous avons un bovin à la station. Pourquoi ce choix ? La station apporte clairement une valorisation»* commente Paul Lachot. Sur huit animaux présentés depuis 2006, six ont trouvé preneur. Jean-Pierre Godot, président du GIE Charolais Évaluation, ajoute qu'une telle participation engendre, en plus, un *«bon coup de pouce commercial à l'élevage»*. Lorsque le Gaec du Ravois ne vend pas, il achète. *«La simplicité, le regroupement des animaux, l'évaluation des animaux, toutes les garanties que nous avons... sont des motivations pour nous»* confie Mickaël Dzian. Le bilan des reproducteurs achetés ces dernières années s'avère très satisfaisant. Les deux éleveurs recherchent du potentiel de croissance sur leur atelier d'engraissement et, dans le même temps, des qualités maternelles pour les femelles de souche. Un compromis qu'il n'est pas toujours facile de conjuguer. Écusson, acheté en 2009, a déjà fait naître 63 veaux avec 94% de vêlages faciles. Ecusson était RJ au sevrage, RJR à la sortie de station et est désormais RVS (reconnu veau sevré, condition remplie à partir de minimum 25 produits nés, pesés, pointés. C'est la continuité de la qualification. Son Isevr (index de synthèse croissance au sevrage) est de 111, sachant qu'il faut avoir 104 pour être qualifié et prétendre devenir RVS. Les génisses de 24 mois pèsent en moyenne 630kg, soit environ une trentaine de kilogrammes de plus que la moyenne de Bovins Croissance.

AURÉLIEN GENEST



Mickaël Dzian pense déjà à la vente 2014 avec un veau très prometteur.

Infos : animaux visibles à partir de 10 heures, début des ventes à 14 heures, déjeuner sur place. Renseignements : www.stationevaluation21.com. Visites possibles avant la vente sur rendez-vous au 03 80 90 68 81. Possibilité d'achat à distance. Nouveauté : les reproducteurs à vendre sont à découvrir en vidéo sur le site internet de la station.

▸ Le mot du président Jean-Pierre Godot

«Notre vente a toujours beaucoup de succès. Nos reproducteurs ont toutes les garanties, notamment la spermatogénèse. Nous avons déjà de nombreux contacts. Le lot est très homogène et peut répondre aux différentes attentes des élevages en fonction des objectifs de sélection. La réussite de la vente conditionnera une nouvelle fois le dynamisme de la prochaine rentrée des veaux en octobre».

Afdi

Visite des partenaires malgaches

Des agriculteurs de Côte d'Or ont reçu dans leurs exploitations deux membres de l'organisation paysanne de Madagascar VFTM et le chargé de mission Afdi BFC.

Dans le cadre de divers partenariats avec des organisations professionnelles agricoles de trois pays d'Afrique que sont le Cameroun, le Sénégal et Madagascar, l'association Agriculteurs Français Développement International (Afdi) de Bourgogne Franche-Comté accueille régulièrement, les paysans du sud, venus à la rencontre de leurs homologues du nord. Ces échanges sont l'occasion de mobiliser de nombreux sympathisants Afdi. Alors, réussir ce temps fort est essentiel, d'abord pour le partenariat, mais aussi pour faire vivre les sections départementales de l'association. Ainsi, en novembre dernier, les agriculteurs de Côte d'Or ont reçu dans leurs exploitations, Mamy et Taratra, membres de l'organisation paysanne malgache VFTM, ainsi qu'Abel, chargé de mission Afdi BFC à Madagascar. Un programme d'activités complet leur a permis de constater la grande diversité de l'agriculture française.

Que ce soit auprès du syndicat des Jeunes Agriculteurs ou lors d'une table-ronde sur la reconnaissance du métier agricole, ils ont observé comment travaillent responsables et animateurs régionaux. Ensuite, grâce aux rencontres internationales d'Afdi à Montpellier, en présence du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, du réseau national Afdi et des partenaires en provenance du monde entier, leurs interrogations ont pu être portées sur la scène nationale et internationale. *«Des fermes bourguignonnes aux rizières de Camargue, ils se sont toujours montrés très disponibles et curieux, restant maîtres des questions qu'ils souhaitaient nous poser»* commente un des hôtes et ancien enseignant de la MFR de Fauverney, Camille Maire.

Des liens forts se tissent également lors d'occasions moins formelles, à Quetigny par exemple, au moment de la soirée festive du réseau Afdi ou encore d'une chaleureuse réception à la mairie. Les trois porte-paroles de la profession agricole malgache, en partageant le quotidien des familles d'accueil, ont pu échanger avec elles non seulement sur des questions techniques, d'organisation et de condition de travail mais aussi sur les différences culturelles. Et c'est certainement dans l'intimité de ces foyers que se sont construites les bases de véritables relations de confiance et d'amitié. En tout cas, Camille Maire le confirme : *«ce n'est pas du temps perdu car on est plus tout à fait le même après leur passage»*.

COMMUNIQUÉ



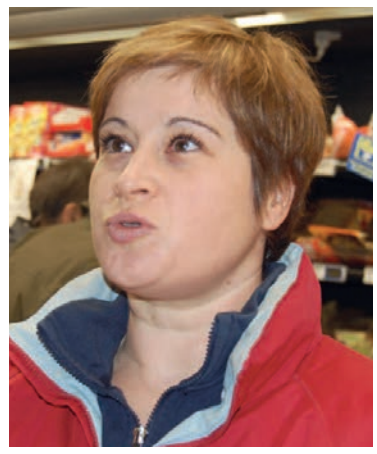
Un programme d'activités complet à permis a permis à Mamy et Taratra de constater la grande diversité de l'agriculture française.

Réaction syndicale

Fortunes diverses pour les laitiers

Nathalie Mairet participait le 16 janvier au conseil d'administration de la FNPL. La Côte d'orienne revient sur les trois points-clés de la réunion.

Paradoxlement, la manifestation de la fin d'année contre Lactalis a porté ses fruits, mais la prime laitière de la prochaine Pac n'est pas à la hauteur des attentes et les normes environnementales inquiètent de plus en plus. Voilà ce qu'il faudra retenir de la dernière réunion du conseil d'administration de la Fédération nationale des producteurs de lait, à laquelle participait Nathalie Mairet. *«Notre action de la fin d'année 2013 a eu des conséquences positives»* se réjouit t-elle, *«il y a eu des discussions entre les organisations de producteurs et Lactalis par la suite. La situation s'est un peu améliorée. Lacatalis est à peu près rentré dans les rangs au niveau des prix. Les producteurs seront payés un peu plus de 400€/1000 litres sur janvier, cela rattrape un peu les événements de fin d'année»*. Les prévisions 2014 seraient plutôt satisfaisantes avec une fourchette oscillant entre 360 et 380€/1000 litres sur l'ensemble des douze mois. *«Cette tendance est à prendre avec des pincettes, il faut bien sûr que les industriels respectent les indicateurs du Cniel»* insiste Nathalie Mairet. Après cette partie plutôt positive, la réunion du conseil d'administration de la FNPL a progressivement viré *«au rouge»*, à commencer par les discussions sur la prochaine Politique agricole commune. *«Concernant la prime laitière et les aides au secteur laitier, nous sommes très déçus par rapport à ce qu'avait annoncé le président à Cournon»* déplore Nathalie Mairet, *«nous allons nous retrouver avec une prime laitière comprise entre 30 et 40€ par vache au niveau français. Ce n'est vraiment pas l'ampleur à laquelle on s'attendait»*. L'administratrice est d'autant plus mécontente que la Bourgogne se trouve en déprise laitière : *«une prime plus importante aurait sans doute aidé pas mal d'exploitations, ne serait-ce qu'en terme de trésorerie. Les dernières années ont été difficiles avec des prix bas et de fortes charges. Cela aurait pu sauver certaines exploitations qui envisagent d'arrêter. Des producteurs, voulant prendre du temps pour leur famille, ne peuvent pas se permettre de prendre un salarié avec de tels soutiens»*. Le dernier point abordé lors de cette réunion concerne l'actualité environnementale : *«tout ce qui touche les directive nitrates, les ICPE et autres dossiers environnementaux nous posent pas mal de soucis. Cela va être compliqué de gérer nos exploitations»* lance Nathalie Mairet, *«je vois notamment vers chez moi, dans l'Auxois, il y a de plus en plus d'études réalisées sur les zones humides. Nous n'avons plus le droit de drainer, de curer les fossés... Cela commence à devenir inquiétant, énerve les producteur et pas seulement de notre secteur. La FNPL essaie de faire avancer nos idées au niveau politique»*.



Les prix 2014 devraient osciller entre 360 et 380€/1000 litres selon Nathalie Mairet.

AURÉLIEN GENEST

FDSEA

L'avantage de s'assurer

La commission *«Fruits et légumes»* de la FDSEA s'est penchée sur le système assurantiel lors de sa dernière réunion.

Réunis le 31 janvier à Dijon, les producteurs de fruits et légumes de Côte d'Or ont débattu sur la notion d'assurance. Le président Nicolas Michaud a insisté sur l'importance de s'assurer, au vu des aléas climatiques des dernières années et notamment 2013 : *«Compte tenu des lourds investissements que nécessite une mise en place d'une culture légumière, il y a tout intérêt de s'assurer un minimum en cas d'année difficile comme 2013. L'objectif est de récupérer au moins les frais de mise en place comme les plants et les traitements»*.
Jacques de Loisy, consultant et expert en assurance, est venu présenter différents types de contrats comme l'assurance grêle et l'assurance aléas climatiques lors de cette réunion. Les représentants cantonaux ont longuement débattu, notamment sur la notion de franchise. *«Il faut savoir qu'il y a une franchise de 25% sur le capital assuré»* explique Nicolas Michaud, *«ces 25% sont perdus mais au moins, on gagne ce que l'on a mis en terre»*. Si cette franchise peut *«faire peur»* à certains, le président de la commission insiste sur la nécessité de *«faire le calcul sur son exploitation»* : *«au début, c'est une avance de trésorerie, mais il faut savoir que cette assurance aléas climatiques est financée par la Politique agricole commune. Dans la modulation, il y a un retour d'aides par la Pac quand on souscrit l'assurance récolte. Elle ne coûte finalement que quelques euros supplémentaires par rapport à une assurance grêle»*.



Pour les cultures comme la pomme de terre qui ne rentrent pas dans le cadre des calamités, la démarche est d'autant plus importante : *«à mon avis, il faut gérer ces cultures en bon père de famille...Vu les investissements avancés, mieux vaut s'assurer»* affiche Nicolas Michaud.

Nicolas Michaud évoque ensuite la difficulté à déclencher la procédure des aléas climatiques dans le département : *«regardez l'an passé, nous avions une quarantaine de dossiers déposés pour 1,2 million d'euros. Au final, nous sommes revenus à 12 dossiers et une enveloppe de 200 000 euros. Les producteurs qui ne sont pas assez spécialisés ont été exclus, on n'est jamais sûr de toucher les calamités. Il vaut mieux s'assurer en aléas climatiques»*.

AURÉLIEN GENEST

Grancey-le-Château-Neuvelle/Is-sur-Tille/ Selongey

Utilisation de la tronçonneuse en sécurité : Mieux vaut se former

C'est à l'initiative des délégués MSA du comité de l'échelon local d'Is-sur-Tille, Grancey-le-Château-Neuvelle et Selongey qu'une journée de formation à l'utilisation en sécurité de la tronçonneuse s'est déroulée le jeudi 23 janvier. Les délégués, sensibles aux nombreux accidents qui arrivent durant l'hiver, période propice aux travaux de bois de chauffage ou à la fabrication de piquets, ont donc souhaité jouer la carte de la prévention. Mauricette Besançon, présidente cantonale et membre du Comité Départemental de la Côte d'Or, a pleinement contribué à l'organisation de cette action et a accueilli huit participants, tous ressortissants agricoles. Animée par Rémy Rémond, conseiller en prévention à la MSA Bourgogne, et Jean-Claude Beignier, technicien forestier, la journée était organisée en deux parties : théorie le matin et pratique l'après-midi. La 1ère partie s'est déroulée à la Mairie de Tarsul et a permis aux intervenants d'aborder les statistiques des accidents du travail en milieu forestier, les différentes techniques d'abattage, les équipements de protection individuelle et l'aspect sécurité relatif à l'environnement du chantier. L'entretien du matériel n'a pas été oublié, une tronçonneuse en bon état limitant la pénibilité et les risques d'accidents. L'après-midi, sur une des parcelles du Gaec Besançon à Tarsul, les conseils techniques et les démonstrations pratiques, avec Equipement de Protection Individuelle, ont fait place à l'utilisation pratique des machines, permettant aux stagiaires, venus des diverses communes du canton, d'être en situation réelle de travail. Le café de bienvenue et le repas pris en commun ont quant à eux contribué au côté convivial de l'opération, chaque stagiaire faisant état de sa satisfaction d'avoir participé à une telle journée.

COMMUNIQUÉ

MSA Une première borne libre service

L'espace accueil du public à Dijon est désormais doté d'une borne multiservices de type «guichet automatique», accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Il s'agit d'un nouveau concept d'accueil qui allie diversité et simplicité. Il permet à l'adhérent d'effectuer gratuitement un certain nombre d'opérations : consulter le site internet de sa MSA, accéder à son espace privé, réaliser ses démarches avec les services en ligne, effectuer des simulations de calcul, mettre



à jour sa carte vitale, imprimer des formulaires. Ce nouvel outil offre la possibilité de réaliser des opérations courantes en toute autonomie et en limitant le temps d'attente.

► Formations

Directive Nitrates : faites le point sur les évolutions

Raisonner sa fertilisation azotée et enregistrer ses interventions en tenant compte des nouvelles références de la méthode des bilans et de la nouvelle réglementation spécifique aux zones vulnérables
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 11 février à Ruffey les Beaune, 20 février à Agencourt ou 10 mars – lieu à définir
Public concerné : Tout agriculteur (trice) exploitant des parcelles en zone vulnérable
Responsable de stage : Anne Hermant (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) - 03 80 28 81 29 – anne.hermant@cote-dor.chambagri.fr

Améliorer ou maintenir la qualité du lait

Comprendre les infections mammaires en élevage bovin, identifier les facteurs de risques de contaminations et de dégradation de la qualité du lait et étudier des pistes d'amélioration
Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 19 et 26 février 2014 à Saint Seine l'Abbaye ou 27 février et 04 mars 2014 à Sainte marie la Blanche
Public concerné : Eleveurs et éleveuses de Bourgogne souhaitant mieux maîtriser la qualité cellulaire de leur lait
Contact : Jean François Dessolin(Cote-d'Or Conseil Elevage)– 03.80.68.67.10 – cbl.ocl21@ucacig.fr
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre d'agriculture de côte-d'Or) – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Abattage et transformation à la ferme : mettez vous à l'aise avec la réglementation

Durée : 2 jours
Date(s) et lieu(x) : 4 et 17 mars 2014 à Mont saint Jean
Public concerné : Agriculteurs-trices et salarié(e)s agricoles pratiquant la transformation à la ferme ou en cours de réflexion quant à la mise en place d'un atelier de transformation
Contact : Mathilde Schryve (Chambre d'agriculture de Côte-d'Or) – 03 80 68 66 31 – mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr
Responsable de stage : Severine Gautier(Chambre d'agriculture de Côte-d'Or)- 03 80 68 66 50 – severine.gautier@cote-dor.chambagri.fr

Une journée du CRPF sur le plateau Nivernais-Bazois

«Sauver les petites propriétés forestières mais aussi les exploiter»

L'antenne de la Nièvre du Centre régional de la propriété forestière (CRPF), organisait le 4 février près de Bona, une journée d'information sur le thème « décrire simplement les peuplements forestiers pour choisir une gestion adaptée ». Une trentaine de petits propriétaires du département y ont assisté.



Près de 30 propriétaires forestiers de la Nièvre ont suivi la journée d'information proposée le 4 février par l'antenne Nièvre du CRPF Bourgogne.

«*L'objectif est de faire prendre conscience aux gens que le bois, çà se cultive et çà s'entretient. Une forêt ne se laisse pas à l'abandon. Et quand on ne sait pas ce qu'on possède ou que l'on est propriétaire que d'un demi hectare de bois, il faut imaginer le moyen de se regrouper pour faire des actions concertées ensemble*». Administrateur du CRPF dans la Nièvre et du Syndicat sylvicole de la Nièvre, François de Toytot pointe du doigt ces parcelles de bois plus ou moins délaissées par leurs propriétaires. Et explique que l'exploitation commerciale, notamment pour le bois de chauffage, qui est un «*sous-produit important pour ce département*» selon Yann Mozziconaci (conseiller du CRPF), l'exploitation commerciale, donc, doit se concevoir en mutualisant les démarches: «*Un camion, c'est quarante tonnes. Il n'y pas de groupement ou de société qui ramasse de bois sur une commune pour un demi-hectare. Il faut que les propriétaires se regroupent pour assurer la totalité d'un chargement*». Ce qui explique parfois le peu, voire l'absence d'intérêt des petits propriétaires pour leurs bois, «*dont certains parfois ne connaissent même pas toujours où ils commencent*». Si Antoine Haye, conseiller CRPF, et Pascaline Loquet, animatrice Natura 2000 dans les Amognes, sont intervenus tout au long de la journée pour préciser à la fois les objectifs du Programme de développement des massifs (PDM) Plateau nivernais-Bazois et ceux de respect de la biodiversité adaptés à la sylviculture, ce sont à des exercices pratiques que se sont surtout livrés les participants. En cinq arrêts, les responsables du CRPF ont expliqué de façon concrète comment reconnaître les peuplements typiques du secteur et dévoilé des méthodes simples de diagnostics. Ainsi, un jeu de questions/réponses a éclairé sur la différence entre chênes sessiles et chênes pédonculés, entre taillis et futaie, entre arbre «*trapu*» et arbre «*élancé*», et recensé les essences présentes aux différentes stations: charme, chêne, merisier, noisetier, saule ou hêtre, dans des stations à plus faible ou à plus forte densité.

Amélioration et/ou régénération

Les outils pratiques pour le diagnostic n'ont pas été oubliés, «*comme autant de moyens préalables à la décision*» selon Yann Mozziconaci. «*C'est important de savoir décrire avant de définir les orientations*» a-t-il expliqué, entre une préférence réaffirmée pour le chêne sessile sur le pédonculé et un commentaire sur «*la proportion de glandées annuelles qui, dans la Nièvre, sous un climat influencé par l'Atlantique, est beaucoup moins problématique que plus à l'est, en Côte d'Or par exemple*». Ainsi les propriétaires forestiers présents ont-ils (ré)appris à calculer la surface terrière qui donne, grâce à une ancienne carte de téléphone entaillée d'1 cm sur 1 et une ficelle de 50 cm, en m^2/ha, la surface d'un peuplement à partir de la somme des sections des arbres, la densité, en déduisant le nombre de tiges par hectare à partir du nombre d'arbres dans un rayon de 18 m et à partir des



Pour François de Toytot, «*l'objectif est de sauver les petites propriétés forestières mais aussi d'apprendre à les exploiter*».

petits bois (de 17,5 à 22,5 cm de diamètre), des bois moyens (de 30 à 45 cm de diamètre), des gros bois (de 50 à 55 cm de diamètre) et des très gros bois (60 cm et plus de diamètre)... Et de souligner que sur des bons sols, «*un chêne peut gagner de 2 à 3 cm de circonférence par an*». La qualité aussi a été étudiée, avec ses deux critères constitutifs que sont la rectitude et les défauts du tronc (cicatrices, gourmands...), ainsi que le couvert, à partir de la projection de toutes les feuilles des arbres au sol et la surface qu'elles occupent virtuellement, ou encore le taillis qui peut gêner la futaie et la bonne exploitabilité des arbres pour le bois de chauffage... Selon le technicien, qui ponctuait sa première intervention, «*il n'y a pas de systématisme en sylviculture sauf sur un point: il faut cloisonner les parcelles, non seulement pour le respect des sols mais aussi pour maintenir les capacités de production*». La journée a donc donné aux petits propriétaires forestiers des outils pratiques pour apprendre à connaître et à gérer leurs parcelles. Et leur donner envie de s'inscrire, toujours plus nombreux, dans des démarches de développement collectif.

EMMANUEL COULOMBEIX

Lundi après-midi au marché au cadran de Moulins-Engilbert

Guy Laporte promu Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole

Le 3 février, c'est Michèle Kirry, préfète de la Nièvre, qui est venue attacher la cravate de commandeur du Mérite agricole autour du cou de l'ancien président-fondateur de la Sicafome. Une décoration qui vient consacrer une vie d'engagements au service de «notre collectivité rurale » autant qu'une carrière riche et diversifiée.

C'est bien entendu en saluant l'œuvre connue de Guy Laporte -la création de la Sicafome- que Bernard Gauthier, le président du marché au cadran de Moulins-Engilbert, a introduit la cérémonie, qui réunissait, outre la préfète et le sous-préfet de Château-Chinon ainsi que le maire et conseiller général du canton, Jacques Guillemin, une cinquantaine d'amis et de proches. Le récipiendaire a présidé la société dès sa création, en 1983, et jusqu'en 1990, lançant le premier outil de ce genre en France, qui a ensuite été copié une demi-douzaine de fois. Bernard Gauthier a juste rappelé que Moulins-Engilbert aujourd'hui, «*c'est le 1er marché au cadran national, avec 32 salariés, 56 000 bovins et 21 000 ovins échangés, et 66 millions d'euros de chiffre d'affaires*». Guy Laporte, à son tour s'est remémoré la visite de François Mitterrand, Président de la République, en 1990, même si c'est Michel Rocard, alors ministre de l'Agriculture, qui était venu l'inaugurer en 1983.

Éleveur de chevaux et conseiller municipal

Moins connue, si ce n'est de ses proches, la vie personnelle et professionnelle de Guy Laporte, consacrée lundi, a été riche en engagements divers et variés. Né le 25 octobre 1931 à Chougny, l'éleveur s'est installé en 1957 à Abon sur la commune de Maux, dont il deviendra conseiller municipal durant deux mandats en 1959 puis 1965. Propriétaire de chevaux, il devient trésorier du Syndicat des étalonniers de la région Bourgogne en 1960, puis président de 1967 à 1972. A cette date, il devient à la fois Commissaire de la Société des courses de Cercy-la-Tour et dans le même temps président du Comité des foires et comices de Moulins-Engilbert. De 1977 à 1994, remarqué pour ses chiens de troupeau sur bovins, il intègre la commission «*chien de travail*» à la Société centrale canine. 1977 aura été une année riche en engagements puisque Guy Laporte y devient aussi administrateur cantonal du Crédit agricole de Moulins-Engilbert (jusqu'en 1996) ainsi que membre du bureau du Syndicat hippique percheron, dont il sera président de 1995 à 2001. De 1979 à 1982, il devient trésorier de l'Association des éleveurs de chevaux de pur sang du Centre Est et, en 1987, membre du bureau de la Société départementale d'agriculture de la Nièvre (dont il sera vice-président de 1991 à 1999). «*Sa carrière exceptionnelle, dont il doit aussi la réussite à Monique, son épouse, et leurs deux enfants, pour leur patience*», selon Jacques Guillemin, avait déjà été saluée par les insignes de chevalier du Mérite agricole en janvier 1967 et d'officier en février 1984. Cette fois-ci, sa promotion, qui fait de lui l'un des seuls commandeurs du Mérite agricole nivernais, «*prouve que vous avez employé tous les ingrédients de cette agriculture visionnaire, créative et audacieuse, et prouve que vous avez fait rimer ruralité avec modernité*» selon la préfète de la Nièvre.



Guy laporte

E.C

La Nièvre dans les rues de Paris

En camionnette d'épicier devant les palais de la République

Très médiatique et *«pour rompre avec l'image parfois folklorique des territoires ruraux»*, la tournée des ministères en fourgonnette, le 4 février à Paris, a permis au Conseil général de la Nièvre d'attirer l'attention sur les dossiers prioritaires du département. Entretien avec Patrice Joly, son président, à l'issue de cette journée marathon.



La tournée des ministères a débuté par celui de la Jeunesse et des sports, pour plaider en faveur du Grand prix de Formule 1 à Magny-Cours.



A chaque étape, la délégation nivernaise a été reçue par les N°2 ou 3 des ministères, entourés à chaque fois de deux, voire trois collaborateurs.



A Bercy comme devant toutes les stations de la tournée, la camionnette était décorée de ballons lumineux aux couleurs de la Nièvre.

Le Conseil général de la Nièvre a emprunté à Jean Bojko et à ses tournées d'alimentation culturelle, sa camionnette bicolore rouge et jaune, afin d'aller rencontrer les Pouvoirs Publics parisiens. Mardi dernier, en délégation, le président Patrice Joly a entamé une véritable journée marathon, l'entraînant de 9h à 20h, du ministère de la Jeunesse et des sports à l'Elysée et Matignon, en passant par les ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Économie et du Redressement productif. Une tournée des ministères préparée de longue date et réalisée sous l'œil intéressé de nombreux médias nationaux qui en ont relaté l'aventure. Le président du Conseil général souhaitait faire un coup de communication mais pas que... A son retour, il parle d'entretiens *«de très bon niveau, avec les directeurs ou directeurs adjoints des cabinets»*. Et estime que la voix de la Nièvre a été entendue, *«laissant envisager de grands espoirs»*. Premières impressions.

■ **Terres de Bourgogne: «Vu le nombre de chaînes de télévision qui vous ont suivis, cette tournée des ministères en camionnette d'épicier est un bon coup de communication...**

Patrice Joly: «Nous y sommes allés, 1, pas p*our faire un coup et, 2, pas pour faire un mauvais coup. Nous voulions être lisibles et nous avions préparé les rendez-vous dans les ministères il y a un mois. Nous voulions plaider pour les dossiers prioritaires de la Nièvre auprès des décideurs, tout en rompant, c'est vrai, avec une certaine image parfois encore folklorique de nos territoires ruraux. Rencontrer les ministres en personne aurait été ingérable mais nous avons été reçus par des interlocuteurs de très bons niveaux, les directeurs de cabinet ou leurs adjoints, c'est-à-dire les N°2 ou 3 des ministères»*.

■ **TDB: Le Grand prix de Formule 1 à Magny-Cours et les infrastructures de transport dans la Nièvre (A77, N71, LGV) ont été les grands dossiers que vous avez défendus mais avez-vous évoqué d'autres sujets?**

P.J.: Nous nous sommes concentrés sur quelques dossiers urgents mais nous aurions pu parler de grands sujets comme l'Education, la Santé, l'Agriculture. Par exemple, j'ai rencontré Stéphane Le Foll en juillet dernier et nous aurons un nouveau rendez-vous d'ici deux mois. De même, nous organiserons des Etats généraux de la Santé à l'automne et un événement sur l'Education avant la fin de l'année. Là, notre objectif était d'interpeller les Pouvoirs publics pour voir comment nous pouvions co-construire ensemble sur certains enjeux majeurs pour la Nièvre.

■ **TDB: C'est donc une démarche politique et philosophique?**

P.J.: Oui. Au-delà de la Formule 1 à Magny-Cours ou des entreprises du technopôle, nous avons évoqué le développement économique en général. Face à de grands groupes implantés sur notre territoire, mais qui fonctionnent de façon hors-sol, nous voulons essayer de nous préparer, avec les pouvoirs publics, avant, comme tant d'autres, de nous trouver face à l'annonce dans les médias de plans sociaux ou de risques de fermeture. Comment nos entreprises, quand elles ont 150 salariés et un siège à Paris, rentrent-elles dans les processus de décisions nationales, si elles ne s'appellent pas Dassault ou Thalès. C'est une déclinaison de la Nièvre de la démarche entreprise en faveur des Nouvelles ruralités, pour savoir comment les centres de décisions parisiens prennent en compte nos atouts et nos enjeux de territoire



Très médiatisée, la journée des élus nivernais a donné l'occasion à Patrice Joly de répondre aux questions des journalistes de la presse nationale.

■ **TDB:** Est-ce que cela revient à penser que, pour la ruralité, le compte n'y est pas et que la Nièvre est oubliée du gouvernement?

P.J.: Il faut bien reconnaître que les décideurs sont des urbains, c'est une réalité, et qu'ils ne connaissent ni n'aiment pas assez la ruralité, quelles que soient les sensibilités politiques. Ils sont confrontés quotidiennement à des enjeux lourds, notamment pour l'industrie, mais ils ne doivent pas exclure les enjeux économiques et sociaux pour nos territoires ruraux. Et nous n'avons pas que des revendications. Nos enjeux sont aussi des atouts. La ruralité, c'est un potentiel foncier, ce sont des ressources naturelles et humaines à mettre en valeur. La diagonale du vide, dont parlent les démographes, ce n'est pas la diagonale du rien. Ce sont aussi de belles performances dans les secteurs culturels et sociaux. Nous voulons rappeler que l'espace rural est un des avantages concurrentiels de la France en Europe et que les décideurs doivent nous aider à en tirer parti. Tel était l'esprit qui a présidé au déroulement de cette journée à Paris.

■ **TDB:** Vous avez été bien reçus et accueillis mais est-ce que l'écoute a été attentive?

P.J.: Nous avons obtenu des pistes de travail intéressantes sur plusieurs dossiers, qui habituellement ne rentrent pas dans le périmètre de préoccupations prioritaires des ministères. Nous avons remis les dossiers de la Nièvre au-dessus de la pile.

■ **TDB:** De nombreux médias nationaux et notamment les chaînes de télévision ont couvert la tournée des ministères. Est-ce important d'attirer l'attention du public?

PJ: Nous avons pris le public à témoin. En nous faisant porte-paroles de la Nièvre, nous avons été porte-paroles de toute la ruralité. Et puis cela nous permet d'interpeller plus efficacement les Pouvoirs publics nationaux au travers de l'opinion publique. Mais je le répète, nous ne voulions pas faire un mauvais coup. Et chez nos interlocuteurs, nous n'avons pas trouvé de mauvaise volonté. Cette journée nous laisse de grands espoirs. Si les choses n'avançaient pas, peut-être que nous finirions par nous fâcher, mais ce n'est pas le sentiment que j'en retiens. Nous continuerons donc à creuser notre sillon ».

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL COULOMBEIX
PHOTOS : STÉPHANE JEAN-BAPTISTE/CG58

▸Agenda

10/02 Génétique et génomique au GDS58
La section laitière de la FDSEA58, en partenariat avec le CNIEL et bien d'autres acteurs de la filière, organise une journée d'échanges sur la génétique et la génomique, lundi 10 février à 10h, au siège du GDS58 à Sermoise. La participation est gratuite sur simple inscription auprès de Maëla Guegan au 03 86 93 40 96 ou par mail à fdsea58@wanadoo.fr, avant le lundi 3 février.

15/02 Jugement de bétail à Moulins-Engilbert
Les Jeunes agriculteurs du canton de Moulins-Engilbert organisent leur concours de jugement de bétail, samedi 15 février à partir de 14h, sur l'exploitation d'Olivier Laporte, lieu-dit Abon sur la commune de Maux. Une démonstration de mélangeuse sera faite avant la proclamation des résultats. Inscriptions sur place à partir de 14h. Renseignements au 06 31 23 63 48.

19/02 AG de Morvan Terroirs
L'association de producteurs en vente directe Morvan Terrois tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 19 février à partir de 9h dans la salle de réunion du LEGTA du Morvan à Château-Chinon.

7/03 Foire de printemps à Luzy
Le Comité des foires de Luzy organise sa foire de printemps, vendredi 7 mars prochain à la Grande halle de Luzy. Les animaux, reproducteurs charolais de toutes catégories, seront exposés de 9h à 17h. Les adhérents de Charolais Sud Morvan y participeront. Dépistages négatifs en IBR et toutes garanties sanitaires indispensables. Une restauration sur place est prévue (15 euros). Inscriptions avant le 25 février auprès de Christian Pouchelet, La Garde 58170 Millay ou au 06 22 23 80 09

Fiscalité

L'économie nivernaise chez la Préfète

Les organisations patronales du département de la Nièvre ont, sous l'impulsion des réseaux FDSEA et JA, été porter à la préfète leurs propositions pour une économie départementale dynamique et positive.

Réunis en plein cœur du médiatique débat de l'écotaxe poids lourd à l'initiative de la FDSEA, de JA et de la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers de la Nièvre, les organisations patronales représentatives du département se sont à nouveau retrouvées le 27 janvier dernier à Nevers. Ayant rapidement fait le constat que l'intégralité des entreprises du département se voyaient - tant structurellement que conjoncturellement - fragilisées par les politiques fiscales et sociales mises en œuvre en France, les dix organisations se sont faites l'écho de leurs mandants, déposant au cours d'une rencontre avec Michel Kirry, préfète de la Nièvre, un recueil de propositions pour une économie Nivernaise dynamique et structuré autour de trois principaux piliers : la fiscalité, le social et la politique économique.

Pour une fiscalité responsable et adaptée

Premier élément de ce plaidoyer en faveur d'une économie positive, la fiscalité. Si l'agriculture, la coopération agricole et les transports routiers sont bien évidemment revenus sur l'écotaxe poids lourd et ont réaffirmé leur totale opposition à la mise en œuvre du dispositif, ils ont également rappelé qu'ils s'opposeraient à l'avenir, et avec vigueur, à toute autre taxe de substitution. *«Le gouvernement martèle que la taxe n'est pas enterrée. Nous réaffirmons la nécessité de voir celle-ci disparaître pour de bon»* ont insisté les responsables professionnels, arguant la perte de compétitivité et la double, triple, voire quadruple peine qui leur serait infligée par la mise en oeuvre du dispositif. Message reçu par l'administration qui a également été interpellée par les représentants du bâtiment sur la hausse incongrue de la TVA au 1er janvier 2014 : *«une TVA inadaptée à la réalité des entreprises et des ménages»* selon les responsables et qui impacte directement les trésoreries et la santé des entreprises dont le gros de l'activité dépend du dynamisme du marché de la rénovation et de l'entretien de l'habitat individuel. *«Avec pour seul but de compenser des années de perte financière due à une gestion inadaptée des finances publiques, cette hausse de TVA envoie un mauvais signal aux entrepreneurs et précarise un peu plus l'emploi généré par l'activité artisanale. Ce n'est pas aux entreprises de payer à elles seules la note»* ont rappelé les représentants syndicaux.

Social : Ne pas grever la compétitivité des entreprises

Second grand thème abordé au cours de cette rencontre, le large et complexe volet *«social»*. Au travers de quelques exemples concrets touchant à la concurrence déloyale, à la pénibilité ou encore à l'apprentissage, l'intégralité des corporations présentes autour de la table a pu faire état des nombreuses distorsions, notamment de concurrence, générées par le coût du travail élevé en France et par les boulets franco-français que l'État a la capacité d'enchaîner à la cheville de ses entrepreneurs. Réclamant un meilleur encadrement des conditions d'accès aux marchés français des entreprises établies dans l'Union Européenne et embauchant du personnel sans respecter les standards sociaux et fiscaux imposés en France, le groupe d'organisations a également rappelé son attachement à l'apprentissage, tout en dénonçant des conditions d'accueil des jeunes en entreprise ne permettant plus à ceux-ci d'acquérir, dans de bonnes conditions d'évolution, les compétences nécessaires à l'exercice de leur métier. C'est ainsi, que la FDSEA a notamment rappelé aux représentants préfectoraux la nécessité de revenir en détail sur les évolutions dernièrement opérées sur la réglementation relative aux jeunes travailleurs en entreprises agricole.

Politique d'appui aux entreprises : De véritables choix à opérer

Après une grosse heure d'entretien et d'échanges avec Michèle Kirry, le groupe a souhaité clore son propos en insistant sur le fait que dans un contexte social et économique dégradé, de véritables choix politiques devaient être opérés pour redonner des perspectives aux entreprises, redynamiser la croissance, et in fine régénérer un emploi que seule la création de richesse et la relance de l'activité économique fera renaître.

Écorchant au passage des orientations politiques où la recherche du consensus et/ou de l'intérêt général ne peut constituer une réponse à la nécessaire relance - la profession agricole ciblant notamment l'acharnement dogmatique en matière environnementale – le collectif d'entrepreneurs Nivernais a émis le souhait qu'après les propos encourageants et évolutifs tenus par le Président de la République début janvier à l'égard du monde de l'entreprise, François Hollande soit capable, selon la formule consacrée, de passer des pactes aux actes !

S.L – FDSEA 58

▸Repères

Les organisations fédérées autour d'une ambition économique commune pour la Nièvre

- **Agriculture : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) et Jeunes Agriculteurs (JA) de la Nièvre**
- **Coopération agricole : Groupe Axereal**
- **Artisanat : Union Professionnelle Artisanale (Upa)**
- **Bâtiment et Travaux Publics : Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment (Capeb) et Fédération Française du Bâtiment (FFB)**
- **Transports : Fédération Nationale des Transporteurs Routiers de la Nièvre (FNTR 58)**
- **Combustibles : Chambre Syndicale des Négociants et détaillants combustibles de la Nièvre**
- **Confédération générale des Petites et Moyennes Entreprises de la Nièvre (CGPME 58)**
- **Mouvement des entreprises de Franc (Medef 58)**

Formation

Février et mars Formations Certiphyto

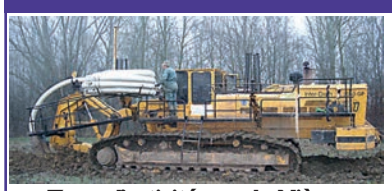
Au premier trimestre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 11 et 13 février à Varzy, les 18 et 20 février à Nevers, les 25 et 27 février à Moulins-Engilbert et les 4 et 6 mars à Decize. Contact: Marie-Luce Soudière, conseillère agro-environnement de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

4 et 5/03 Améliorez vos techniques de vente directe

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation sur le thème *«améliorez vos techniques de vente directe»*, sur deux jours, les 4 et 5 mars prochains, de 9h à 17h30, à Nevers. La session s'adresse aux producteurs qui vendent leurs produits à la ferme ou sur des salons, marchés et foires et qui souhaitent améliorer leur technique de vente. Elle leur permettra de faire le point sur leurs pratiques et de prendre du recul, comprendre leurs clients et comment ils fonctionnent, affûter leurs arguments de vente, savoir répondre aux objections, perfectionner leur façon de vendre (présentation du stand, abord du client, conclusion de la vente...). L'intervenante principale sera Mme Claudine Blanckaert, experte en marketing du point de vente et décoratrice dans l'Yonne. Le tarif de la for-mation est fixé à 150 euros par participant à jour de ses cotisations au Vivea. Un acompte de 30% est demandé lors de l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Maud Perroy, conseillère *«diversification»* de la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 14 ou par mail à: Hyperlink «mailto:maud.perroy@nievre.chambagri.fr»maud.perroy@nievre.chambagri.fr

Nouveau site agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Carton plein pour les jeunes de Challuy

Un lycéen 1er en individuel et des apprentis primés en épreuve collective

La finale régionale des Ovinpiades des jeunes bergers avait lieu, le 30 janvier, à Charolles en Saône-et-Loire. Classé 2ème sur 96 en individuel, Corentin Albert, élève de seconde au Legta de Challuy, ira représenter la Nièvre et la Bourgogne à la finale nationale durant le Salon de l'agriculture. En épreuve collective, ce sont 7 élèves de Bac Pro du CFA de Challuy qui ont remporté le droit de concourir en finale inter-régionale.



Le groupe des 7 apprentis du CFA de Challuy, dont le film video de 3 minutes à destination des collégiens a su séduire le jury des Ovinpiades.

Corentin Albert est élève de seconde au Legta de Challuy. Il s'est classé 2ème de l'épreuve individuelle de la finale régionale des Ovinpiades, qui avait lieu au Pôle régional ovin de Charolles le 30 janvier dernier. Il finit même premier si on exclut le champion, un élève de Saône-et-Loire, qui avait déjà été primé l'an dernier et dont le règlement interdit une deuxième représentation consécutive à la finale nationale. Corentin, qui est fils d'éleveurs à Mars-sur-Allier, ira donc représenter la Bourgogne à la finale nationale des Ovinpiades, lors du prochain Salon de l'agriculture à Paris.

Face à 96 autres participants, c'est lui qui a le mieux rempli ses épreuves individuelles consistant en un tri de brebis, un parage des onglons, une note d'état d'engraissement, une épreuve sanitaire, un quizz et une reconnaissance de dix races ovines...

Un film vidéo pour les collégiens

L'épreuve collective de ces Ovinpiades a, elle, été remportée par d'autres jeunes Nivernais. Un groupe de 7 élèves en Bac Pro au CFA de Challuy a été primé par le jury pour leur travail de promotion de l'élevage ovin en direction des collégiens. Andy Mousset, Maxime Guillien, Marie Petot, Michaël Vadrot, Nathan Ovide, Jocelyn Degrave, Thomas Menez ont ainsi réalisé un film vidéo de 3 minutes, présentant des exploitations agricoles nivernaises, et l'ont mis en ligne sur une page facebook. Si des flyers ont été réalisés, aucune présentation dans des collèges n'est pour l'instant à l'ordre du jour, mais leur présentation à l'oral a su séduire le jury. Ils devraient représenter la Nièvre prochainement, lors d'une finale inter-régionale avant, peut-être, d'être qualifiés pour la finale collective nationale.

E.C.

▸ Formations

Inventer sa retraite en toute sérénité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une nouvelle formation sur le thème *«Inventer sa retraite, en toute sérénité»*, sur quatre jours, les 8 et 9 avril et 6 et 20 mai prochains, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Saint-Saulge. Elle est destinée aux agricultrices et agriculteurs approchant de la date de la retraite et qui souhaitent bien s'y préparer. La retraite est une nouvelle étape de la vie: en l'imaginant, vous vous donnez des atouts pour la réussir et des motivations pour transmettre plus sereinement. Programme: Jours 1 et 2, les fruits de sa vie professionnelle (cueillette des réussites, difficultés, ressources; besoins pour prendre soin de soi...); Jour 3, A la découverte de sa vie future (exploration de sa vie rêvée, étapes du changement); Jour 4, vers de nouveaux projets (aspirations, besoins, résolution des problématiques, élaboration de son plan d'action...). Le tarif est fixé à 180 euros par participant à jour de cotisation au VIVEA, un acompte de 30% est demandé à l'inscription. Renseignements et inscriptions auprès de Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 32 ou par mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.



▸ Agenda

MSA Instants Santé, canton de Migennes

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Migennes âgés de 25 à 74 ans, du lundi 10 au vendredi 14 février, de 7h30 à 11h30, à la Salle des Fêtes, 3 rue Paul Bert - Square Dr Bricard, à Cheny.
Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0800 888 108.

08/02 Carrefour des Carrières au Féminin

Le prochain «Carrefour des carrières au Féminin» pour le département de l'Yonne se déroulera samedi 8 février, de 9 h 30 à 12 h 30, à l'Espace Culturel d'Appoigny (Route des Bries). Plus d'une cinquantaine d'intervenantes présentes, pour faire découvrir aux jeunes files (collégiennes, lycéennes, étudiantes) et aux femmes en recherche d'emploi, des professions auxquelles elles ne pensent pas spontanément. Entré libre.
Renseignements: Claire Duchet, tél 06 15 54 57 57 - Courriel : fete89@fete-bourgogne.org

08/02 Un paysan de l'Yonne à Verdun

«Lettres à Lucie», un paysan de l'Yonne dans l'enfer de Verdun: rencontre lecture avec Alain Kewes et l'association Cap sur Lindry, samedi 8 février, à 10 h 30, à la Bibliothèque Jacques-Lacarrièreà Auxerre. A découvrir également en février, l'exposition «Livres en guerre : parutions de 14 - 18» dans les collections de la bibliothèque.

13/02 Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra jeudi 13 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Mail : dijon@apecita.com

MSA Instants Santé, canton de Cheroy

La MSA Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Cheroy, âgés de 25 à 74 ans, du mardi 18 au jeudi 20 février, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Mairie, 27 Place du Général de Gaulle, à Chéroy
Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit, il est encore temps de contacter le N° vert (gratuit) : 0800 888 108.

Saint-Vincent

La fête est finie… Coupez !

Le challenge était d'envergure, mais Chichée a tenu son pari en accueillant plusieurs milliers de visiteurs venus fêter Saint-Vincent dans la joie et la bonne humeur et sous un soleil enfin au rendez-vous.


Le maire de Chichée, Alain Drouin, à l'heure des intronisations.



Un fauteuil de metteur en scène à la mesure de l'évènement.


«Tiens ! Mon verre est vide… !» Ces joyeux fêtards belges semblent vouer un culte au chablis !


Un cameraman et un preneur de son que l'on croirait tout droit sortis du film *«Les visiteurs»*… Langue de bois assurée !

Il s'en est fallu de 24 heures pour que la fête tombe à l'eau… *«Samedi pluvieux, dimanche heureux !»* Et c'est sous un soleil enfin retrouvé, que Chichée a accueilli des milliers de visiteurs pour cette 47ème édition de la Saint-Vincent du Chablisien, qui avait pour thème le cinéma.
Ambiance western toutefois le matin, à l'heure des discours où, de l'aveu même du préfet, on a joué *«Règlements de comptes à OK Corral»* ! Une matinée bien mal commencée pour Marjorie Molusson, présidente du comité de Saint-Vincent Chichée 2014, convoquée à la même heure à l'hôtel de police d'Auxerre avec deux autres membres de l'équipe, suite à l'accident grave survenu dans la nuit (voir encadré). Une absence saluée d'une première salve par le maire de Chablis, Patrick Gendraud, qui a fait entamer un ban bourguignon en son honneur. Bis repetita pour le président du Conseil général, André Villiers, qui, tout en vantant le poids économique du chablisien *«75 % du vignoble de l'Yonne, 20 % à lui seul de l'ensemble des vins de Bourgogne..»*, a dégainé à l'encontre du préfet Le Deun, suite à la réduction envisagée de 10 % de la vitesse autorisée, sur les routes du département : *«une baisse qui ne va rien changer du tout et qui va coûter pour changer les panneaux, près de 3 millions d'euros…Faites-nous la grâce de cela !»* Rappelant pour sa part qu'il avait déposé une proposition de loi pour qu'en terme de législation soit faite la différence entre le vin et l'alcool, le sénateur Henri de Raincourt (et ancien président du Conseil général), a regretté la disparition du défunt



«Festival Musique et Cinéma», qu'il avait créé en 2000 et abandonné depuis par son successeur pour raisons budgétaires. Il fallait bien quelques bons mots du président du Conseil Régional de Bourgogne et sénateur de Côte d'Or, François Patriat, pour redonner un peu de légèreté aux propos : *«les canons c'est bon, les discours, c'est long… !»* L'occasion pour le tout nouveau co-président de l'Association Nationale des Elus du Vin et de la Vigne (Anev), de prêcher une fois encore la gloire des vins bourguignons : *«luttons contre cette démagogie hygiéniste qui verrait à ce qu'on ait honte des vins de notre pays, qu'on ne les montre plus sur Internet, ni dans les journaux… Il y a même quelqu'un qui a parlé de taxe "comportementale" pour mieux nous responsabiliser. Alors moi, dans ce cas là, le suis un grand "délinquant" ! »*
Moment d'émotion à l'heure des intronisations, pour Ginette Picq, élevée au grade de socle dans la confrérie des Piliers. A 86 printemps, cette figure du chablisien, en est à sa 3ème Saint-Vincent à Chichée, à raison d'une fête tous les 20 ans. Un record auquel peu de personnes dans l'assistance pouvaient prétendre. Parmi les autres intronisés : la nouvelle reine des vins de Chablis, Justine Minet ainsi que le maire de Chichée, Alain Drouin. Dont la ressemblance physique avec l'acteur Jean-Claude Dreyfus ne dépareillait pas dans le cadre d'une fête dédiée au 7ème art !
L'après-midi, la foule a envahi la Grande Rue et il a fallu parfois jouer des coudes pour approcher des caveaux. Ça bouchonnait et dans tous les sens du terme ! Une cuvée Saint-Vincent délicatement fruitée, aux dires des amateurs et plébiscitée par certains. A l'image de ces joyeux drilles, étudiants à l'université de Mouscron en Belgique, qui chaque année, viennent rendre hommage et vénération au *«sacro saint breuvage chablisien»* ! L'expression est de l'un d'entre eux. A ce niveau, ce n'est plus de la passion, c'est de l'amour !

DOMINIQUE BERNERD

▸ Fait divers

Une soirée de gala gâchée par un accident

Dans la nuit de samedi à dimanche, une jeune femme de 22 ans qui sortait du bal de la Saint-Vincent organisé à Auxerrexpo, a eu un pied écrasé par l'un des bus assurant la navette entre le parc des expositions et les communes de Chichée et Chablis. Si la foule était dense à cet instant, la victime, selon les premières constatations, était apparemment sous l'emprise de l'alcool. Secourue par l'équipe du Smur et les pompiers, elle souffre de multiples fractures et, transportée dans un premier temps au centre hospitalier d'Auxerre, elle a été transférée à l'hôpital de Dijon compte tenu de la gravité de ses blessures, où elle a du subir l'amputation de son pied gauche. Les analyses d'alcoolémie et toxicologiques effectuées sur la conductrice du bus se sont révélées négatives.

DDT de l'Yonne

Reconnaissance des calamités agricoles

Les pertes enregistrées en 2013 sur diverses productions, suite aux inondations de mai, aux pluies excessives du 26 avril au 25 mai et à l'orage de grêle du 17 juin, ont été reconnues dans le cadre du dispositif «calamités agricoles».

Devant l'ampleur et l'intensité des aléas climatiques exceptionnels du printemps 2013, le Gouvernement a lancé la procédure des *«calamités agricoles»*.
*Les arrêté*s ministériels des 21 octobre et 19 décembre 2013 ont reconnu comme sinistrées les productions suivantes :
- **pertes de récolte sur productions de cerises** dues aux pluies excessives du 26 avril au 25 mai 2013, sur l'ensemble du département.
- **pertes de récolte sur productions de miel** dues aux pluies excessives du 26 avril au 25 mai 2013, sur :
Cantons de : Aillant-sur-Tholon, Ancy-le-Franc, Auxerre (Commune), Auxerre Est, Auxerre Nord, Auxerre Sud, Auxerre Sud-Ouest, Bléneau, Brienon, Cerisiers, Chablis, Charny, Chéroy, Coulanges-la-Vineuse, Coulanges-sur-Yonne, Courson-les-Carrières, Cruzy-le-Châtel, Flogny, L'Isle-sur-Serein, Joigny, Ligny-le-Châtel, Migennes, Monéteau-Sougères (Commune), Noyers-sur-Serein, Pont-sur-Yonne, Seignelay, Sens (Commune), Sens Nord-Est, Sens Ouest, Sens Sud-Est, Sergines, Saint-Fargeau, Saint-Florentin, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Sauveur, Tonnerre, Toucy, Vermenton, Villeneuve-l'Archevêque, Villeneuve-sur-Yonne ;
Communes de : Annay-la-Côte, Annéot, Asnières-sous-Bois, Asquins, Avallon, Bierry-les-Belles-Fontaines, Blannay, Brosses, Chamoux, Châtel-Censoir, Cisery, Cussy-les-Forges, Etaule, Foissy-lès-Vezelay, Fontenay-près-Vezelay, Girolles, Givry, Guillon, Lichères-sur-Yonne, Lucy-le-Bois, Magny, Marmeaux, Montillot, Montréal, Pierre-Perthuis, Pisy, Pontaubert, Saint-André-en-Terre-Plaine, Saint-Moré, Saint-Père, Santigny, Sauvigny-le-Beuréal, Sauvigny-le-Bois, Savigny-en-Terre-Plaine, Sceaux, Sermizelles, Tharot, Thizy, Thory, Trévilly, Vassy, Vézelay, Vignes, Vault-de-Lugny, Voutenay-sur-Cure.
- **pertes de fonds sur sols, clôtures et matériels non assurables** dues aux inondations de mai 2013 sur :
Communes de : Aisy-sur-Armançon, Ancy-le-Franc, Ancy-le-Libre, Angely, Annay-sur-Serein, Appoigny, Argenteuil-sur-Armançon, Argenteuil-sur-Armançon, Bassou, Beaumont, Beugnon, Blacy, Bonnard, Brienon-sur-Armançon, Butteaux, Chablis, Champlay, Charmoy, Chassignelles, Chemilly-sur-Serein, Cheney, Cheny, Chéu, Chichée, Chichery, Cisery, Cry, Dannemoine, Dissangis, Epineau-les-Voves, Esnon, Etivey, Flogny-la-Chapelle, Fulvy, Germigny, Grimault, Guillon, Gurgy, Hauterive, Héry, Jaulges, Joigny, Junay, L'Isle-sur-Serein, La Chapelle-Vaupelteigne, Laroche-Saint-Cydroine, Lézinnes, Ligny-le-Châtel, Maligny, Massangis, Migennes, Molay, Mont-Saint-Sulpice, Montréal, Neuilly, Noyers, Nuits, Ormoy, Pacy-sur-Armançon, Percey, Perrigny-sur-Armançon, Poilly-sur-Serein, Pontigny, Ravières, Roffey, Rouvray, Saint-Florentin, Saint-Martin-sur-Arrmançon, Sainte-Vertu, Seignelay, Soumaintrain, Tanlay, Tonnerre, Trevilly, Tronchoy, Venouse, Vergigny, Vézinnes, Vignes, Villiers-les-Hauts, Villiers-Vineux, Villy.
- **pertes de fonds sur pépinières forestières** dues à l'orage de grêle du 17 juin 2013 sur :
Communes de : Chéu, Germigny, Jaulges, Ligny-le-Châtel, Saint-Florentin, Vergigny.
Les producteurs concernés peuvent demander à bénéficier d'une indemnisation par le fonds national de gestion des risques en agriculture. Pour bénéficier de cette aide, ils devront justifier: d'une police d'assurance avec paiement de la contribution additionnelle ; d'une perte d'un montant d'au moins mille euros; et, dans le cas des pertes de récoltes :
- d'une perte par espèce supérieure ou égale à 30 %,
- d'une perte totale supérieure ou égale à 13 % du produit brut global théorique de l'exploitation (toutes productions confondues).
Les producteurs disposent d'un délai de 30 jours à compter de l'affichage des arrêtés en mairie, pour adresser leur demande d'indemnisation à la direction départementale des territoires. Les formulaires sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site Internet des services de l'Etat à l'adresse :
http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Mesures-nationales-et-mesures-exceptionnelles/Calamites-agricoles.

COMMUNIQUÉ DDT 89

▶ Agenda

18/02 L'Avenir en Soi

Peut-être avez-vous envie de changer de métier, de diversifier votre activité, préparer votre passage à la retraite…? Ou peut-être devez-vous faire face à un changement imposé pour des raisons économiques, de santé…?
L'Avenir en Soi est un programme qui vous permet d'aller puiser dans vos propres ressources les atouts nécessaires pour réussir ce changement. Action se déroulant dans un cadre garantissant le respect, la confidentialité et la responsabilité de chacun, elle vise à identifier et valoriser vos compétences et capacités acquises au cours de vos différentes expériences personnelles, familiales, sociales et professionnelles et de les mettre en œuvre dans de nouveaux projets. Ouvertes à tous les assurés MSA, quel que soient leur âge, leur expérience et leur niveau de formation, ces sessions sont gratuites pour les participants. Elles s'organisent sur 8 ,5 journées, à raison d'1 journée hebdomadaire en moyene, en groupe de 10 à 12 personnes. Une réunion de présentation du programme «Avenir en Soi», se déroulera mardi 18 février, de 14h à 15h30, à la MSA, 14 rue Guynemer, à Auxerre. Démarrage de la prochaine session prévu le 10 avril
Renseignements complémentaires : Fabienne Muris au 03 86 47 37 76, Virginie Amiel au 03 86 47 37 23 et Bénédicte Baghuelou au 03 86 47 37 15



▸Formations

Appliquer les médecines douces en aviculture

Formation sur 2 jours, organisés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Mieux connaître et savoir utiliser les techniques alternatives pour la prévention et le traitement des pathologies les plus courantes chez les volailles
Dates : lundi 10 et mardi 11 février
Lieu : Auxerre
Participation financière : gratuit
Public et pré-requis : éleveurs de volailles de chair et poules pondeuses
Contact : Alice Demolder, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 26 33
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Intégrer le chanvre dans sa rotation

Formation sur 2,5 jours, organisés par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Implanter cette culture et maîtriser tous les aspects (techniques, débouchés…) pour son exploitation. Suivre le développement de la plante tout au long de la campagne et ce, jusqu'à la récolte
Dates : jeudi 20 février, demi-journées en mai, septembre et octobre
Lieu : Auxerre et visites d'exploitation
Participation financière : gratuit ou 45 € selon les financements
Public et pré-requis : agriculteurs en cours de réflexion ou venant de démarrer la culture du chanvre
Contact : Patrice Côte, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 82 90
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Piloter mon entreprise sur les premières années d'installation

Formation d'1 journée, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Savoir établir un état des lieux de situation. Etre capable d'analyser les écrats entre le prévu et le réalisé. Etre en conformité avec la réglementation
Dates : vendredi 14 février
Lieu : Auxerre
Participation financière : 65 €. Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : jeunes agriculteurs ayant au moins une année d'exercice
Contact : Cyrille Fournier, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Lycée La Brosse

Première cordée sur le chemin de la réussite

Premières *«Cordées de la réussite»* au lycée la Brosse, destinées à encourager l'orientation de jeunes collégiens vers les filières du supérieur, notamment scientifiques.


Pas si évident de mettre en forme du lait démaquillant… !

Créées en 2008, les *«Cordées de la réussite»* visent à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur de jeunes, quel que soit leur milieu socio culturel, tout en valorisant les filières d'excellence locales. L'Yonne était jusqu'alors le seul département à ne pas avoir intégré le dispositif. C'est désormais chose faite, avec le partenariat mené depuis le début de l'année scolaire entre le lycée La Brosse à Venoy et le collège Paul Fourrey de Migennes.
Animées, sur la base du volontariat, par des élèves en 2e année BTS Anabiotec (Analyses agricoles biologiques et biotechnologiques), ces rencontres de 3 heures chacune, ont pour but d'initier de jeunes collégiens de 3ème, à porter un regard différent sur des classes et spécialisations scientifiques et à lever les a priori liés trop souvent à ce type de filières. Associant l'Éducation nationale et la Politique de la Ville, ce programme repose sur trois critères de sélection : volontariat des familles, faire partie des contrats urbains de cohésion sociale et manifester un intérêt pour les sciences. Le 21 janvier dernier, le préfet de l'Yonne, Raymond Le Deun, accompagné de Sylvie Faucheux, rectrice de l'académie de Dijon, accompagnés des chefs d'établissement concernés, ont inauguré cette première cordée en visitant des ateliers menés dans le cadre de l'opération.

Une passerelle entre les enseignements scolaire et supérieur

Au programme du jour : fabrication de lait démaquillant et analyse de la teneur en sucre des aliments du petit déjeuner. Venus de Migennes, les six collégiens s'initient aux différentes expériences, sous le tutorat de quatre étudiantes en Anabiotec, elles sont aussi volontaires pour participer à cette première cordée de la réussite icaunaise. Pour Marion, élève de 2ème année, l'expérience est doublement enrichissante : *«si elle permet d'échanger avec de plus jeunes afin de leur faire découvrir ce que l'on fait ici, elle nous permet aussi de simplifier certaines expériences»*. Elève de 3ème à Paul Fourrey, Mahault s'est tout de suite portée candidate : *«cela permet de voir des choses qu'on ne pourrait pas forcément faire au collège, à 28 par classe !»* Tous ne se tourneront peut-être pas vers des études supérieures scientifiques, mais cette première approche vise également à créer une passerelle entre les enseignements scolaire et supérieur. L'objectif est d'importance, comme l'a rappelé la rectrice d'académie, Sylvie Faucheux : *«nous sommes l'une des académies où en moyenne, il y a moins de poursuite dans le supérieur que la moyenne nationale… Au-delà de l'objectif global, ce dispositif permet aussi de lutter contre l'inégalité territoriale et sociale. Nous savons que dans nos zones rurales et, en particulier dans l'Yonne, nous avons besoin de donner de l'ambition à ces jeunes car ils n'ont pas toujours la possibilité, en raison de leur isolement ou du leur environnement familial, d'accéder à ce type d'information et découvrir d'autres métiers…»*

Garantir à tous l'égalité des chances

Aujourd'hui, notre pays est confronté à une double exigence: porter à 50 % d'une classe d'âge le taux de diplômés de l'enseignement supérieur et garantir à tous l'égalité des chances, fondement même du pacte républicain. Mais cette ouverture sociale ne pourra être mise en en œuvre dans la pratique qu'à la condition de surmonter les obstacles sociologiques ou économiques interdisant aux enfants des familles les plus modestes d'intégrer des classes préparatoires ou autres formations d'excellence, alors même qu'il en ont les capacités. C'est ce qu'a souligné le préfet le Deun dans son intervention: *«il est parfaitement choquant que, selon que l'on soit issu d'un milieu populaire ou pas, on ait plus de chances de faire des études supérieures. C'est une idée qui me paraît aller à l'encontre des fondements de notre République. Les statistiques le prouvent : parmi les non diplômés, on trouve 1 enfant de cadre pour 5 enfants d'ouvrier et ça, ce n'est pas normal ! Tout ce qui peut permettre aux jeunes issus de milieu populaire d'avoir envie de faire des études doit être favorisé…»*

DOMINIQUE BERNERD

Remise de diplômes à La Brosse

Lycéens et étudiants, ils étaient 65 (sur les 130 nouveaux diplômés de juin 2013), à participer dans l'amphithéâtre du lycée La Brosse, à la remise de diplômes organisée conjointement par le lycée et l'amicale des anciens élèves, *«les Brossards»*. C'est la troisième année consécutive que se déroulait cette cérémonie, en présence d'une centaine de personnes : amis, enseignants, familles… Avec la satisfaction de constater au fil des ans une participation de plus en plus grande des jeunes diplômés, du brevet des collèges aux BTSA.
Les Majors de promotions ont reçu en cadeau de la part du lycée, un ouvrage de leur choix, commandé par les professeurs documentalistes, accompagné d'un chèque de 30 € et d'une mallette de transport d'ordinateur, de la part de l'amicale. Tous sont repartis avec la gazette de l'amicale et un stylo à encre effaçable, objet à la mode s'il en est, difficile à offrir en cours d'année scolaire !


«Photo de famille» des nouveaux diplômés

Interrogés sur leur devenir, les lauréats ont déclaré majoritairement poursuivre leurs études ou être en emploi. Ce qui confirme le résultat de l'enquête officielle menée sur *«le devenir des élèves et étudiants 7 mois après leur diplôme»* selon laquelle, concernant les élèves du lycée la Brosse: 55 % sont en poursuite d'étude (formation initiale, apprentissage ou continue), dont 70% dans l'enseignement agricole ; 39% sont en emploi, dont 80% dans le secteur productions agricoles ou périphérique (agroalimentaire, banques) ; 6% sont sans emploi.

Infory

L'enseignement agricole : une valeur sûre grandeur nature

Le salon Infory ouvre ses portes le 11 février à Auxerrexpo. L'occasion, deux jours durant, de rencontrer la diversité des offres du secteur agricole et des secteurs professionnels accessibles après la 3e ou le Bac.



Penser l'orientation de ses enfants en ignorant l'enseignement agricole, c'est se priver de réelles opportunités de préparer des métiers concrets, trouvant des débouchés rapidement, dans des départements ruraux comme l'Yonne.

Le secteur agricole est l'un de ceux qui offre le plus de perspectives actuellement, comme le prouvent les statistiques : au niveau national, 80% des jeunes issus de l'enseignement agricole ont trouvé un emploi. La filière ne concerne pas que l'agriculture, mais débouche également sur les secteurs d'activité les plus divers: l'horticulture, les paysages, la forêt, l'environnement et l'agro alimentaire, le services aux personnes et aux territoires… Avec la possibilité aussi, de suivre des formations générales préparant aux études longues.

L'enseignement agricole peut faire office également de seconde chance en permettant une réorientation vers des activités concrètes, au sein d'établissements à taille humaine répartis sur tout le territoire. Apportant un réel accompagnement qui permet à chaque jeune selon ses motivations, d'accéder à des métiers ou des niveaux de formation pas envisagés de prime abord. Comme le prouvent les témoignages d'Ella, Lucile, Amandine, Geoffroy et Eric, qui ont tous su profiter des opportunités qu'offrent les établissements d'enseignement agricole, qu'ils soient publics ou privés.

«Ne pas avoir peur du scientifique…»

L'EPL des terres de l'Yonne est l'établissement public d'enseignement agricole le plus important du département. Il comporte l'équivalent de 700 apprenants, répartis en deux lycées, un CFA, et un CFPPA, préparant à plus de 20 diplômes, de la 3e au BTS, dans les métiers les plus divers : de l'agriculture à la viticulture, en passant par les services à la personne, la vente, les métiers du cheval, les analyses, l'aménagement et les travaux paysagers. Ouverte il y a 3 ans, la formation *«Bac professionnel laboratoire contrôle qualité»* va fêter cette année sa première promotion. Amandine Simoneau y est élève de terminale et témoigne de son expérience : *«je suis venue au lycée la Brosse en Bac pro laboratoire contrôle qualité, car c'est une formation qui permet d'avoir des compétences techniques et pratiques. Contrairement à un Bac scientifique, où on ne se spécialise pas, le Bac pro LCQ permet d'apprendre et de pratiquer en microbiologie et en physique chimie. On n'apprend pas que de la théorie, mais une réelle possibilité de mise en pratique…Les 16 semaines de stage permettent un contact concret avec le monde du travail et d'aborder la vie professionnelle plus sereinement. Après le Bac pro, on peut directement travailler en tant que technicien de laboratoire ou continuer en BTS Anabiotec, comme j'envisage de le faire, pour devenir responsable qualité hygiène, sécurité et environnement. Par ailleurs, le lycée possède un internat, ce qui n'est pas le cas partout. Il y a une vie active, avec la possibilité de faire du sport. Il ne faut pas avoir d'a priori ni avoir peur du scientifique car on est encadré par un groupe d'enseignants qui sont là pour nous et nous viennent en aide en cas de difficultés…»*

Travaux paysagers et filière équine

Geoffroy et Eric sont eux, entrés en Capa Travaux Paysagers après la classe de 3e. Un choix d'orientation dicté par un réel goût pour le végétal. Pourquoi en apprentissage ? *«Pour se retrouver avec des gens qui pratiquent le métier au quotidien…»* Choisissant le Centre de Formation d'Apprentissage de Champignelles pour sa dimension familiale et le suivi personnalisé des formateurs. Après la réussite à l'examen, Eric et Geoffroy ont déjà choisi de poursuivre en Bac Pro Aménagements Paysagers, la construction de leur avenir professionnel, aidés en cela par l'équipe de l'établissement.

Passionnées depuis toujours par les chevaux, Ella et Lucie ont elles aussi choisi Champignelles, pour y passer un Bac Pro *«Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique»*. La formation, répartie entre des cours théoriques en centre et la pratique d'une activité professionnelle chez leur maître d'apprentissage, a été un facteur déterminant dans leur choix. Elles bénéficient du contact avec la clientèle, tout en travaillant avec les chevaux chez leur employeur, pouvant de surcroît, échanger sur leur expérience avec leurs camarades et leurs formateurs au CFA.

Nahtalie Adnet
Chambre d'Agriculture de l'Yonne

►Zoom sur...

Infory : formations professionnelles et technologiques

La 21e édition du Forum des métiers et des formations se déroulera les mardi 11 février, de 9 h à 20 h 30 et mercredi 12 février, de 9 h à 17 h, au parc des expositions d'Auxerre. Une soixantaine de participants seront répartis sur 11 pôles professionnels et proposeront information, démonstration, concours… Destiné aux élèves de 3e des collèges et aux élèves de cycle long recherchant une orientation vers une voie professionnelle, Infory est aussi l'occasion pour tous les jeune, d'élargir leur champ des possibles.

► Formations

Opportunité d'investir dans un système de guidage

Formation sur 1 jour, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Etre capable de vérifier la rentabilité de l'investissement, savoir dimensionner un investissement adapté à mes besoins, être capable d'analyser les offres du marché de façon pertinente
Dates : jeudi 13 février
Lieu : Avallon
Participation financière : 105 €.
Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs abonnés à Mes P@rcelles
Contact : Richard Wylleman, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 24
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Prendre sa retraite: un projet à construire

Formation sur 1 jour, organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Thème : Aborder de façon positive cette nouvelle étape et se préparer aux changements. Avoir une vision claire des démarches et des enjeux de la cessation d'activité
Dates : vendredi 14 mars
Lieu : en fonction des participants
Participation financière : 65 €.
Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs se préparant à la retraite
Contact : Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 21 95
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Précipitations automnales

La MAE rotationnelle devient difficile à respecter

Avec des semis de céréales d'hiver fortement perturbés, le respect des engagements de la MAE rotationnelle peut s'avérer difficile à respecter.

Face aux conditions pluvieuses des mois d'octobre et de novembre, les semis de céréales d'hiver ont été non seulement retardés mais aussi perturbés, s'étalant ainsi jusqu'en décembre. Heureusement, avec les températures clémentes de ce dernier mois de 2013 et celles de janvier, les semis de début décembre ont aujourd'hui atteint le stade 1-2 feuilles. A contrario, les semis réalisés début novembre ont été suivis de fortes précipitations qui ont causé le dépérissement d'une partie des grains semés. Certaines parcelles devront être ressemées au printemps. D'autres parcelles n'ont pas été semées notamment celles destinées à recevoir de l'orge d'hiver : environ 5% des surfaces en céréales d'hiver n'ont pas pu être semées.

Avec des assolements fortement perturbés, il peut s'avérer difficile de respecter les cahiers des charges de cer-taines MAE dont la MAE rotationnelle. En effet, cette mesure oblige notamment à avoir au moins 4 cultures chaque année et à ne pas semer deux années de suite la même culture. Il est nécessaire de prévenir l'administration en cas de non-respect ou de difficultés à respecter le cahier des charges. La Chambre d'agriculture peut également vous accompagner dans votre réflexion et étudier avec vous les différentes possibilités qui permettraient de respecter vos engagements.

Contacts :
MAE rotationnelle - Christophe Vivier - Tél : 03 86 94 22 26
MAE territoriale - Tiphaine Trousson - Tél : 03 86 94 22 21.

Chambre d'Agriculture 89

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Journée "Méthanisation à la ferme" le 18 février à Pouilly-en-Auxois

Des solutions envisageables

La Bourgogne compte à ce jour huit installations de méthanisation agricole en fonctionnement. Cinq autres seront mises en service dans l'année. Contrairement aux idées reçues, les unités de méthanisation ne sont pas réservées aux plus grosses exploitations. Plusieurs systèmes existent et sont adaptés aux différents types de structures. Pour faire le point sur le sujet, l'Ademe Bourgogne organise une journée d'échanges ouverte à tous le 18 février à Pouilly en Auxois.

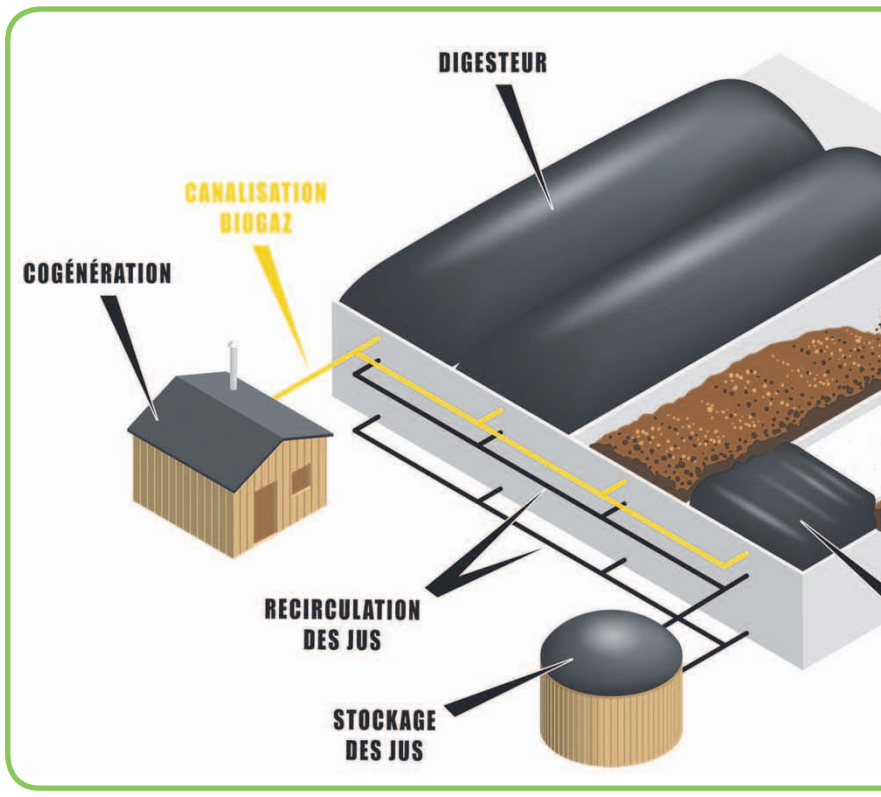
En Bourgogne, comme en France, la méthanisation agricole se développe de manière raisonnée. Début 2014, dans notre région, huit installations sont en fonctionnement et cinq autres vont être mises en service dans l'année. Ces projets déjà aboutis apportent des premiers éléments de réflexion sur l'orientation du développement de la méthanisation. Ainsi, il apparaît essentiel d'encourager une méthanisation adaptée au plus grand nombre, intégrant les particularités et la diversité de l'agriculture. L'objectif est de multiplier le nombre d'installations de manière cohérente afin d'optimiser les bénéfices pour les agriculteurs et les acteurs économiques du territoire.

Il existe aujourd'hui des systèmes de méthanisation permettant de répondre aux besoins d'un maximum d'exploitations, dans des projets individuels ou collectifs, de petites ou grandes tailles. Elles apportent des solutions aux contraintes techniques (difficulté à méthaniser du fumier, intermittence de la production, manque de valorisation de chaleur…) qui freinent souvent le montage des projets et elles permettent ainsi d'associer des filières jusqu'ici moins concernées comme les exploitations de grandes cultures et d'aviculture.

Journée d'information

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de Bourgogne (Ademe) en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, organise une journée technique d'échanges sur le thème de la méthanisation agricole. Les agriculteurs, représentants d'organismes agricoles, services de l'état sont donc conviés à participer à ce rendez-vous régional qui aura lieu le 18 février prochain à Pouilly-en-Auxois (voir encadré).

Au cours de cette journée, les organisateurs présenteront des solutions et aborderont des thèmes nouveaux, allant plus loin que le modèle de méthanisation traditionnel. Il s'agit en aucun cas de proposer des solutions miracles et universelles. Cette journée est plutôt destinée



Fonctionnement d'une unité de méthanisation par voie sèche. Ce shéma représent
Ferté Loupière dans l'Yonne. *(voir ci-contre)*

▶ Infos pratiques

Biogaz Comment adapter la méthanisation à la diversité de l'agriculture bourguignonne

Réunion d'information à destination du monde agricole organisée par l'Ademe et la Chambre d'agriculture de Bourgogne. Rendez-vous le 18 février à 9h30, salle polyvalente de Pouilly-en-Auxois. Participation gratuite. Inscription obligatoire avant le 11 février sur le site de l'Ademe Bourgogne (www.bourgogne.ademe.fr).

Renseignements:
- **Bertrand Aucordonnier au 03 80 76 89 80 bertrand.aucordonnier@ademe.fr**
- **Élise Fossaërt au 03 80 76 89 67 elise.fossaert@ademe.fr**

Méthanisation à la ferme

Bilans et perspectives

Au 1er janvier 2014, huit installations de méthanisation valorisant le biogaz sont en fonctionnement en Bourgogne dont sept agricoles. Une autre installation est en cours de construction et six autres sont en étude règlementaire et devraient voir le jour cette année. Sur ces installations, l'Ademe à mis en place un suivi précis afin de mieux connaître la technique de méthanisation et d'en assurer un développement cohérent. Les installations agricoles font l'objet d'un suivi d'impact du digestat sur les sols et les cultures. Une étude a également été lancée afin de connaître l'impact sur l'emploi local de ces installations.

Sept des huit installations comptent moins d'un an et demi de fonctionnement. Même s'il est trop tôt pour dresser un bilan technico-économique précis, quelques chiffres peuvent néanmoins être retenus pour ces installations: 30 000 tonnes de matière méthanisées dont 55% d'effluents d'élevage ; 1 000 kW de puissance électrique totale ; plus de 4 millions de kWh électriques injectés (soit l'équivalent de plus de 1 000 foyers) ; 3 millions de kWh thermique valorisés (soit l'équivalent de 300 000 litres de fioul). D'un point de vue financier, l'ensemble des 8 projets représente un investissement global de plus de 11 M€ dont 4 M€ de subventions (Ademe, Conseil régional, Fonds européens Feder, ministère de l'Agriculture).

La Bourgogne reste en retrait en termes d'installations. Une progression assez lente qui peut s'expliquer par plusieurs de freins. D'une part, les investissements sont coûteux (de 500 000 € à 2 000 000€ en moyenne) et imposent une assise financière saine. Autre frein au développement, les contraintes techniques au premier rang desquels le manque de gisement ou la saisonnalité de sa disponibilité (notamment pour le fumier). Certes, l'apport de matières extérieures peut représenter une solution, à condition d'être pérennes dans le temps et d'offrir une qualité suffisante pour un retour au sol. La deuxième contrainte réside dans la valorisation de l'énergie produite. En effet, il est nécessaire d'avoir une utilisation de la chaleur, au moins pendant les mois d'hiver. Le chauffage de bâtiment en substitution d'énergie fossile reste la meilleure valorisation (les bâtiments peuvant se situer à une distance de 500 m à 1 km avec un coût acceptable). Si le réseau de gaz naturel est présent, l'injection du biogaz est une possibilité intéressante, cependant cela représente un investissement important et des charges élevées, et sera donc réservé à une installation conséquente.

Des opportunités et des perspectives différentes

L'évolution des demandes fait état de projets majoritairement agricoles, avec en fil rouge une recherche d'autonomie sur les intrants et des installations de taille modeste.

Si des exploitations peuvent monter des petites unités individuelles et autonomes, il est également possible d'envisager un regroupement d'exploitations permettant une taille de projet plus important.

La puissance électrique moyenne des projets actuels est de l'ordre de 100 à 150 kW électriques, soit l'équivalent de la consommation de 200 à 300 foyers hors chauffage électrique, et mobilisent un volume de 3 000 à 8 000 tonnes de matières par an.

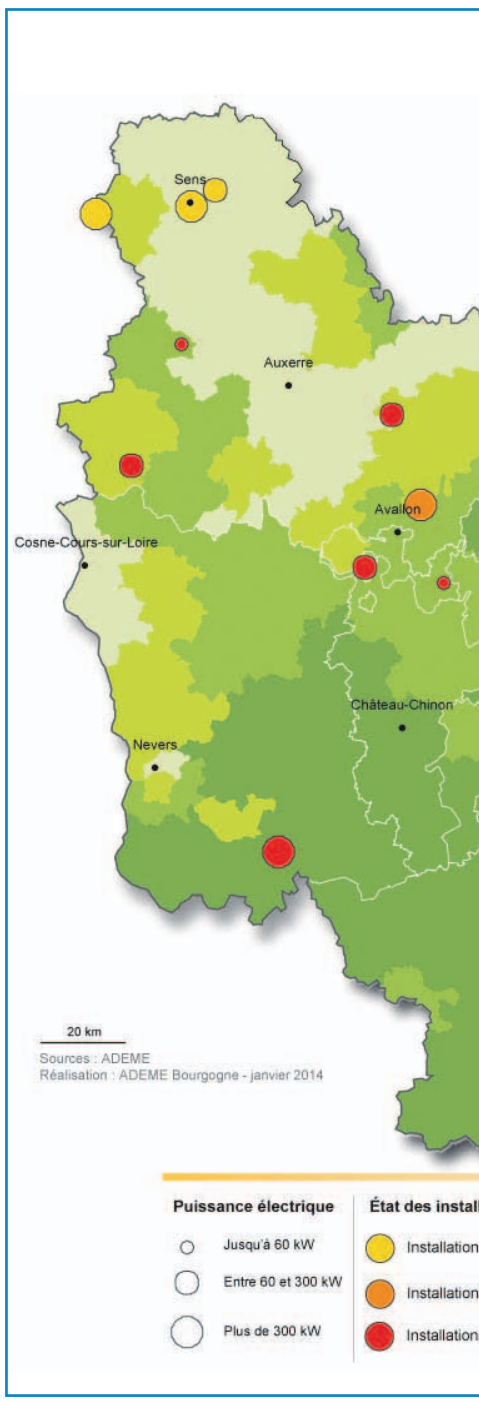
Face à ces contraintes techniques, des solutions existent et se développement. Au niveau de la technologie, de nouvelles formes de méthanisation, dites en voie sèche, émergent et permettent de méthaniser des substrats secs comme le fumier, de manière plus adaptée (exemple de l'installation du Gaec de Val Maury).

Dans ce cas, l'intermittence des effluents d'élevage peut être compensée en partie avec des substrats agricoles plus facilement disponibles. La récupération des menues pailles, par exemple, se développe et offre une matière assez énergétique pouvant être facilement stockée. La récupération de cultures intermédiaires à vocation énergétique est souvent évoquée également, cependant il faut être prudent avec ces cultures dont le coût de récolte et d'ensilage est difficilement rentabilisé par la production d'énergie qui en ressort.

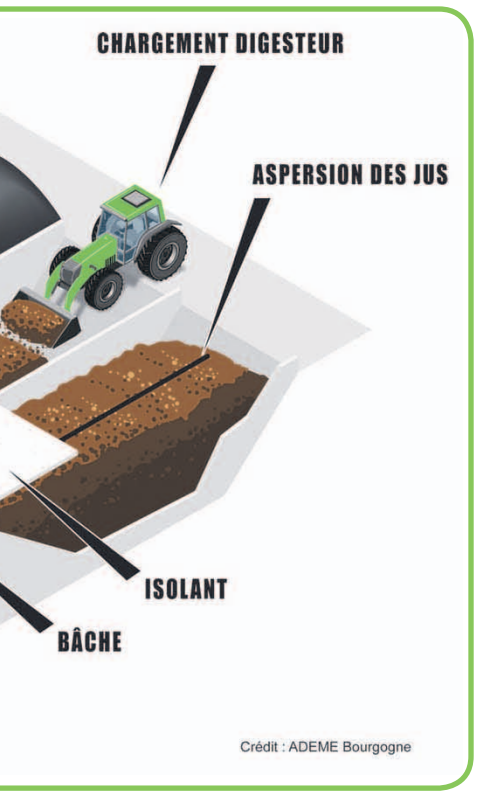
Concernant la valorisation de la chaleur, de petites unités de séchage permettant commencent à voir le jour. Les séchoirs permettent de sécher la matière sous différentes formes (en vrac ou en botte) et sont souvent mixtes donc adapté à sécher du fourrage, du maïs ou encore des plaquettes de bois. En fonction des situations et des opportunités, cette valorisation nouvelle peut apporter une plus-value à l'élevage et au territoire.

Enfin, une nouvelle perspective apparaît avec la compression et la mise en bouteille du biogaz. Cela pourrait permettre de stocker et de transporter le biogaz sur plusieurs kilomètres vers des points de consommation. Ce biogaz en bouteille peut également être utilisé en carburant sur une flotte de véhicule. Cependant, cette dernière hypothèse technique reste coûteuse. Elle nécessite des adaptations sur la flotte existante ou l'achat de nouveaux véhicules et sera donc réservée des projets d'une certaine taille.

FD



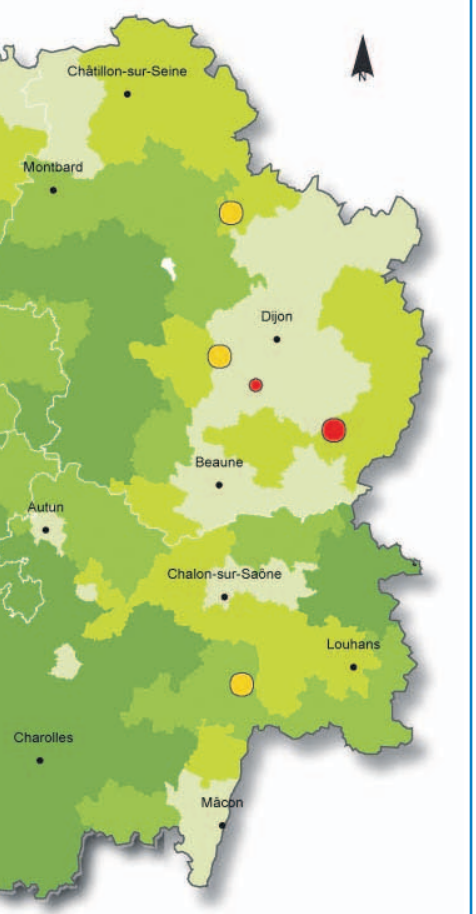
s pour le plus grand nombre



e l'installation du Gaec de Val Maury à La

à exposer un panel d'opportunités pour développer des projets de méthanisation adaptés à chaque configuration, répondant à un enjeu plus global pour l'agriculture et les territoires ruraux.

Frédéric Duclos



Focus

Les atouts de la voie sèche

A la tête d'une exploitation de 170 ha en polyculture élevage à La Ferté Loupière, Simon et Nicolas Beck ont installé sur leur ferme des Rabiers, une unité de méthanisation par voie sèche. La première de ce type dans tout le département de l'Yonne.

C'est à l'issue de plusieurs voyages d'étude en Allemagne et en France, entre autre au Gaec du Bois Joly, en Vendée, pionnier en matière de méthanisation par voie sèche, que les frères Beck se sont lancés dans l'aventure. Aidés en cela par Bertrand Aucordonnier, de l'Ademe Bourgogne qui les a accompagnés tout au long du projet, depuis les premiers contacts début 2011 jusqu'au raccordement au réseau EDF en juillet 2013. Le volet administratif pouvant à certains moments décourager confie Simon Beck, pour qui, le choix d'une unité de méthanisation en phase sèche n'est pas le fruit du hasard : *«nos vaches laitières sont en logettes raclées, produisant un fumier manutentionnable et non pompable. On a toujours été équipés en solide, du fait de la nature de nos sols peu portants, des limons hydromorphes et argiles, caractéristiques de Puisaye. Et puis, avec du fumier, l'épandage est beaucoup plus facile à gérer qu'avec du lisier, une fois égoutté, on le met en en bout de champ et il nous attend. Pas besoin de prévoir des systèmes conséquents de stockage…»* D'autant que la ferme est répartie sur 3 sites dans un rayon de 10 km, avec les contraintes d'épandage que cela suppose.

Un process simplifié

«Si la voie liquide c'est un peu la formule 1, la voie sèche, c'est comme la 2 cv, beaucoup plus simple !» La technique retenue par Simon et Nicolas Beck ne nécessite pas de matériel d'introduction et de brassage important et dispendieux en énergie et le process en est simplifié. Une fois la stabule curée, le fumier est stocké sur une fumière et chargé ensuite au godet dans chacun des 4 digesteurs : des fosses en béton d'une longueur de 24 m et d'une profondeur maximum de 3,5 m en pente continue, terminée par une partie plate comportant des caniveaux pour récupérer le liquide en bas de fosse, renvoyé en surface par une pompe de circulation. Le plancher chauffant des silos permet de maintenir une température moyenne de 39 °, mais avec des écarts importants selon les saisons, compte tenu d'une forte déperdition et en dépit des bâches isolantes installées au dessus de la structure. Le potentiel de méthanisation reste toutefois identique, la différence de température extérieure étant compensée par un temps de séjour plus ou moins long : 60 jours en été, pour 80 jours en hiver.


Une manière efficace de tester la solidité des bâches recouvrant les silos

Les 4 digesteurs fonctionnent en décalé, afin d'avoir une production de biogaz constante dans le temps. Toutes les 2 ou 3 semaines, le digestat est récupéré sous forme solide, sorti au télescopique et stocké sur la fumière ou en bout de champs avant d'être épandu. Les jus issus des digesteurs sont récupérés puis réinjectés afin d'enrichir les fosses par du liquide chaud et riche en bactéries méthanogènes. Une surveillance est effectuée en début de fermentation pour mesurer notamment les niveaux de souffre et vérifier le taux de méthane qui se situe aux alentours de 30 % en début de cycle pour finir à 55 %. Conséquence d'une alimentation des animaux riche en tourteaux de colzas, les exploitants ont du rajouter au dispositif un filtre à charbon actif, afin de faire baisser les niveaux de souffre.

Temps de travail quotidien estimé par Simon Beck : *«20 mn par jour. Ce qui peut faire hésiter à s'engager, ce sont les opérations de bâchage et rebâchage effectuées toutes les 2 à 3 semaines, de l'ordre d'1 journée à 1,5 journée de travail quand on a pris l'habitude…»*

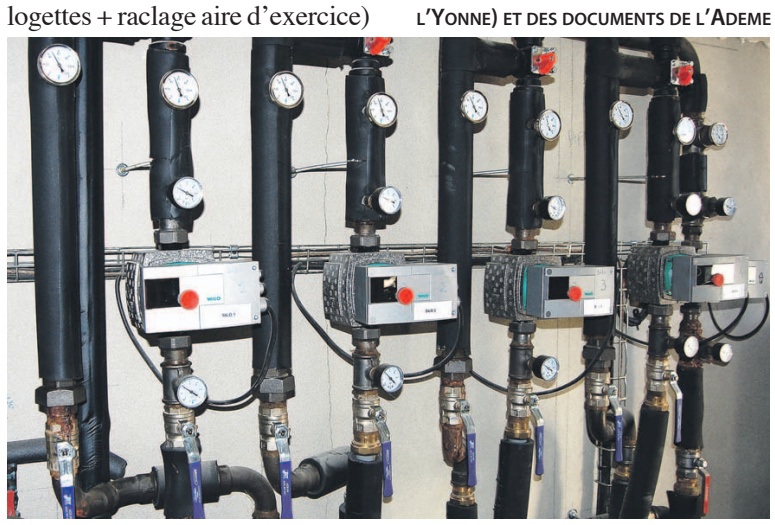
Un approvisionnement entièrement autonome

L'approvisionnement du méthaniseur est entièrement autonome et s'effectue à partir des 2000 tonnes de fumier mou (fumier des logettes + raclage aire d'exercice) produit annuellement par la centaine de vaches laitières présentes sur l'exploitation. Pour compenser la baisse de volume générée en été par les vaches au pré, les deux frères ont développé des cultures intercalaires estivales, de type moha associé à du trèfle d'Alexandrie. Récoltées en septembre, enrubannées, elles sont ensuite stockées pendant 1 an et incorporées dans les digesteurs en fonction des besoins. Le biogaz produit est valorisé dans un moteur de cogénération de 65 kW électriques permettant à la fois de produire de l'électricité et de la chaleur. Environ 1000 kWh sont ainsi injectés quotidiennement sur le réseau, la chaleur produite servant à chauffer les deux maisons familiales, ainsi que l'eau chaude sanitaire de la salle de traite et un aérogénérateur. Insuffisamment valorisée l'été, faute de piscine municipale à chauffer, mais Simon Beck ne désespère pas de pallier ce problème : *«peut-être pourrait-on étudier la possibilité de sécher des copeaux de bois… ?»*

Au-delà du bilan énergétique (633 tonnes de CO2 économisées par an) les atouts économiques sont intéressants avec l'assurance d'un revenu complémentaire à l'atelier d'élevage. Investissement global : 680 K€, subventionnés à 34 % (Ademe, Région, Fonds chaleur européen, Feader), pour un temps de retour sur investissement estimé entre 7 et 8 ans. Atouts agronomiques également, avec un taux d'azote minéral multiplié par 5 dans le digestat par rapport à du fumier classique et donc plus rapidement assimilé par les plantes.

Dominique Bernerd,
avec l'appui technique de Vincent Gallois (Chambre d'agriculture de l'Yonne) et des documents de l'Ademe


Le moteur de cogénération 100 % gaz, fournit 65 kW électriques.


Point de départ du réseau de distribution de la chaleur.

Trois questions à François Patriat, co-président de l'Anev

"J'ai voté la loi Evin, je le regrette aujourd'hui"

François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne a été élu le 28 janvier à la co-présidence de l'Association nationale des élus de la vigne et du vin. Un poste clé, alors que le monde du vin est exposé à diverses menaces.



"Face aux menaces que nous sentons peser sur notre viticulture, les élus du vin ont pour mission de sensibiliser les élus européens et la commission européenne".

Terres de Bourgogne : Votre élection à la co-présidence de l'Anev intervient au moment où la viticulture se trouve sous la menace d'un nouvel arsenal anti-vin qui inquiète les professionnels. Quelles sont les priorités et les marges de manœuvre de l'Anev ?

François Patriat : En matière de vin, je préfère être sur l'offensive plutôt que sur la défensive. Le combat à mener est à la fois, législatif, sociétal et sanitaire. Le sanitaire étant la lutte contre l'esca et la flavescence dorée, qui nécessite de mobiliser des financements pour la recherche. Mais il ne s'agit pas seulement de défense, les priorités de l'Anev sont aussi d'informer et de promouvoir. Il ne faut pas céder aux sirènes des pays nordiques, pour lesquels le vin est un produit comme un autre. Le vin est un produit économique, identitaire et culturel. Le vin est un marqueur identitaire pour la France, mais aussi un vecteur pour l'entrée sur des marchés export d'autres activités économiques et industrielles. Il s'agit donc de sauvegarder notre capacité exportatrice, alors que notre production de vin est pénalisée pour la quatrième année. Dans ce contexte, les élus du vins doivent continuer de soutenir les instances professionnelles, interprofessionnelles et l'Inao en particulier, pour améliorer l'ensemble de la production française, une production qui doit tendre vers l'exception et la qualité. C'est une rôle sensibilisation, d'information, de promotion que celui de l'Anev, lieu de stratégie et de réflexion sur la place du vin dans notre société contemporaine. Les droits de plantation, l'installation des jeunes, l'inscription des *«climats de Bourgogne»* au patrimoine mondial de l'Unesco, en font partie... Face aux attaques dont le vin est la cible, il faut déconnecter l'aspect addictif, du produit économique réel qu'est le vin. Aujourd'hui, il y a une dérive vers la répression et la sanction, à l'inverse d'une attitude plus *«préventive»*, qui fait appel à la responsabilité et à une conscience collective. Les élus du vin ont un rôle moteur. Ainsi, sur le plan européen, le combat des droits de plantation n'est pas fini. il reste un point noir sur le fonctionnement de la gestion de ces droits à l'intérieur de l'enveloppe (1% par État) qui va permettre de planter des vins sans IG, sur n'importe quelle surface, y compris sur les zones AOC. La commission tente de verrouiller un texte qui autorisera toutes les plantations, sans droit de regard des États. Un texte qui doit être examiné dans les deux mois... juste avant les Européennes.

TdB : L'absence de définition claire de la publicité dans la loi Evin a ouvert la porte à tous les excès, ne faudrait-il pas remettre totalement à plat un loi dont les imprécisions font le jeu des plus répressifs ?

François Patriat : J'ai voté la loi Evin en son temps, mais je le regrette aujourd'hui. Ce n'était pas une loi contre le vin, mais une loi destinée à mieux organiser la publicité sur les alcools forts. Les grands groupes internationaux étaient visés, car ils disposent de moyens financiers importants pour communiquer. Leur communication avait tendance à étouffer celle du vin. La loi Evin n'a pas que des vertus, mais elle donne un cadre, imaginer de rouvrir ce cadre pourrait permettre à certains de revenir sur les acquis ou les consensus que la filière a su installer. Il y a toujours un risque et un piège à rouvrir à la représentation nationale de tels débats. En revanche, la gestion et l'élargissement du cadre réglementaire sur les NTIC doit se poser en préservant l'expression du milieu viticole, face à la puissance des grands groupes de spiritueux. Concernant les mesures fiscales, il faut accompagner les metteurs en marché, leur faciliter l'export. C'est un travail de longue haleine, on ne «conquiert» pas les États-Unis, mais on gagne des parts de marché, État après État... d'où la nécessité d'accompagner la croissance externe des grandes maisons françaises. Il faut aussi promouvoir l'œnotourisme, qui représente l'un des premiers maillons de la réussite en Bourgogne. Les asiatiques et tous ceux qui veulent connaître nos vins, viennent aussi pour découvrir une histoire, un patrimoine, une culture.

TdB : L'Anev souhaite jouer un rôle moteur sur la question de l'installation en viticulture, comment ?

François Patriat : En prenant des initiatives, comme celle d'un grand débat sur l'installation des jeunes, qui associe, dans le courant du 3ème trimestre, les professionnels et les Pouvoirs publics. Cette question de l'installation inquiète les élus et, selon les régions, le sujet est récurrent. Il relève d'une logique générale qui renvoie en France à la maîtrise de nos outils de production. Il faut *«sécuriser»*, en posant ce sujet au centre des organes de décisions que sont les Safer, les PLU, les Scot... Le maintien et le développement de notre capacité de production, comme la défense de notre culture viticole passe aussi par les établissements de formation. Le vin n'a pas un problème de modèle de rentabilité, il a un problème de positionnement sur le marché où la concurrence fait rage. Il y a un vrai savoir-faire reconnu sur la qualité, il nous faut conserver cette position de leadership.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ANNE-MARIE KLEIN

Agro-alimentaire

La Bourgogne à la conquête de l'Ouest des États-Unis

Depuis cinq ans, la Bourgogne participe au Winter Fancy Food Show. 2014 voit une nouvelle fois la représentation du savoir-faire de l'industrie agro-alimentaire régionale, avec la participation à ce grand salon dédié aux professionnels de l'alimentaire de six entreprises bourguignonnes.

Cette manifestation est un incontournable de la côte ouest des USA pour les professionnel de l'alimentaire, producteur, importateurs, distributeurs, détaillants et métiers de bouche. L'édition 2013 de ce salon avait accueilli 1 300 exposants provenant de plus de 35 pays et près de 18 600 visiteurs.
La Bourgogne est présente depuis cinq ans sur cette manifestation, grâce au soutien financier du Conseil régional de Bourgogne, dans le cadre du programme *«j'exporte de Bourgogne»*. Le Pavillon France avait mobilisé en 2013 trente et un exposants sur 225 m², se plaçant ainsi à la troisième place des pavillons étrangers. Cette année, vingt sept entreprises françaises qui ont fait le déplacement, dont six entreprises bourguignonnes.

Le collectif Bourgogne, installé au sein du pavillon France de la SOP et organisé par *«Vive la Bourgogne !»* regroupe ainsi les sociétés : Fromagerie Delin (21), Moulins Decollogne (21), Nectars de Bourgogne (21), Bourgogne Escargots (21), Moutarderie Fallot (21), Fromagerie Lincet (89) en partenariat avec le French cheese club.
Le marché américain représente plus de 300 millions de consommateurs. L'agroalimentaire représente 10,5% des exportations françaises aux États-Unis, qui sont le septième client de la France dans ce secteur. La France, quatrième fournisseur des États-Unis, après le Canada, Mexico et la Chine, est également le premier fournisseur européen des USA.



Les exposants du collectif, de gauche à droite : Sophie Da Mota et Marc Désarménien (Moutarderie Fallot), Emmanuelle Baillard (Nectars de Bourgogne), Nathalie Barbier (Fromagerie Delin), Marie-Lucie Jacquey (Moulin Decollogne) et France Aubriet (Bourgogne Escargots).

La Californie, 40 millions d'habitants et sixième puissance économique mondiale, est l'État le plus riche des USA avec un PIB de près de deux milliards de dollars, dont un quart provient du commerce international.

Journées laitières régionales

Mammites et cellules : un enjeu pour la filière

Nouvelle réglementation, mammites, qualité sanitaire… : autant de sujets évoqués lors de la Journée Laitière Régionale qui s'est déroulée le 23 janvier dernier au lycée la Brosse, à Venoy, dans l'Yonne.



Au micro : Bruno Verkest, président de la Section laitière du Loiret et membre du bureau de la FNPL.

En préambule de la matinée, un rappel de la nouvelle réglementation applicable au 1er avril prochain a été dressé par Corinne Menouvrier, de la Chambre d'agriculture du Loiret, responsable des contrôleurs de la zone Ouest et pilote du projet au niveau qualité du lait.

Si cette nouvelle réglementation concernant les germes et les cellules somatiques est entrée en vigueur depuis le 1er février, elle ne sera bien applicable dans les faits qu'au 1er avril 2014. Si les éléments fondamentaux de l'accord restent les plans cellules, les dérogations aux suspensions de collecte et les commissions de recours, une nouveauté toutefois, avec des conditions de reprises désormais harmonisées entre départements et régions.

Pour les germes, comme pour les cellules, si l'on est toujours en moyenne géométrique bimestrielle, on passe d'une moyenne fixe à une moyenne variable. Avec pour conséquence, après une 1ère alerte de moyenne bimestrielle supérieure à 100 000 germes, de revenir à conformité dans les 3 mois qui suivent, sur des moyennes glissantes. La réglementation 2012 restant en vigueur en cas de non retour à la normale, avec l'arrêt de collecte, sans plan de dérogation ni recours possible.

Concernant les cellules, dès le 1er niveau d'alerte, l'éleveur aura la possibilité d'entrer en accompagnement et d'entamer un plan d'action correctif, celui-ci n'étant plus désormais corrélé à l'arrêt. Il est envisagé que les Commissions se réunissent désormais mensuellement et non plus chaque trimestre. S'il est reconnu une première fois hors norme, l'éleveur se verra notifier un arrêt de 6 jours sans condition de reprise. Même chose en cas de récidive, mais si sa moyenne dépasse une 3e fois la barre des 400 000, il sera pénalisé d'une suspension indéterminée de 6 jours minimum, avec conditions de reprises. Une différence fondamentale avec ce nouvel accord : l'obligation pour l'éleveur, d'adresser lui-même un courrier pour toute demande de dérogation, sans passer comme avant par l'intermédiaire de sa laiterie.

Eleveur laitier à Sougères sur Sinotte, dans l'Yonne, Yves Lefet s'interroge : *«est-on certain que cette réglementation s'applique avec autant de vigueur dans tous les pays de l'Union et y a-t-il vraiment un risque sanitaire lié à la qualité des cellules, dans la mesure où le contrôle s'effectue à posteriori des livraisons, une fois les produits transformés voire consommés… ?»* Pour Bruno Verkest, président de la section laitière du Loiret et membre du bureau de la FNPL, la réponse est d'ordre économique : *«une mammite entraîne des mois sur la paie du lait et c'est votre marge qui en prend un coup (…) Ce règlement n'est pas de la répression pour de la répression. Derrière, il y a quand même des problèmes de commerce, d'agrément sanitaire pour nos laiteries. Ce n'est plus le marché intérieur qui nous valorise actuellement, c'est plus l'exportation. Si nous n'apportons pas de garantie au niveau sanitaire, tous ces débouchés risquent de ne plus nous être accessibles…»*

Un impact économique non négligeable

L'impact des mammites sur le plan économique résulte de plusieurs facteurs : quantité de lait produit, composition, longévité de l'animal etc. On estime ainsi qu'une mammite clinique peut engendrer une baisse de lactation de 5 %, soit pour une vache à 7500 kg, une perte de 375 kg. Au niveau des cellules, on considère une perte de 0,5 kg à 100 000 cellules, le double à 200 000 cellules, avec des variations en fonction du stade de lactation. La composition du lait souffrant, en cas de phase aigue de la maladie, d'une chute de la matière grasse. Si a court terme les cas de mammite clinique n'entraînent que très rarement la mort d'une vache (0,2 %), ce pourcentage est multiplié par 10 en cas de maladie due à une coliforme. Une vache en mammite réduisant son ingestion de matière sèche, cela induit aussi une perte de production laitière ainsi que de poids vif de l'animal. Au niveau de l'impact sur la reproduction, pas d'études concluantes, même si l'on sait bien qu'une vache perdant du poids de façon importante, connaît par la suite des problèmes de reproduction et de fertilité.

Une étude économique réalisée en 2001 a analysé les coûts de maîtrise et les pertes liées à la maladie : sur un troupeau de 100 vaches, dont 45 cas cliniques présentant une moyenne mensuelle de 215 000 cellules, la perte de production par animal atteignait 11 €/1000 litres, soit 78 € par an, répartis ainsi: pénalités (25%), réforme et mortalité (11%), baisse de production (33%), coût hygiène de traite (10%), traitement et équarrissement (7%), traitement cas cliniques (14%). Réactualisé en 2008, le coût d'un cas clinique moyen était de 155 €/an, avec une perte moyenne de lait non produit, de 300 €/1000 litres.

DOMINIQUE BERNERD

▶ Repères

Analyse des taux cellulaires et impact sur les résultats Galacsy 2012/2013

Technicien à la coopérative Alysé et responsable du réseau Galacsy, Joël Beaudeau a livré les résultats d'une étude portant sur 450 élevages, soit 40% des éleveurs de la zone (Saône et Loire, Côte d'Or, Yonne et Nièvre), avec 2 groupes distincts : l'un avec les taux cellulaires les plus élevés (474 000), le second avec des taux mieux maîtrisés (206 000). Les 2 groupes étant relativement identiques en matière de structures et de surfaces. Avec une première différence au niveau de la référence laitière (+ 30% pour les cellules maîtrisées), relativement gommée par le nombre d'UMO supplémentaires. Système fourrager quasiment identique mais différence notable au niveau de la productivité, avec + 20% pour les exploitations avec taux maîtrisé. Concernant les types de logement, tous les bâtiments apparaissent compatibles avec la maîtrise ou non des taux cellulaires, mais on constate un nombre relativement important d'aires paillées pour le groupe non maîtrisé. Pas de période de vêlage incompatible avec la maîtrise de la qualité du lait, mais une prédominance de vêlages en automne/hiver pour les taux cellulaires les plus élevés.

Le taux cellulaire conditionne souvent le paiement d'autres compléments. Après déduction des incidences TP, TB et buty, l'impact économique attribuable aux cellules sur le prix du lait, s'élèverait à 14€/1000 l, soit 5437€. Le poids du lait écarté pesant particulièrement sur les exploitations, avec un surplus de 220 l/VL, soit une perte économique de 4110€ pour les taux cellulaires élevés. L'impact économique global sur la marge représentant au final plus de 11 000€ (soit l'équivalent de 14 % de la marge brute de l'atelier lait).

Ovinpiades des jeunes bergers

Motivés et enthousiastes !

97 jeunes très motivés ont participé à la finale bourguignonne des Ovinpiades qui s'est déroulée le 30 janvier au Pôle régional ovin de Charolles. Déroulement et palmarès.



Chambre régionale d'agriculture

Tous les partenaires de la filière ovine (Organisations de Producteurs, Chambres d'agriculture et Syndicats ovins) ont eu à cœur de participer à la 9ème édition des Ovinpiades en organisant une finale régionale qui s'est déroulée le 30 janvier dernier, sur le Pôle régional ovin de Charolles.

L'organisation a été confiée par Interbev Ovins Bourgogne à la Chambre régionale d'agriculture et au site ovin de l'EPL de Fontaines (71).

Sept établissements scolaires de la région Bourgogne ont répondu présents : Legta La Barotte Haute Côte d'Or (21), Legta du Morvan (58), CFA de Fontaines (71), CFA de Challuy (58), Legta Cosne-Nevers (58), Legta d'Auxerre La Brosse (89), MFR du Jovinien (89) ont été représentés par 97 jeunes concourant pour essayer d'atteindre la note maximale!

Le jury composé d'éleveurs et de techniciens ovins de la région a été très impressionné par l'enthousiasme, la motivation et le sérieux de ces jeunes dont certains ont fait part de leur envie de s'installer en production ovine.

Une mention particulière pour les deux établissements qui ont concouru dans l'épreuve collective, avec une nette amélioration des prestations depuis la première édition de 2009-2010. Interbev ovin a remis aux vainqueurs une coupe et à chaque candidat le tee shirt officiel des Ovinpiades 2014 ou le tee shirt *«Ovinpiades Bourgogne»*. L'Organisations de Producteurs Terre d'Ovin a remis 50 € au premier et Cialyn une clef USB de 8 GO à tous les participants à l'épreuve collective.

L'ÉQUIPE RÉGIONALE OVINE

▶ Le Palmarès

Le gagnant de la journée est Thibaut Renaud, mais "malheureusement" ce candidat avait déjà été qualifié pour la finale nationale l'année dernière, or les élèves ne peuvent pas y participer deux ans de suite. En revanche, dès l'année prochaine, il pourra retenter sa chance. Un grand bravo à lui tout de même !

Les deux qualifiés seront donc les élèves arrivés en 2ème et 3ème positions. Il s'agit de :

Corentin Albert (Legta Nevers) et Alexis Collaud (CFA Fontaines)

Le 1er Prix féminin est obtenu par Pauline Arnoux du CFA de Fontaines

Le trophée du meilleur établissement revient au CFA de Fontaines,

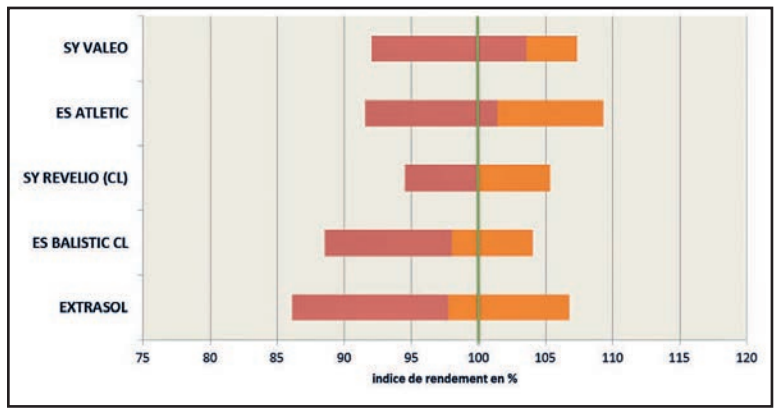
La meilleure épreuve collective revient au CFA de Challuy

Bilan tournesol

Des conditions climatiques pénalisantes

Avec 22,2 q/ha le rendement régional moyen du tournesol représente une contre-performance en 2013. La campagne est marquée par une forte pluviométrie en début et fin de cycle entraînant des implantations hétérogènes et des récoltes très tardives expliquant ce résultat d'ensemble en retrait. La précocité reste donc le premier critère de choix afin de récolter dans de bonnes conditions.

Si au niveau national on observe une progression des surfaces de 13% par rapport à 2012, en zone Est, les évolutions de surfaces sont très différentes d'une région à l'autre. Ainsi l'Alsace et la Lorraine affichent une augmentation alors qu'une baisse est enregistrée en Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté, Champagne- Ardenne et Picardie.



Productivité des variété oléiques précoces, 8 ou 9 essais (39,2, 51,55, 63x2, 69, 89x2). Rendement moyen des essais : 35 q/ha.

Le rendement très impacté par les conditions climatiques très pluvieuses et fraîches

Le rendement moyen régional est estimé à 22,2 q/ha (contre 26,6 q/ha en 2012). Ce faible niveau est dû en grande partie aux conditions climatiques défavorables tout au long du cycle de la culture. Mais cette moyenne cache une forte hétérogénéité. Ainsi des rendements supérieurs à 30q/ha ont été observés dans des situations où le semis et la levée ont pu être réalisés courant avril et une récolte en septembre avec une variété dont la précocité est adaptée au secteur.

Cela commence dès l'implantation avec des conditions humides qui retardent les semis dans les terres profondes à ressuyage lent. De ce fait les premiers semis qui débutent vers le 10 avril vont très vite s'arrêter et vont ainsi s'étaler jusqu'à la mi-juin. De plus les températures printanières extrêmement fraîches ne favorisent pas une croissance rapide des plantes. Dans ce contexte, les levées sont très hétérogènes handicapées par de nombreux dégâts de limaces mais aussi et surtout ceux des oiseaux (pigeons, corbeaux) entrainant des re-semis. De plus la présence de pucerons (localement forte) bloque le développement des tournesols même si la présence d'auxiliaires a tout de même permis leur régulation dans beaucoup de parcelles. Les pluies excessives ont également été défavorables à une bonne efficacité des herbicides avec présence de phénomènes de phytotoxicité. La faible croissance des plantes pendant cette période végétative n'a pas permis une détoxification rapide.



Un retard de floraison jamais rattrappé

La floraison est retardée d'environ 2 à 3 semaines. Même si juillet et août sont relativement secs et chauds accompagnés de quelques épisodes orageux entrainant des contaminations sur capitules, les plantes n'arriveront pas à récupérer le retard accumulé. Les maladies sur tige (phoma et phompsis) apparaissent tardivement et leur impact va être faible.

La fin de cycle est tout d'abord humide et fraîche. Le retour d'un temps sec et chaud en septembre va permettre de récolter les parcelles qui ont été semées en avril avec des variétés dont la précocité est adaptée aux secteurs. Mais les pluies en octobre et novembre vont vraiment contrarier les chantiers de récolte qui vont se prolonger jusque début décembre. Dans ces conditions, les taux humidités sont très importantes (parfois plus de 25%). Lorsque le séchage n'est pas réalisé très vite la qualité des graines se détériore avec des valeurs d'acidité élevées.

Résultats variétés

Ci-joint les résultats de l'évaluation variétale menée en 2013 par le Cetiom en collaboration avec nos partenaires terrain. Nous pouvons rappeler que le premier critère de choix est la précocité. La productivité des variétés est inversement proportionnelle à leur précocité. Aussi la tentation est grande de choisir des variétés plus productives et donc plus tardives. Mais afin d'espérer une récolte dans de bonnes conditions courant septembre, uniquement les variétés précoces et très précoces vont être cultivées dans le Nord et le Nord-Est. Les variétés ½ précoces seront semées dans les secteurs les plus au sud de la zone.

L.M.Allard - CETIOM

Cultures de maïs

Une année compliquée

Le Comité technique de l'Yonne regroupant les Organismes stockeurs du département (SeineYonne, Axeréal et Soufflet Agriculture), Arvalis-Institut du végétal et la Chambre d'agriculture, s'est réuni comme chaque année afin de faire le point sur les récoltes maïs ainsi que sur les performances des variétés.

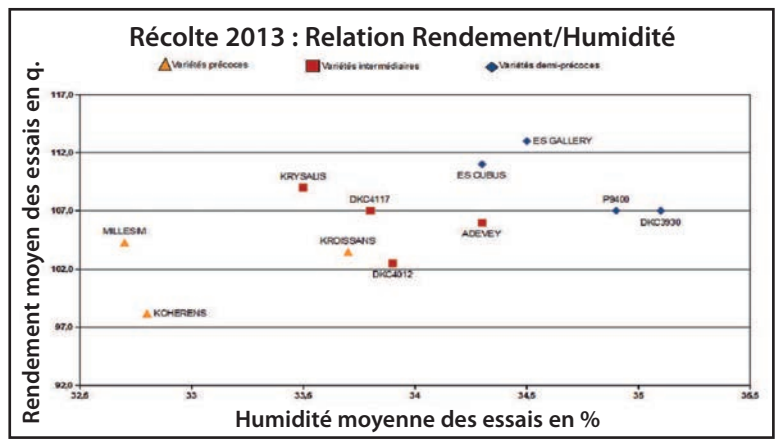
Une augmentation de 7% des surfaces en maïs a pu être notée dans l'Yonne passant de 9 500 ha en 2012 à 10 200 ha en 2013. Les retournements de colzas peu développés suite à l'automne précédent capricieux expliquent en partie cette hausse.

En 2013, l'implantation des maïs a été très difficile avec un seul créneau de semis dans des conditions optimales, à la mi-avril. Au-delà, les périodes pluvieuses se sont succédées, ne permettant pas une implantation dans les meilleures conditions. Il ne fut pas rare d'observer des parcelles avec *«les pieds dans l'eau»* jusqu'en juin. En terme de développement, un retard de floraison a été observé, en grande partie dû à un déficit des sommes de températures au début du cycle du maïs. Des situations difficiles ont été observées pour la mise en œuvre du désherbage. Cette année, les produits racinaires montrent une meilleure efficacité que les produits foliaires. Les températures fraîches au moment des applications étaient peu favorables à l'efficacité des produits foliaires. Les fortes chaleurs relevées courant juillet et début août ont pu pénaliser les parcelles dont l'implantation a été difficile. Effectivement, un stress hydrique subi entre la floraison et le Stade Limite d'Avortement des Grains impacte le nombre de grains au m². La fin de cycle a été plus clémente pour le remplissage avec des températures très douces et surtout l'absence de gelées pour les derniers semis. Quand les conditions le permettent, un semis précoce est préférable, limitant ainsi les effets néfastes sur le rendement.

Des récoltes perturbées par la pluie

Les pluies importantes des mois d'octobre et de novembre ont perturbé les récoltes. Ces dernières ont donc été tardives et l'humidité des grains élevée. L'absence de gel précoce en octobre a malgré tout permis une bonne fin de campagne.

Du côté des ravageurs, si les pucerons ont été bien contrôlés par les auxiliaires, on constate en 2013 une forte augmentation de la pression pyrale, en particulier sur des secteurs peu habitués à avoir des dégâts de cet insecte. Pour réduire la pression de ce ravageur, il convient de démarrer la prochaine campagne par un bon broyage des résidus de récolte du maïs. Rappelons que le Trichogramme est un bon moyen de lutte agronomique contre la pyrale.



Plus une variété est productive, plus elle se situe en haut du graphique. Plus elle est humide, plus elle est à droite. Une variété qui allie une bonne productivité et une faible teneur en eau à la récolte, se situe en haut et à gauche du graphique

En tête de la synthèse du Comité Technique, nous retrouvons les variétés ES gallery, ES cubus, P9400, krysalis, DKC 4117 et DKC3930.

Le potentiel de rendement n'est pas le seul critère à prendre en compte pour choisir une variété de maïs. L'humidité à la récolte est aussi un élément important car elle conditionne la date de récolte et par conséquent, les frais de séchage et les risques de mycotoxines. Au-delà de la précocité observée à floraison, la dessiccation (dépendante du type de grain) influence fortement le niveau d'humidité à la récolte : les variétés dentées présentent une dessiccation plus rapide. D'un point de vue économique nous considérons qu'un point d'humidité en plus correspond à un quintal par hectare en moins. La synthèse intègre des variétés de précocité différente : de précoce à demi-précoce (série 11 et série 12 dans la dénomination d'Arvalis).

Privilégier les variétés précoces en zone de plaine non irriguée. Dans les parcelles irriguées ou en zone de vallée (ex : vallée de l'Yonne), il est possible d'opter pour des variétés demi-précoces. A noter, une actualité chargée en terme d'homologation et de retrait de traitement de semence en particulier contre le Taupin : retrait du "cruiser" et homologation de deux autres produits, le *«sonido»* et le *«force 20CS»*.

Comité Technique
Chambre d'Agriculture 89

Mes p@rcelles

Des évolutions pour vous aider au respect de la réglementation

Avec près de 15 000 utilisateurs en France, Mes parcelles s'est imposé comme le leader des outils en ligne à destination des *«Agrinautes»*, en s'adaptant en permanence aux contraintes de la profession agricole. Une nouvelle fois, Mes parcelles est le premier sur le marché à proposer un outil intégrant l'ensemble des nouvelles règles liées à la Directive nitrates.

Mes parcelles vous facilite la réglementation. En intégrant désormais la manière officielle de calculer la dose d'azote à apporter aux cultures en zone vulnérable, l'outil facilite l'appropriation des nouvelles règles de la Directive Nitrates. Il assure aussi la traçabilité des produits utilisés, la réalisation des documents obligatoires de suivi d'activité et préserve l'efficacité économique de l'exploitation.

Faciliter la saisie et les calculs

Mes parcelles ne nécessite pas une grande maîtrise du clavier. Une gestion intuitive de la saisie permet aisément d'enregistrer les travaux parcellaires (semis, épandages, traitements, récoltes…) d'un simple clic. Vous serez sûr de ne rien oublier.

A parti des informations que vous lui donnez, Mes parcelles calcule automatiquement les doses d'azote à apporter (méthode du bilan) pour chaque parcelle. Les calculs sont conformes à l'arrêté établissant le référentiel régional de mise en ouvre de l'équilibre de la fertilisation azotée. Les conseils sont précis, car ils prennent en compte les référentiels agronomiques de la région, les analyses de sol éventuelles, les effluents, la rotation et les objectifs de rendement. Les éléments saisis dans le Plan Prévisionnel de Fumure sont directement valorisables pour la réalisation du Cahier d'Epandage.

Etre sécurisé dans les saisies grâce aux alertes

Tout au long de la saisie, Mes parcelles contrôle vos enregistrements et vous alerte en cas d'anomalie. Les calendriers d'interdiction d'épandage sont directement intégrés dans l'outil et vous informent si vos dates d'apport ne sont pas conformes à la réglementation.

La Surface Potentiellement Epandable de chaque parcelle sera calculée précisément en tenant compte des contraintes liées aux cours d'eau, tiers et pentes.
Pour vos produits phytosanitaires, vous êtes immédiatement informé des évolutions des homologations. Vous pouvez tester vos mélanges et des alertes vous informent sur le respect des doses homologuées en fonction des cibles, des délais avant récolte.

Pouvoir éditer ses documents réglementaires

Mes parcelles édite automatiquement les registres réglementaires de la conditionnalité PAC : plan prévisionnel de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire. Les documents parcellaires sont clairs, à jour et disponibles en ligne à tout moment.

Une assistance sur mesure pour vous accompagner durablement
L'assistance Mes parcelles vous permet de bénéficier de formations collectives pour mieux maîtriser l'outil ainsi qu'une hotline à votre écoute pour un dépannage rapide.
Nous vous apportons également un suivi individuel personnalisé. Vous choisissez le domaine dans lequel vous souhaitez être accompagné : cartographie de l'exploitation, prévision de fumure, vérification des enregistrements, déclaration Pac.

Contacts

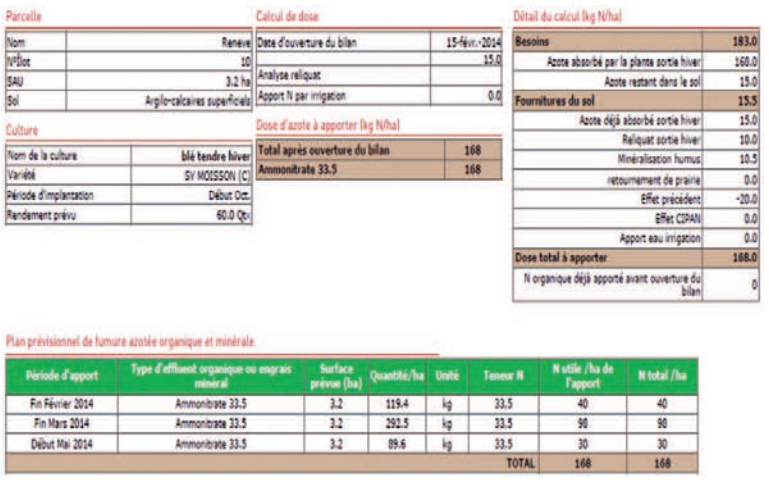
Côte d'Or
Cathie Cuisin :
03 80 28 81 27 - 06 31 68 23 53
mesparcelles@cote-dor.chambagri.fr

Nièvre
Vivien Vacher : 03 86 93 40 59
mesparcelles@nievre.chambagri.fr

Yonne
Cédric Debbah :
03 86 94 28 44 - 06 31 51 40 31
mesparcelles@yonne.chambagri.fr



Mes parcelles contrôle vos enregistrements et vous alerte en cas d'anomalie.



Mes parcelles édite votre plan prévisionnel de fumure conformément à la nouvelle directive nitrates.

Rendez-vous

Réunion de démonstration à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
- **Mercredi 12 février 2014 à 10h à Auxerre**

Réunion de démonstration à la Chambre d'agriculture de la Nièvre
- **Lundi 10 février 2014 à 9h à Cosne sur Loire**
- **Mercredi 5 mars 2014 à 9h à Decize**
- **Mercredi 2 avril 2014 à 9h à Nevers**

Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Salariés agricoles

Une «*Carte Campagne*» pour faciliter l'accès aux loisirs et à certains services

Depuis le 1er juillet 2013, une cotisation finançant des activités sociales au profit des salariés agricoles a été mise en place. Les salariés remplissant les conditions requises pour en bénéficier ont reçu ou vont recevoir en ce début d'année une information de l'Association Sociale et Culturelle Paritaire en Agriculture leur indiquant qu'ils sont titulaires de la carte Campagne leur permettant l'accès aux différents services proposés. La loi prévoit des activités sociales et culturelles en faveur des salariés employés dans les entreprises agricoles, dont l'effectif est inférieur à 50 salariés et qui n'ont pas de comité d'entreprise.Afin de répondre à cette obligation, un dispositif national d'activités sociales et culturelles a été mis en place en juillet 2013 au moyen d'une cotisation patronale nationale de 0,04% (voir nos numéros du 21 et 28 juin 2013).



Un courrier informant les salariés bénéficiaires

Les salariés bénéficiaires sont identifiés à une date unique : le 30 novembre de chaque année. Toute personne remplissant la condition de 6 mois d'ancienneté, ayant été présente ou malade dans l'année, titulaire d'un contrat de travail en cours au 30 novembre est bénéficiaire. De la même manière, le salarié ayant acquis les six mois d'ancienneté mais ayant quitté l'entreprise le 30 novembre est également bénéficiaire.
Les modalités de diffusion de la carte diffèrent selon l'ancienneté du salarié :
- Pour les salariés bénéficiaires ayant au moins un an d'ancienneté dans l'entreprise au titre d'un contrat de travail, au 30 novembre de l'année précédente : les salariés agricoles ont reçu ou vont recevoir par courrier leur carte Campagne qui leur donne accès aux prestations proposées par l'Aspca.
- Pour les salariés ayant entre 6 mois et 1 an d'ancienneté dans l'entreprise au titre d'un contrat de travail, au 30 novembre de l'année précédente : les salariés agricoles ont reçu ou vont recevoir un courrier les informant qu'ils peuvent recevoir sur demande dans les 2 mois de la réception du courrier leur carte Campagne.

La carte Campagne

L'objectif de l'Aspca au travers de la carte Campagne est de pouvoir offrir un grand choix de propositions d'activités sociales et culturelles ou de services aux salariés agricoles et à leur famille. Il s'agit notamment d'accès à des centres ou bases de loisirs, de colonie, de voyages ou de vacances, d'accès à des échanges culturels, spectacles, musées, d'accès à des offres de réductions ou centrales d'achats. Ces offres sont nationales ou locales.

Un site internet :
www.carte-campagne.fr
sur lequel sont répertoriées l'ensemble des offres est accessible aux salariés bénéficiaires du service.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 29/01/2014	Bourg-en-Bresse 04/02/2014	St Christophe-en B. 29/01/2014	National 29/01 au 04/02/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,25 €	4,19 €
	R	3,66 €	3,75 €	3,86 €	3,74 €
	O	-	3,45 €	-	3,36 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,32 €	3,20 €	-	3,27 €
Vaches lait (L)	O	-	2,90 €	-	2,91 €
	P	2,70 €	2,50 €	-	2,63 €
Génisses VML	U	4,42 €	4,50 €	4,88 €	4,48 €
	R	3,93 €	4,00 €	4,24 €	3,86 €
	O	-	3,35 €	-	3,24 €
Taureaux VML	URO	2,87 €	2,75 €	2,82 €	2,78 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/02

	E	U	R	
Broutards 6-12 mois				
-200 kg	-	3,20	-	
200-250 kg	-	-	3,00	
250-300 kg	-	2,98	2,87	
300-350 kg		2,83	2,75	
350-400 kg	2,94	2,74	2,61	
400-450 kg	-	2,65	2,52	
450-500 kg	-	2,52	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,54	
250-300 kg	-	2,74	-	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	2,56	2,47	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,50	2,37	
400-450 kg	-	2,54	-	
450 kg et +	2,89	2,53	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	2,16	1,85	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,16	1,95	-
5 -10 ans	2,46	2,08	1,92	
+10 ans	-	1,97	1,76	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,57	2,32	2,25	

Bovins : 1117
L'offre suffit à peine à couvrir les besoins de l'ensemble des acheteurs, et 94% des bovins présentés ont facilement trouvé preneurs.

Vente rapide et cours fermes en **broutards et laitonnes**. Les bonnes **génisses** de deux ans sont très recherchées et se négocient aisément. Le nombre de **vaches** a brutalement diminué, ce qui permet d'inverser la pression exercée par les acheteurs depuis plusieurs semaines, et de retrouver à nouveau des cours de progression. Ce regain d'activité ne masque pas pour autant les difficultés rencontrées par les engraisseurs pour écouler les **vaches** grasses.

Rappel: Sicafome animera les ventes des sattions de reproducteurs le 06/02 à Marault (58), le 14/02 à Créancey, le 21/02 à Jalogny et le 01/03 à Meillard (03).

Une génisse 30 mois formée 640 kg : 2080€ (3,25)
Broutards culards 262 à 352 kg : 900 à 1120 € (3,18 à3,44)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/02

Bovins (296)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 340 kg	720 - 920	2,60 - 3,26
345 à 410 kg	960 - 1100	2,59 - 2,85
425 à 490 kg	1120 - 1200	2,45 - 2,89
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
210 à 300 kg	560 - 810	2,53 - 2,74
305 à 390 kg	760 - 1000	2,50 - 2,74
Génisses		
485 à 545 kg (16-24mois)	1100 - 1280	2,27 - 2,35
500 à 555 kg (24-36mois)	1150 - 1190	2,14 - 2,29
Taureaux		
555 à 1015 kg	1160 - 1680	1,65 - 2,09
Vaches		
légères	800 - 1040	
entre-deux	1070 - 1380	
lourdes	1430 - 1640	

La présentation est toujours de bonne qualité en broutards dynamisant ainsi la vente à des cours plus fermes dans l'ensemble des catégories. Seulement un lot invendu. Placement rapide et total en laitonnes à des tarifs facilment maintenus. Tarifs facilement reconduits en taureaux. Vente plus rapide en vaches maigres, la vente est plus fluide à des cours plus soutenus.

Prochain marché bovins le lundi 10 février 2014, aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 05/02/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	2,95
250 à 300 kg	3,05	2,65
300 à 350 kg	2,90	2,60
350 à 400 kg	2,75	2,53
400 à 450 kg	2,58	2,40
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,90	2,68
250 à 300 kg	2,69	2,45
300 à 350 kg	2,53	2,40
350 à 400 kg	nc	nc
Génisses		
(24-36 mois)	nc	1,81 - 2,35
Vaches		
- 5 ans	nc	1,75 - 2,03
de 5 à 10 ans	1,75 - 2,10	1,50 - 1,90
+ 10 ans		1,35 - 1,85

Broutards laitonnes : Présentation inférieure en toutes marchandises, bonne demande dans les bons broutards légers, cours reconduits dans les autres catégories. Cours en baisse dans les laitonnes.
Vaches - Génisses : Les cours sont toujours en légère hausse dans les coches de réformes mais ils sont maintenus dans les autres catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 04//02/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,55 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,40 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Plafonnement des cours.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 27/01/14 au 02/02/2014*

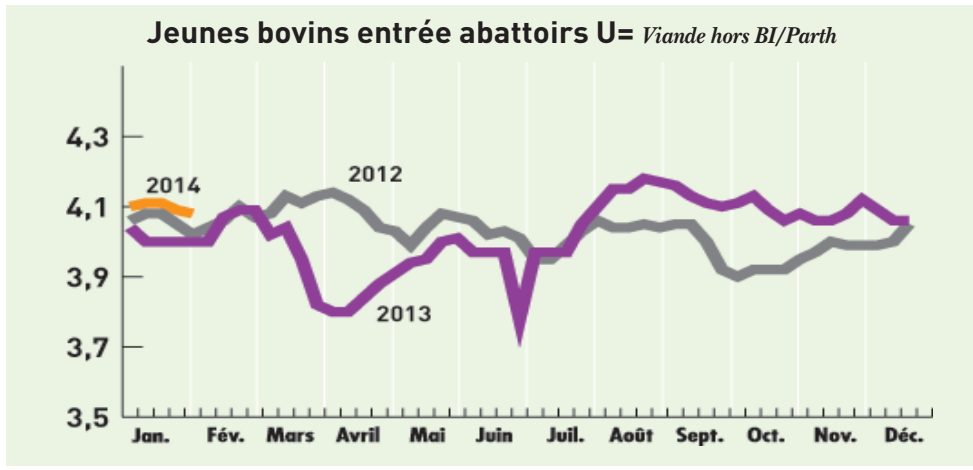
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,70 €	-
350 kg	-	2,60 €	2,53 €
400 kg	-	2,54 €	2,48 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	2,40 €
500 kg	-	2,37 €	2,32 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	2,41 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,34 €	2,29 €

Tendance :
La baisse légère de l'offre soutient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 27/01/14 au 02/02/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	4,08 €	3,89 €	-			
Races mixte		-	3,68 €	3,68 €	3,63 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,78 €	4,57 €	4,40 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	4,16 €	4,08 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	4,90 €	-	4,71 €				
Races mixte	-	-	-	3,57 €	3,47 €	-	-
Races lait				-	-	3,04 €	2,85 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	5,09 €	4,93 €	4,32 €	-			

Tendance : L'offre limitée, stabilité des cours.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 27/01/14 au 2/02/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,17 €	4,16 €	4,04 €	-	-	-		
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,78 €	4,40 €	4,22 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,08 €	3,99 €				
Races mixte					3,57 €	3,47 €		-
Races lait						-	3,04 €	2,96
€								
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,09 €	4,93 €	4,32 €	-				

Tendances SEM. DU 27 AU 31 JANVIER 2014

Bovins de boucherie

La tension reste importante sur le marché de la viande, avec des industriels qui peinent à écouler la marchandise malgré les nombreuses promotions dans les GMS. Sur les marchés, les disponibilités sont moins importantes, ce qui tend à atténuer la pression des acheteurs malgré la faiblesse de leurs besoins. Les tarifs sont stables dans les viandes haut de gamme, mais la tension reste forte sur la race xharolaise. La dégradation des prix des vaches standard entraîne la chute des animaux viandés au grand désarroi de ceux qui les engraissent. Dans les réformes laitières, le marché est mieux équilibré et les tarifs se détendent légèrement dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce est plus calme sur le marché intérieur avec des tarifs qui peinent à se maintenir dans les charolais. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

Le mauvais commerce de la viande et la pluie qui détrempe les prairies ne facilite pas les échanges avec des acheteurs nettement sur la réserve et sans vision du marché. ■

Broutards

La modestie saisonnière de l'offre et des besoins à pourvoir, que ce soit sur le marché intérieur pour la repousse ou à l'export sur l'Allemagne, l'Espagne ou l'Algérie. Bonne activité commerciale avec une bonne tenue des prix dans les charolais lourds convenant au marché Italien, ainsi que dans la marchandise plus commune, avec une meilleure demande du côté Espagnol pour une réexpédition vers les pays du Maghreb. Dans les femelles, la vente est normale sans plus dans la bonne marchandise lourde, mais le placement est assez fluide pour les légères vers l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Après la bonne tenue des prix de la semaine dernière pour les mises en place de la Pentecôte, la demande est plus mesurée ce qui entraîne une reprise partielle des plus-values enregistrées dans les montbéliards ordinaires sur le marché de Bourg-En Bresse. Les tarifs sont stables dans les frisons et croisés ordinaires. Dans les bons veaux destinés aux labels, la modestie de l'offre ne permet pas aux acheteurs de peser sur les prix des charolais, limousins et les croisés (Blanc Bleu ou jaunes). ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 03 février)

«On s'achemine vers une stabilisation des cours même si quelques tensions, sur certaines catégories, demeurent probables. Malgré un bon niveau d'abattage qui traduit une demande loin d'être atone, la volonté des acheteurs à faire pression sur les prix demeure totalement intacte, reportant à plus tard la hausse des cours tant attendue par les éleveurs.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/02*

Agneaux (310)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,94 - 3,17**	**2,60 - 3,23**
Gras (38-44 kg)	-	**2,72 - 3,27**	-
Gras (+44 kg)	-	**2,76 - 3,04**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (102)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,09 - 1,39**	-	-
Divers			
Béliers:	-		
Agneaux maigres : 33 € à 78 €			
Chèvres : 15 à 45 €			
Boucs : 27 € à 50 €			

Ovins : 192
Offre réduite. Vente rapide et totale.

Agneaux : Cours très fermes.
Brebis : L'offre insuffisante, ne couvre pas les besoins.
Béliers : Vente facile et cours inchangés.
Caprins : Peu d'offre, mais très forte demande.

Effectifs :
Agneaux : 131.
Brebis : 49. Béliers : 8
Caprins : 4

Prochain marché :
Le lundi 17 février 2014 (pesée 7h, vente 9h).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 27/01*

Ovins : 101	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 135**	**2,40 - 2,95**
Agneaux gras -44 kg	-	-
Agneaux gras +44 kg	-	-
Brebis	**60 - 101**	**0,90 - 1,33**
Béliers	-	-

Commerce toujours actif dans l'ensemble des catégories, aucun invendu.

Prochain marché ovins le lundi 10 février aux horaires habituels.

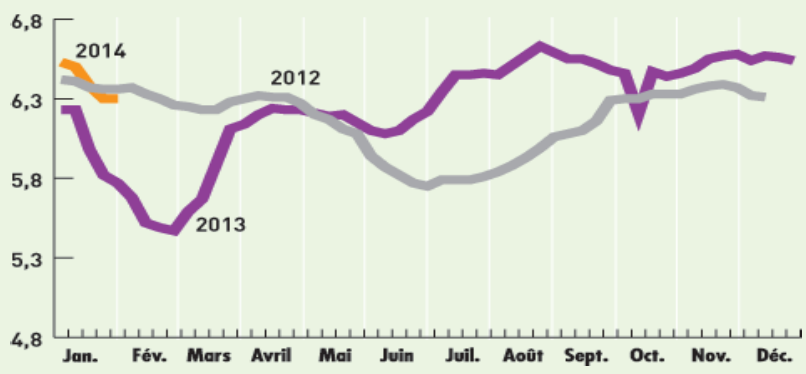
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 27/01/14 au 02/02/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,54 €**	**6,08 €**
Couvert	16-19 kg	**7,09 €**	**6,45 €**	**6,02 €**
Gras	-16 kg	-	**5,67 €**	-
Gras	16-19 kg	-	**5,62 €**	**5,47 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 27/01/14 au 02/02/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,30 €	**€**	**2,24 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/01/2014 au 02/02/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	6,99 =	7,13 =	7,20 =	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,64 =	6,64 =	6,60 =	-	6,81 =	6,71 =	-	-
	O *Var.*	5,60 =	5,50 =	5,41 =	-	6,78 =	-	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	6,93 =	6,97 =	6,87 =	5,80 =	-	7,09 =	7,03 =	-
	R *Var.*	6,65 =	6,62 =	6,45 =	5,60 =	6,54 =	6,45 =	6,35 =	5,90 =
	O *Var.*	6,00 =	5,94 =	5,75 =	-	6,08 =	6,02 =	5,91 =1	
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	5,47 =	5,44 0,09	-	5,67 =	5,62 =	5,50 =	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,47 =	-	-

Zone Nord : Reproduction des cours en raison des changemnts de grille à compter du 11 février. **Zone Sud :** Reproduction des cours en raison des changemnts de grille à compter du 11 février

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 3-4
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
3-4/2014		**35 000**	**0,24**	**-**	**-**	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 29 janvier 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	170 à 180 €	170 à 180 €

Porcins

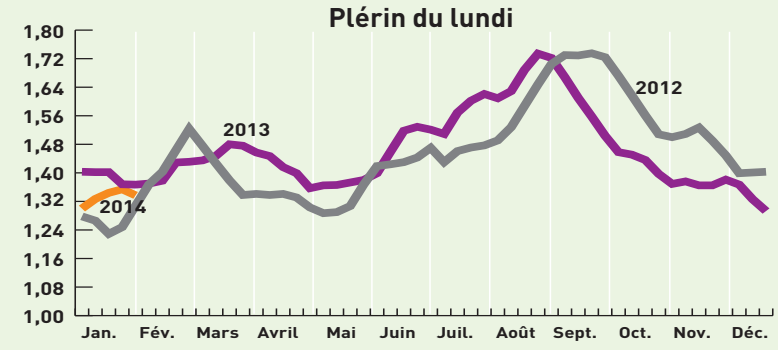
Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 057 porcs présentés) — *Cotations du lundi 3 février 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,337 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 24/01 au 30/01/14*

1,51 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

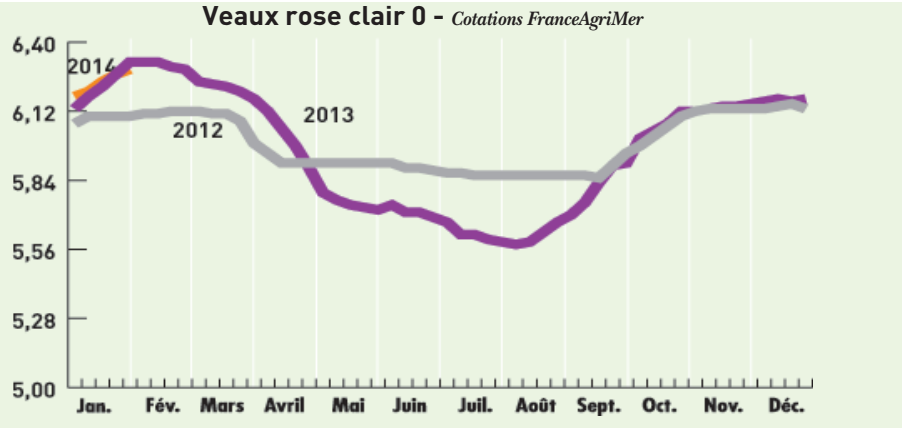
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 27/01/14 au 2/02/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**9,88 €**	-	-
U	-	**7,99 €**	**6,81 €**	-
O	-	**6,29 €**	**5,44 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 3/02 au 7/02/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**73**	**420-620 €**	**320-505 €**	**195-290 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**300-580 €**	**250-470 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**150-260 €**	**20-115 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**762**	**245-510 €**	**215-470 €**	**80-270 €**	**40-130 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 27/01/14 au 02/02/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,42 €**	**2,38 €**	**1,46 €**	**–**
Bons	**2,10 €**	**1,82 €**	**–**	

Céréales

Marché du 28 janvier 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	BPMF	janv.-mars	178 à 179,50	T C
	76/220/11%	janv.-mars	175,50 à 176	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	178	V C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	181 à 182	V C

ORGE DE MOUTURE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg	janv.-mars	160	T C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	fév.-juin	162	N C
	67-68 kg/hl	fév.-juin	167	V C
Nord Côte d'Or	63-64 kg/hl		inc.	C

AVOINE NOIRE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl		janv.-mars	135 à 140	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl			inc.	C

TRITICALE — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl			inc.	C

MAÏS — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		janv.-juin	165	T C
Aube/Yonne		janv.-mai	164	N C

POIS — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne		janv.-mars	260	N C
Côte d'Or		janv.-mars	263	N C

FÉVEROLES — **RÉCOLTE 2013**

Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube	alim. animale	janv.-mars	265	N C

Matériel

MATÉRIEL OCCASION ET DÉMONSTRATION

MATÉRIEL D'OCCASION EN BON ÉTAT

Tracteur Valtra 6550, 115cv, année 2005, 4100h, relevage zuidberg + Prise de force Av. **Tracteur Valtra N101**, 100cv, année 2009, 2500h, pont Av suspendu, relevage Av Zuidberg. **Tracteur Landini** Alpine 85, 80cv, année 2008, 3900h, relevage Av altec. **Tracteur Massey Ferguson 373**, 4RM, avec chargeur, godet multiservices, fourche palettes. **Tracteur Valmet 8050**, 115cv, année 1998, 3100h. **Tracteur Fendt 106**, 4RM avec cabine et surélévateur à bottes. **Tracteur Lamborghini R5-115**, 115cv, année 2005, 2650h. Tracteur Lamborghini R1-55, 55cv, année 2008, 755h. **Bol mélangeur Trioliet 1400 VL** silomix 2, année 2007. **Tonne à lisier Pichon**, 10400L avec bras de pompage, année 2007. **Télescopique Bourgoin** 50cv, 5m, 1400 kg, 4 roues motrices et directrices. **Semoir à maïs Monosem** NG+ 6 R, télescopique avec microgranulateur, fertiliseur, roue pro. **Charrue Gregoire-Besson SPER B7** 6 corps, réversible semi-portée sur charriot. **Déchaumeur à disques Agrisem** discomulch, 3m, rouleau barre, année 2008. **Décompacteur Agrisem** combiplow, 4 dents, 3m, rouleau barre. **Presse à balles rondes John Deere**, 582 hy flow, liage ficelle. **Presse à balles rondes Deutz** Fahr MP 122 opticut. **Presse à balles rondes Krone** Variopack 1500.

MATÉRIEL DE DÉMONSTRATION

Charrue Rabe/Souchu, varilarge, 5 socs à claire voie. **Déchaumeur à disques Quivogne**, covercrop hybride en K, 3 m, 28 disques. **Bineuse Monosem**, pour maïs, 6 rangs, repliage hydraulique, attelage arrière, 2013. **Herse de prairie Ponge**, 6m, 2013. **Charrue déchaumeuse Solano**, travail en planche, 10 corps. **Tracteur Landini 5-110h**, 102cv, 20h. **Plateaux à balles rondes Robust**, plusieurs modèles 8 à 12 m en stock . **Faucheuse Lely**, 280M, pendulaire, 2,8 m à assiettes, changement rapide des couteaux. **Rigoleuse Greffet** 15/28 rotovario à déport réglable.

MATÉRIEL D'OCCASION

Herse de prairie 5.4 m, repliage hydraulique, rénovée, ponge. **Herse rotative Lely**, Lelyterra 3m, rouleau cage. **Faucheuses d'accotement** 1,6 m, rénovées, **Nicolas et Quivogne**. **Faucheuse Fella** SM 310 TL-KC révisé. **Faucheuse Fella** SM 320 révisé. **Faucheuse Fella** SM 320 révisé. **Andaineur Kuhn,** GA 6000 année 1999. **Andaineur Kuhn** GA 4101 GM, année 1997. **Andaineur Kuhn** GA 7301, année 2003. **Dessileuses-pailleuses** divers modèles trainés. **Désileuse Lucas** silogrif 1701 année 1990 1,7m3. **Désileuse Andureau 3050** année 1995 3,3m3. **Epareuse Ferri**, bras de 4,6 m. **Rigoleuse Greffet D650**. **Semoir à chaux** 4m, fixe, Calvet . **Pirouettes Fella**, TH 540 et 680, 4 et 6 toupies. **Betaillère Hauswirth** 5,1 m, 1 essieu. **Benne Monocoque Gilibert**, 8 tonnes. **Couloir de contension CCP6EL** longueur 6 mètres largeur intérieur 0,75 mètres. **Godet désileur Mailleux** BCA240. **Tracteur Massey Ferguson** 260, 60cv, 2RM. **Lève-palettes arrière**, 3 points, fourches réglables, petit modèle.

ETS ROGER DONGUY
CONCESSIONNAIRE TRACTEURS KUBOTA AGRICOLE
ENTRETIEN ESPACES VERTS
71 ROMENAY TÉL. 03 85 40 30 98
71 BRANGES TÉL. 03 85 75 70 70
EMAIL : commercial@sarldonguy.fr

Tracteur

01 - Achète tracteur Pony ou autre état de marche
✆ **04 74 24 20 47**

26 - vds tracteur MF245 standard an 1977 3025 H TBE 2 RM arceau securité px a débattre après 19 h
✆ **04 75 07 11 94**

26 - Vds Ford 6610 82cv 2rm 84 16v 9360h 5500 euros - herse 4,2m 600 euros - vibro 3m 400 euros - tuyaux perrot 70 180ml 700 euros +coudes
✆ **06 80 54 69 90**

26 - Vds tracteur Valmet 6300 85ch bon état année 1997 11000h
✆ **06 86 80 25 83**

38 - Vds Soméca 1300 SDT, bon état.
✆ **04 74 57 91 04**

39 - Vds tracteur Fiat Winner F100, clim. boîte 16x16 hi-lo, 10 000 h, 8 500 euros
✆ **06 81 24 86 36**

54 - Race Montbéliarde vends ou échange génisses pleines vaches laitières. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60**
ou 03 81 50 46 81

71 - Cse cess Claas Arion 630 Cebis 2000 h opt maxi exc état Renault 7514RS 8500 h av charg manip.
✆ **06 10 13 29 25**

Travail sol

01 - Vds décompacteur Durou 8 dents - rabot à lisier Loiseau 2m30 de large - 2 jumelages GS MD+4 20R38 et 480.70R28 4 verrous
✆ **06 40 18 07 28**

57 - Vends déchaumeur Terrano Horsch 3 m tbé 2008 pointes carbures 10.000 euros.
✆ **06 27 44 87 10**

73 - Vds semoir à blé Nodet, l 2m10, 13 rangs à disque, TBE, prix 2000 euros ttc.
✆ **06 21 86 12 06**

Récolte

21 - VENDS cornadis 45 places, - presse moyenne densité JD, - faucheuse conditionneuse Taarup (réf. 0601)
✆ **03 80 20 11 92**

26 - Vds pirouette Khun GF 452 GF 440 bon état de marche
✆ **04 75 48 27 23**

26 - Recherche ramasseuse noix rousset type cadete
✆ **04 75 47 22 75**

38 - Vds ensileuse traînée Taarup, bon état, prix : 600 euros.
✆ **04 78 96 10 37**

38 - Part. vd presses moy. densité JD 342 et Bamford BL 58 : 2500 euros les 2, roundballer NH 5850 : 3500 euros.
✆ **06 07 86 66 42**

69 - Achète Corn Picker Bourgoin DP6 DP7 MD8 GX tracteur 60 80 ch 4R.
✆ **06 17 70 29 12**

84 - Vds tapis de tri Calibrex cerises / abricot, très bon état : 2 000 euros.
✆ **06 03 49 30 45**

Arbo-viti

26 - Désherbeuse mécanique Naturagriff,déport hyd, correct devers, palpeur, 2 brosses, 2 fraises:hyd3points, 2 pompes servi 50h
✆ **06 07 60 49 02**

69 - Vds occasion 1 cuve Inox 15 hl - 4 cuves Inox 24 hl rectangulaires stockage vin rouge - 1 cuve ciment 70 hl vignification brute - 1 cuve ciment 83 hl vignification Epoxy - Cercié 69.
✆ **04 78 37 66 80**

Irrigation

38 - Vend couverture totale 9m diam. 50, alu porté jets cannes 275 ares valeur : 2000 euros.
✆ **06 32 36 81 39**

Manutention

42 - Vds chargeur Faucheux avec grappin croco BE 1 m de large 1200 euros
✆ **06 21 81 16 58**

57 - Vends Merlo 27.7 15.800 H de 1995 8.000 euros.
✆ **03 87 01 32 06**
aux heures de repas

Trav. publics

58 - VENDS pelle Poclain, type TCS à chenilles 70 cm, bon état (réf. 0606)
✆ **06 08 26 17 31**

Agri. divers

01 - Vds épandeur Miro Ewang 7 T 4 hérissons verticaux - charrue trisoc TR65T tbé - semoir engrais Vicon - pailleuse Scar Goulotte orientable 180° état neuf - herse rotative Pegoraro 2m50 + semoir Nodet
✆ **06 87 55 29 38**

07 - Vds piquets acacia fendus appointés 1m80 prix : 2,30 euros
✆ **06 10 26 42 26**

18 - Vends cause retraite : tracteur Claas Celtis 456 RX, avec chargeur, 3.960 h, clim., relevage avant, année 2008, TBE - presse BR Claas Variant 260, chambre variable, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Cause retraite, vends plateaux fourrage : 1 Desmarest, 12 m, 14 t et 1 Cosnet, 12 m, 18 t.
✆ **02 48 74 55 94**
ou 06 80 33 01 14.

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 040A)
✆ **06 81 67 11 13**

26 - Vds chaîne de lavage pour pommes de terre marque Skals année 2006 TBE prix a débattre
✆ **06 26 17 20 21**

26 - Vds tracteur 633 SA cultivateur HP 3m broyeur à herbe Votex 2,2m vibroflex+semoir amazone 4m divers instal d'irrigation prix à débattre
✆ **04 75 31 55 51**
ou 06 81 94 36 90

38 - Vds sémoir Nodet 3 m, soc 17 rangs, chaine fumier 80 m, rampe chaine centrale Albert.
✆ **06 74 57 49 12**

38 - A V. fendeuse verticale 19 T + treuil 7 an. model F19 Farmer 11 Rabaud : 2300 euros.
✆ **04 76 64 58 21 à 20h30**

38 - A v. semoir à blé 12 rangs Sulky, 1 faucheuse Xelger (4 assiettes), 8 pannes métallique (pour charpente).
✆ **04 76 80 11 92**

38 - Vds remorque Devés 8 tonnes basculante, un andaineur Kuhn GA 300, refait à neuf, TBE.
✆ **06 24 30 83 17**

42 - Vds Ch évac. cure 50m 20 % ususre + pignon + lactoduc Westfalia 4 postes + tank lait 1700 l lav. auto. + niche veau + poste clot. secteur + ens. herbe 1e C 2013 et donne pneus silo
✆ **04 77 54 32 75**
ou 07 61 27 92 84

58 - VENDS MF 6245, 85 CHT, 4 R, 2 500 h, - MF 240, 40 CH, 2 R, 300 h, - distr. Vicon, 800 l., - semoir G Nodet 3 m., 17 R, - charrue simple Kver. 4 C 14 P, non stop, - épandeur Jeantil 7650 K, - benne MF, 7,7 m2 - herse emousseuse Fillion 6 m., - presse MF 166 V, - faucheuse 940, - andaineur 353, - faneuse 6.80 m. Vicon, - Kver surélev. Bugnot, - girob 180, - bétaillère 7.5 m2 + matériel divers (réf. 02VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Vds semoir engrais Amazone 800 l. ouverture hydr. BE vibro sem. attelage arrière pour semoir 3 m. BE.
✆ **04 78 90 58 71 HR**
ou après 20 H.

69 - Vds desherbeuse thermique à gaz 2 rampes de bruleurs de 1,4 m. commande électrique neuf.
✆ **04 78 90 58 71 HR**
ou après 20 H.

69 - Vds remorque 3 T. bétaillère 500 euros Très bon état - Vds 2 vaches.
✆ **04 74 71 22 39**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP 230, Welger RP12-RP200-RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds presse bottes rondes 572 John Deere, épandeur fumier Brochard, herse plate Quivogne.
✆ **03 85 75 53 24**

71 - Vds pelle chen. 75 Poclain 3 god. BE, 7.500 euros, tr. pos. semi porté engin actm 3 es. + Renault 480, 19.000.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - A V épandeur 2HV Leboulch 6 T, an. 06, révisé, 8.500 euros HT, rouleau autoporté RAU Goliath 5,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 6 cyl., 106 CV, pns ar. nfs, épareuse Nicolas 460, rotor 1,20 m, bras 4,60 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Destockage mat. neufs : 1 pailleuse 3 pts, cde élec., 1 rotative 2,80 m, 1 broyeur Kuhn 2,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds presse Supertino SR70-120, an. 2001, très bon état, première main, 17.500 euros.
✆ **03 85 34 84 78**

73 - Vends brouette à chenilles Farmer bon état + chaine à fumier T Bon état.
✆ **04 79 25 84 19 HR**

74 - Vd Camion JK 75 mine tak ok, 406 Peugeot révisé CT 2015, épandeur Heywang 4 t très peu servi.
✆ **06 67 15 49 60**

84 - 30-Vds semoirs 4,8 m – 4 - 3 et 2,5 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18- 20- 22- 28- 32- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds mangeoires abreuvoirs volaille - tracteur MF 690 - semoir engr. 15m - charrue trisoc rot. 2m50 - cuve fuel Ford 35 - tombereau - tonne à eau
✆ **06 88 40 58 64**

01 - Vds 4 poussinières mobiles type Pihan - épinettes (250 places) - matériel avicole divers
✆ **06 40 18 07 28**

26 - Vds faucheuse ramasseuse en vert - tank à lait 900l Japy
✆ **04 75 62 65 63 (HR)**

42 - Vds 2 racleurs hydrauliques marque Maury rail en U 2x48 m servi 1 an état neuf prix 12000 euros
✆ **06 72 83 82 45**

42 - Vds tank lait Serap 2060 litres lavage auto année 2007
✆ **06 23 32 73 64**

42 - Vds tank lait 6 traites 7000 litres an 2010 GEA Japy bétaillère Mercedes 1919 bon état sol neuf ct 2015
✆ **06 14 06 73 58**
ou 06 76 60 34 82

54 - Vends robot Lely A2 droit tout inox dispo 31 mars, possibilité de mise en service par Lely, possibilité de le voir fonctionner 47.000 euros.
✆ **06 10 44 79 19**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds berlingo 1,6 HDI 75 First CT OK 40000 km tbé
✆ **04 74 51 15 19**

01 - RARE !!! Vds Renault Master DCI 120, 04/2003, 203000 km, 1ère main, carrossé «Puivif» alu, séparation (3 bovins) CT vierge, tbé, prix 14950 Euros
✆ **06 87 05 63 94**

01 - Vds Berlingo de 2007 très b. état 78000 km crochet remorque 4800 euros
✆ **04 74 61 10 25**
ou 06 83 19 78 94

19 - AV Bétail. IVECO 80E17, 2002, 80300 km, caisse Théron, équipée 2 separ. sur rail, portes arr. coulissantes pont tiroir dessous - portes lat. db battant côté gche avec pont, exc état.
✆ **05 55 27 10 51**
ou 05 55 27 14 53

42 - Vds cse cess. activité fourgon Mercedes 311 CDI, faible kilométrage - CT oK - attelage - prix à débat.
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds remorque de marché alimentaire fruits / légumes- marque VAX - 1000 euros
✆ **06 87 77 09 88**

71 - Vds camion Volvo FL6, 310.000 km, 12 T CU 6 T, caisse alu, pont hydraulique, 4 pneus neufs, état impeccable.
✆ **03 85 50 01 83**

71 - Vds Master bétaillère, caisse alu, 153.000 km, CT. OK, TBE.
✆ **06 82 67 38 66**

71 - Vds 307 société HDI, 2 places TVA, 133.000 km, 2007, courroie distr. OK, clim. CT vierge, TBE, 3.600 TTC.
✆ **06 09 43 38 97**

84 - Cherche tous véhicules anciens avant 1975 : autos, utilitaires, même mauvais état.
✆ **06 66 48 74 05**

Tourisme

38 - Vds Fiat Ulysse, 7 places, ann. 2004, 183000 km, 4200 euros à débattre, exc. état.
✆ **04 74 88 13 26**
06 81 79 24 20

69 - Vends Xantia Athena 2,1 TD, 97, 229000 km, CTOK, BE 1000 euros à débattre.
✆ **06 84 91 91 16**

84 - Ach. moto ancienne, moteur, boîte et vélo ancien. Réponse assurée.
✆ **06 77 28 07 29**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets chataigner 1m90 appointés 2 euros le piquet
✆ **03 85 23 10 70**
ou 06 26 95 52 32

01 - Agri vend/livre foin paille regain bottes rondes ou rectangulaires 120/90 à l'abri
✆ **06 83 33 41 45**

07 - Vds foin récolte 2013 bonne qualité balles rondes
✆ **06 85 14 46 51**

18 - Vends avoine noire de printemps, variété Gaillette, récolte 2013, région Nérondes.
✆ **06 26 12 82 27**

21 - VENDS Bourgogne paille - foin à partir de 48 € la tonne, frais transport en plus (réf. 060D)
✆ **06 85 73 22 68**
répondeur

26 - Vds prairie b.rondes 120x120 - 2 cornadis bois 15/22 pl, 1 acier 20pl 200 euros - 1 presse JD336A
✆ **06 83 48 29 67**

36 - Vds foin récolte 06/2013 tb qulaité bottes rect 90x120 prix départ 70 euros HT/t. Poss livr.
✆ **06 22 75 35 81**

38 - Vds foin et paille livraison à partir de 8 tonnes.
✆ **06 07 33 77 17**
04 74 58 58 86

38 - Vends regain 2013, très bonne qualité.
✆ **06 70 03 16 63**

69 - Vds bottes foin enrubannées prairies naturelles et luzerne.
✆ **06 62 06 65 03**
ou 04 74 63 03 55

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

18 - Vends foin de l'année, sous hangar, bottes rectangulaires, 90x120, 58 euros/tonne.
✆ **02 48 59 53 49.**

46 - Agri VDS FOIN BR 120x120 - Luzerne 120x70x220, à l'abri sur palettes.
✆ **06 03 29 44 06**

54 - Vends 100 T de foin de qualité. Livraison possible.
✆ **06 88 43 42 73**

58 - VENDS foin BR 123 X 130, 90 €/HT/T, livrée, gratuit dans depts 58 - 03 - 71 (réf. 0409)
✆ **03 86 50 54 74**

71 - Vends foin, paille stockée à l'abri, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

89 - VENDS paille et fourrage, bottes 120/90 sous hangar, possibilité livraison (réf. 0604)
✆ **06 08 60 38 61**

89 - VENDS foin de pré en balles rondes, 33 € la balle (réf. 0602)
✆ **03 86 88 10 11**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 cal. 10-12 12-15
✆ **06 82 07 33 68**

Bât. Pro.

52 - Exploit. polyculture élevage cède atelier lait 750.000 l avril 2015 terres en location, bâtiments en vente avec ou sans troupeau.
✆ **03 25 02 43 30**

Terrain

38 - Agriculteur recherche plantation de noyers.
✆ **06 76 46 60 92**

Divers

03 - PRENDS bovins en estive dpt 03 + VD Pick-up Nissan 4x4 TBE 140000 km.
✆ **06 66 68 31 20**

21 - VENDS fumier bovin frais, 1 000 m3 environ, 10 kms de Saulieu (réf. 0501)
✆ **06 89 54 52 96**

38 - Vends cuisinière bois charbon bon état neuf à débattre évier 2 bacs 1 égouttoir en 110 baignoire fonte 160 tout bon état.
✆ **04 74 84 87 13**

39 - Jeune agriculteur recherche pour installation reprise ferme loc. ou achat tte surf. Etudie ttes prop.
✆ **06 73 92 81 55**

69 - Vds fumier bovin épandu secteur Thurins.
✆ **06 75 04 16 27**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Labverda 3350 - 3450 - 35, Charrue kverneland en planche et réversible, Corn-picker 1 rg Benac.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète vins récents et très vieux (même imbuvables, collection) ainsi que vieux champagnes, chartreuses, cognac, etc. Je me déplace. Contacter Frédéric
✆ **06 09 85 48 98**

74 - Vends armoire de caillage Elimeca, lot d'agnelles croisées Suflok - Ile de France
✆ **06 07 42 68 78**

74 - Vds foin 2013 BR carre 80 90 + presse moyenne densité Claas mla 50 année 1982 avec groupeur.
✆ **04 50 68 75 21**

Location

Agricole

21 - A céder 64 ha de terres à bail avec DPU sur le canton de Recey sur Ource (réf. 0503)
✆ **06 87 15 88 38**

38 - Pour conforter instal JA rech. location terrain agr. secteur 15 km Tullins étud. tte propos.
✆ **06 38 64 78 57**

69 - A louer 7900 mètres de vigne Beaujolaise.
✆ **06 30 43 83 69**

69 - Le Pérreon Beauj. Village loue ten. 3 ha vignes mécanisables exp. plein sud lim. Brouilly.
✆ **06 31 53 00 54**

Autre

26 - Apiculteur propose ruches pour pollinisation abricotiers et cerisiers tarifs au :
✆ **06 28 30 65 61**

Offre

Emploi

07 - Domaine viticole nord 07 recherche salarié(e) polyvalent(e) expérimenté(e) (BEPA Vigne, Niveau BAC Viti) pour travail vigne et cave CDD 2 mois en vue CDI - Poste à pourvoir à partir du 01/03/2014
✆ **06 09 26 45 91**

18 - Expl. polycult. élev. sud-est 18, recherche salarié(e), CDD évolutif en CDI, pour ts trvx cult., bov., entretien, autonome, motivé, exp., rigoureux, permis B.
✆ **02 48 74 74 59, après 20 h.**

21 - Exploitation polyculture lait RECHERCHE salarié, CDI, niveau BTS, permis B + véhicule (réf. 050A)
✆ **06 74 41 00 40**

26 - Cherche chauffeur agricole poids lourds exigé 26 t urgent
✆ **06 85 66 10 28**

69 - Exploitation maraichère familiale moderne cherche salarié polyvalent motivé pour assurer tous travaux en maraichage serre et plain champ. Possibilité logement sur place.
✆ **06 60 18 89 25**

69 - Mts Lyon élevage + transfo ch. ouvrier agri. resp. troupeau 80 VL autonome motivé mars.
✆ **06 63 46 10 27**

71 - Recrute responsable élevage caprin, formation agri. + expérience caprin ou bovin lait, autonome, ambitieux, possible association.CV+LM: nathalie@chevres.com
✆ **03 85 34 67 12**

Service

84 - AMINE AGRI exp. 20 ans propose ses sces pr la taille ts arbres fruitiers. Trav. soigné garanti. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

89 - Actuellement en fin de parcours scolaire après deux ans de BTS ACSE, jeune homme cherche travail dans une exploitation ovine à plein temps ou mi-temps. S'adresser à CERNOIS Dorian, 6 Chemin du Montier, 89800 Chemilly-sur-Serein.
✆ **06 67 30 66 47**

Animaux

Bovin

01 - Vds taureau Charolais pour repro 18 mois docile indem d'IBR + foin BR 120x120 année 2013
✆ **04 74 42 00 70**

01 - Alpage Ain/Jura prends bovins en pension
✆ **03 62 72 92 98 hr**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 15 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 060E)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Taureaux Holstein étable 9500 kg 85 PTS UPRA TB origines.
✆ **06 84 32 54 10**

18 - Elevage HBC vends : 1 taureau de 18 mois et reproduct. de l'année. EARL Trameson à Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

18 - Vds taureaux limousins, non inscrits, 14 mois, 1.800 euros.
✆ **06 14 40 22 10.**

21 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux 1 an, le tout HBC. EARL Bolâtre J.L. (réf. 0202)
✆ **06 98 38 19 62 03 80 84 46 52**

21 - El. charolais inscrit VEND bons taureaux 2 ans. TGS. GAEC Lechenault Frères - St Thibault (réf. 0305)
✆ **06 24 24 69 93**

VENTE DE REPRODUCTEURS CHAROLAIS

Ne laissez plus le hasard décider pour vous: Investissez dans la génétique !

La station d'évaluation de Créancey située au Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois (21) organise une vente avec boitiers électroniques de 40 futurs reproducteurs charolais certifiés race pure **LE VENDREDI 14 FÉVRIER 2014 À 14H00** au hall d'exposition (animaux visibles à partir de 10h00).

• Toutes garanties sanitaires • Restauration, buvette sous hall chauffé
• NOUVEAU: En plus des photos, ascendance et performanes, découvrez les veaux en VIDEO sur: **http://www.stationevaluation21.com**
• Possibilité achat à distance - **Renseignements: 03 80 90 68 81**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 30 taureaux de 2 ans et veaux mâles de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 020N)
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

21 - VENDS taureaux 15 mois charolais, IBR, EARL de Jully 21230 Magnien (réf. 0408)
✆ **06 70 11 90 57**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0406)
✆ **03 80 62 15 52 06 21 88 22 77**

21 - VENDS très bon taureau charolais HBC, garanties sanitaires, livraison assurée (réf. 0603)
✆ **06 80 01 02 55**

42 - Vds 3 taureaux Charol. 2 ans + 25 de 12/13 mois HBC vel. fac. tbr qual./Prix Cuisset JM St Germ. Lesp.
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds cause retraite 8 génisses Montb. entre 16 mois et 2 ans - IBR ok - Fontanes
✆ **04 77 30 94 31**

42 - Vds taureaux 20 mois à 2 ans HB Charolais livraison assurée Charguéraud C Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds taureau adulte, femelles et mâles d'un an - Elevage charolais Lafay Pierron Catherine
✆ **06 71 21 84 56**

42 - Vds cse rertraite VL PH au lait et VL prêtesCL
✆ **04 77 26 02 17**

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim'Holstein.
✆ **06 08 65 52 51 ou fax 04 77 27 82 58**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans HBC, IND IBR. Elevage Charolais EARL de Beaumont 58230 Alligny en Morvan (réf. 03VB1)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - Decize VENDS taureaux 18 mois + veaux année, monte naturelle et insémi., vêlage facile, toutes garanties sanitaires, ins. HBC (réf. 04VB3)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS reproducteurs 1 an et 2 ans HBC, origine IA, bon index, vêlage facile. EARL Dominique Compot (réf. 04VB1)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS taureaux HBC 14 mois, très bonnes origines, TGS, au pré. EARL des Theuran (réf. 040D)
✆ **06 20 87 11 85 03 86 58 11 54**

58 - VENDS taureaux charolais et limousins 2 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 0505)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS TB taureaux charolais 22 mois, - veaux reproducteurs gros, HBC, V. Limousin 1 an, 9 laitonnes HBC, IND IBR, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0504)
✆ **03 86 38 90 36 06 72 26 48 56**

58 - VENDS 1 taureau HBC 5 ans + taureaux 2 ans, TGS. Maenhout Francis - Chevenon (réf. 0515)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de l'année, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureaux 3 ans, 20 mois, - veaux reproducteurs HBC, TGS, IBR A. Charetier - Anlezy (réf. 0516)
✆ **03 86 60 23 29 06 37 43 86 56**

58 - VENDS 1 taureau 3 ans et 6 de 2 ans, le tout HBC, IBR A, TGS. EARL Berger Stéphane - Ternant (réf. 060C)
✆ **06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87**

58 - VENDS 15 veaux reproducteurs HBC, - plusieurs vêlages faciles, prix raisonnables, TGS. EARL des Morillats - Duvernoy - Préporché (réf. 060B)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 06VB2)
✆ **03 86 50 05 60**

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

Du 22/02 au 02/03
Paris Expo Porte de Versailles
salon international de l'agriculture
Pavillon 3 - Allée F - Stand 100



Piquet PVC recyclé
1 palette achetée = 1 offerte
Dans la limite des stocks disponibles



Grillage à moutons
1 m - 1,20 m 1,40 m



Autre type de grillage
Contactez-nous !

Couloir de contention galvanisé
Avec cage de pesée intégrée
Nouveau
Relevage des roues hydraulique + système de pesée
8,50 m de longueur
Unique en Europe



Cage de pesage et de contention
Jusqu'à 2 T
Pour traiter vos bovins il vous faut un poids précis !



Tarière 1er prix
Promo -10%
2 forets fournis
Entraînement par cardan



Quand vous achetez de la tôle 1er choix, exigez la garantie décennale sur la facture
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
Épaisseur 0,6 mm
5,50 € HT le m² (1) livrée*
(1) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
Unique sur le marché

Kit de transport barrière Texas longueur 2,44 m
1 support de transport + 16 barrières Texas 2,44 m + 1 barrière Texas 2,44 m avec porte intégrée
+ 2 barrières de 2,44 m offertes



Passage canadien 100 % galvanisé
3 x 2 m ou 4 x 2 m
9 tubes renforcés ø 90
Très robuste



Glissières d'autoroute 4,30 m de long
Démontées à la main



Livraison et déchargement GRATUITS chez vous par nos soins*
Payez en 11 fois à 0 %** !

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. ** Offre soumise à conditions.Offres valables du 07/02/14 au 13/02/14 uniquement pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - février 2014. Photos non contractuelles.

58 - Elevage HBC, VENDS 8 taureaux 2 ans + 2 taureaux adultes. GAEC Marion - Luzy (réf. 06VB1)
✆ **06 07 51 04 99**
03 86 30 11 55

58 - VENDS repro. charolais 16 mois, HBC, origine inséminatio, mère très bien indexé. M. Hoareau - Champvert (réf. 0607)
✆ **06 61 23 45 60**
07 61 91 19 54

58 - Elevage R. Batho - Pontillard 58330 Saxi Bourdon VEND taureaux 1 et 2 ans HBC, issus très bonnes origines, garanties sanitaires, - semences aux normes pour vêlage facile (réf. 06VB3)
✆ **06 74 69 21 83**
03 86 58 35 52

58 - VDS taureaux HBC, vêlage facile, 2 ans et 15 mois, garanties sanitaires, livraison assurée. EARL Colmont (réf. 060F)
✆ **06 08 78 05 01**

69 - Achète vaches et broutars charolais bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds génisses Salers 15 / 18 mois idem IBR issu d'IA.
✆ **04 78 48 48 44**
ou 06 18 80 20 13
ou 04 78 44 40 21 HR

69 - Vds petites génisses Red Holstein CL VPRA garanties sanitaires.
✆ **06 59 64 66 74**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - VENDS taureaux de saillie HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 020L)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Site internet Gaec Berland.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, reproduction, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **06 89 90 35 44**
06 07 31 03 42

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - **3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - **27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - **10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

71 - Vds cause cessation : vaches, génisses pleines et taureaux 2 ans, HBC, IBR A.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage charolais HBC, VEND pour repro. 10 taureaux 2 ans et 1 an, hiver au pré. Dufraigne Daniel (réf. 040B)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - Vends bons taureaux 2 ans et adultes, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Cl., Martigny.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends 12 taureaux de 2 ans, hivernés au pré, type viande, non HBC, IBR A.
✆ **03 85 54 28 53**
06 72 61 81 50

71 - Elevage HBC Richard Jean-Luc, Pierre-de-Bresse, vd taureaux 16 mois, TGS, bonne origine.
✆ **03 85 72 38 14 H.R.**

71 - Elevage charolais HBC Vincent Serge Oudry vend taureaux repro. 2 ans et génisses 2 ans, IBR A.
✆ **06 77 16 24 11**

89 - VENDS taureaux charolais HBC, 2 ans et 15 mois, - 1 taureau à génisses, TGS, BO. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0401)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS taureaux Limousins 15 mois HBL (réf. 060A)
✆ **06 82 44 61 94**

89 - VENDS taureaux 2 ans + veaux 16-17 mois, HBC, origine IA, sans corne, vêlage facile, livraison assurée, prix raisonnable. Elevage Mandron Laurent (réf. 0605)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

01 - Recherche chèvres de réforme à bon prix toute l'année
✆ **07 81 45 36 84**

69 - Achète chèvres et brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

71 - Vends troupeau chèvres alpines saanen, mise bas février. Lapalus David, 71520 Matour.
✆ **06 45 91 50 03**

Ovin

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**



Porcin

69 - Vends cochon fermier 2 euros / kg environ 180 kg
✆ **06 20 32 65 08**
ou 04 78 48 55 13

Equin

26 - Vds pouliche contoise 8 mois p.p. alsan
✆ **04 75 47 42 88**

38 - Vends poneys OC.
✆ **06 32 46 76 54**

Chien

26 - vends chiots Border collie dix semaines très bonne origine tatouage mere 2GZC073
✆ **06 83 49 81 50**

26 - Vds chiots Bruno du Jura nés le 11.3 mère voix unique lièvre tatouage mère 2 FTS 374
✆ **04 75 48 27 23**

70 - Vend chiots beauceron, vaccinés, pucés, non LOF, mère N° 250269604004406
✆ **06 74 90 51 25**

70 - Vends Chiots Beauceron pure race 2 m.les, vaccinés pucés. Dispo début février. N identification mère 250269604004406.
✆ **06 74 90 51 25**

71 - Part. vd 2 chiots mâles, Petit Berger des Pyrénées, non Lof, 3 mois, parents visibles, pucés, vacc., n° tat. mère : 250269799036125.
✆ **06 72 66 70 04**

74 - Vends chiots beauceron, nés le 26 09 2013, vaccinés, tatoués. Tatouage mère : 2dck897.
✆ **04 50 03 29 14 HR**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapin Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

Carrosserie MAURAN
• Achat • Vente
• Reprise • Réparations
VÉHICULES UTILITAIRES D'OCCASION
LE SPÉCIALISTE DES BÉTAILLÈRES
— STOCK PERMANENT —
REMORQUES AGRICOLES - BENNES
PLATEAUX - BÉTAILLÈRES
RN 88 - 81190 LES FARGUETTES
Tél. 05 63 76 54 52 - Port. 06 82 80 87 24
www.carrosserieauran.com

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

LA G3P : LE GRAISSAGE PERFORMANT
Pompe à graisse ELECTRIQUE - PORTATIVE aux avantages exclusifs
• COMMANDE À DISTANCE,
• SOCLE AIMANTÉ,
• ECONOMIE DE GRAISSE...
Equipez-vous d'une :
FA06113
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

DÉCOUVREZ
LA BOUTIQUE REUSSIR
à plus d'un titre
www.reussir-boutique.com

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
NOUVEAU
CHÉNEAUX À BOULONNER
GALVANISÉ
FACILE À POSER
AUTO-PORTEUR
ÉCONOMIQUE

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 219501

RINÇOTOP®
✆ 01 49 84 94 28
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
149 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
FAC35 - Photos non contractuelles

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

EARL ASDRUBAL OLIVIER

société civile
au capital de 138 073.07 €
siège social : Route de Cheuge
21310 Jancigny
327 684 452 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 16/01/2014, l'associé unique, à savoir Monsieur AsdrublaL Olivier, a :
- nommé Monsieur Asdrubal Baptiste gérant de la société pour une durée illimitée à compter rétroactivement du 01.01.2014,
- décidé de modifier la dénomination sociale de la société en EARL ASDRUBAL BAPTISTE ET OLIVIER à compter rétroactivement du 01.01.2014,
- de proroger la durée de la société de 49 années à compter du 24/07/2033.
Pour avis, la gérance

AL210611465

SNS INDUSTRIE

SA au capital de 114000 €
Siège social :
9 Rue Ingénieur Bertin, 21600 Longvic
391 784 741 RCS Dijon

L'AGE du 24/01/2014 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : La réparation, l'entretien et la fourniture de composants de machines et d'équipements industriels ainsi que le conseil et la formation dans le domaine commercial et managérial.
Modification au RCS de Dijon

AL210611480

Par décisions en date du 28/01/2014, l'associé unique de la Société PRINCEPS, SARL au capital de 10 000 €, sise à Rouvray, 2 place Lorain, immatriculée 478 710 858 RCS Dijon, a décidé à compter rétroactivement du 12/12/2013 :
- De changer la dénomination sociale « PRINCEPS » qui devient « NORDEN SHOP »,
- De refondre l'objet social : « commerce de détail en magasin, sur marché ou en ligne ; services et conseils s'y rapportant -Restauration et cours de cuisine - Commerce de gros, importation exportation de tous produits pouvant faire connaitre des produits étrangers et faire connaitre à l'étranger des produits du pays d'origine.»
Les articles 3 et 2 des statuts ont été corrélativement modifiés.
Pour avis, la Gérance

AL210611489

AVIS DE CONSTITUTION

ACADE

SARL au capital de 5 100 €
10 C rue Paul Verlaine 21000 Dijon

Aux termes d'un assp à Dijon en date du 14.01.14, il a été constitué, pour 99 ans, à compter de son immatriculation au RCS de Dijon, une société présentant les caractéristiques ci-dessus et les suivantes :
Objet Social : Toutes activités de bureau d'étude, d'expertise judiciaire, immobilière ou de fonds de commerce en valeur vénale, locative ou en pathologie de l'habitat, de diagnostic immobilier, de certification technique, sanitaire et de sécurité des bâtiments et plus généralement toutes activités liées à la profession de diagnostiqueur immobilier, de bureau d'étude, de formateur technique ou d'expert immobilier, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise et le montage d'opérations immobilières ou foncières.
Sont également comprises toutes activités de formation, de certification, d'interventions publiques ou de conseils en rapport avec l'objet social.
Cogérants : Monsieur Laurent Bernard demeurant 13 rue de Messigny 21380 Asnières Les Dijon ; Monsieur Alexandre Carchi demeurant 5 rue du Roo 21120 Frenois et Monsieur Jean-Marc Gaudin demeurant 24 rue Alphonse Legros 21000 Dijon

AL210611488

SCP Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY Ivan STRIFFLING, Maël Viard
Siège à Dijon (21000), 23 rur Buffon

Suivant acte reçu par Maître Maël Viard, notaire à Dijon, le 23 janvier 2014, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI TOSCANE
Siège : 48 rue de Longvic, 21000 Dijon
Durée : quatre vingt dix neuf ans (99 ans)
Objet : la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société
Capital social : mille euros (1 000 €)
Apports en numéraires : mille euros (1 000€)
Gérants : Mademoiselle Loredana Paulin, 48, rue de Longvic 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me Maël Viard, notaire

AL210611490

Par acte SSP du 30/01/2014, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : MHMT BATIMENT
Objet social : Maçonnerie / Peinture / Menuiserie / Isolation.
Siège social :24 Rue du Château, 21170 Saint-Jean-de-Losne
Capital : 5000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme Yaldiz Aysel, demeurant 24 Rue du Château, 21170 Saint-Jean-de-Losne.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre des ses actions.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL210611491

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP BOURGEON, BOUDY AVOUES

Société civile professionnelle
en liquidation

au capital de 107.629 euros
Siège social : 5B, rue Lamonnoye
21 000 Dijon
324 249 861 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 31 Décembre 2013, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean-Philippe Bourgeon demeurant 37, Cours du Parc, 21 000 Dijon et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon..

AL210611342

SARL PLANET' PIZZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 200 euros
Siège social : 28, rue d'York
21 000 Dijon
494 059 330 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2013, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Mohamed El Moussaoui demeurant 25, rue d'Alembert, 21 000 Dijon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 28, rue d'York, 21 000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon
Mention au RCS de Dijon.

AL210611414

EUROCAR RECYCLAGE SARLU

en liquidation au capital de 500 euros,
la croix de molphey 21210 Molphey
532 353 687 RCS Dijon

Le 29/01/2014, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 29/01/2014.Dépôt au RCS de Dijon.

AL210611483

MODIFICATION DE CAPITAL

BASSI FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 19.000 euros
Siège social : 4, rue de Chintre
21 490 Varois-et-Chaignot
388 066 680 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er janvier 2014, le capital a été réduit de 9.500 euros pour le ramener de 19.000 euros à 9.500 euros par voie de rachat et d'annulation de 250 parts sociales appartenant à un associé, à la valeur unitaire de 200 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL210611459

TRANSFERT DE SIÈGE

SCCV RICHET

Société Civile de construction vente
au capital de 1 000 euros
Siège social : 56 rue de Bourgogne
21121 Fontaine-Les-Dijon
522 556 216 RCS Dijon

Suivant PV d'AGM en date du 20 juin 2013, les associés ont décidé de transférer le siège social au **2B, avenue de Marbotte - Immeuble «Marbotte Plaza» - 21000 Dijon** à compter du 20 juin 2013. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL210611466

NOMINATION

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2013, le Président de la société FTP LOCATION, société par actions simplifiée au capital de 5 000 €, dont le siège social est 1, chemin des Saucilles, 21400 Charrey-sur-Seine, RCS Dijon 798 639 563, a nommé Mme Sabrina François, demeurant 1, chemin des Saucilles, 21400 Charrey-sur-Seine, en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée à compter de ce jour. Le Président

AL210611416

PROGISERV

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 16 rue des Cortots
21121 Fontaine les Dijon
480 307 966 RCS Dijon

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28 janvier 2014 :
la société GROUPE OCI, Société à responsabilité limitée au capital de 613 500 euros, dont le siège social est 2 rue Ampère, 67450 Mundolsheim, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 502 770 118 RCS Strasbourg, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Philippe Zanetti, démissionnaire.
Pour avis
Le Président

AL210611493

AVIS

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
6 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

PARTEN'AIR ORGANISATION - (PAO)

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège : 21450 Villaines en Duesmois
RCS Dijon 442 158 093
SIRET 442 158 093 00017

L'Associée unique dans sa décision du 31 décembre 2013 a
approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 décembre 2013, déchargé Monsieur Thierry Mouton demeurant à Paris (3ème) - 09 rue au Maire de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du
Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : le Liquidateur
Monsieur Thierry Mouton

AL210611484

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SY-BELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.000 euros
Siège social : 11, rue du Chapeau Rouge
21000 Dijon
750 038 150 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2013, Madame Shuo Yang, 8, rue Robert Delaunay, 21 000 Dijon, a été nommée Gérante à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Cyril Couegnoux, 10, boulevard Winston Churchill, 21 000 Dijon, démissionnaire. Mention au RCS de Dijon.

AL210611447

CESSION

PHILIPPE DEBORDES
Notaire Associé
5, Rue du Bocanon
21310 Mirebeau-sur-Bèze

Insertion - Cession de fonds de commerce
Suivant acte reçu par Maître Philippe DEBORDES, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Philippe DEBORDES », titulaire d'un Office Notarial à Mirebeau-Sur-Bèze (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon, avec bureau permanent à Fontaine Française, 6 Rue de la Tour du Pin, le 16 janvier 2014, enregistré à Dijon-Nord, le 24 janvier 2014, bordereau 2014/150, case numéro 2, a été cédé par :
La Société dénommée AQUA CAR, Société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00€, dont le siège est à Mirebeau-sur-Bèze (21310), 76, Grande Rue, identifiée au SIREN sous le numéro 412079469 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
est représentée à l'acte par Madame Maria Marianne Lance, demeurant à Talmay (21270), 9, Rue de la Gazette,
à :
La Société dénommée PRO LAVAGE, Société en nom collectif au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à Dijon (21000), 8, Place Bossuet, actuellement en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
est représentée à l'acte par :
Monsieur Alexandre BASSON, demeurant à Varois et Chaignot (21490), 15, Rue Joliet,
et Monsieur François Marie Chousta demeurant à Dijon (21000), 11, Rue Prieur de la Côte-d'Or,
Un fonds de commerce de Location au public de matériel de lavage haute pression et d'aspirateur pour le nettoyage de véhicules lui appartenant, constitué :
- d'un établissement principal exploité à Mirebeau-sur-Bèze (21310), 76, Grande Rue, connu sous le nom commercial AQUA CAR,
- d'un établissement secondaire exploité à Pontailler sur Saône (21270), 30, Rue de l'Industrie et 1, Rue des Métiers,
Et pour lesquels le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Dijon, sous le numéro 412079469,
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante mille Euros (60.000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour quarante cinq euros euros (45.000,00 EUR), savoir :
- à hauteur de vingt mille euros(20.000,00 EUR) en ce qui concerne l'établissement principal de Mirebeau-sur-Bèze,
- et à hauteur de vingt cinq mille euros (25.000,00 EUR) en ce qui concerne l'établissement secondaire de Pontailler-sur-Saône,
- au matériel pour quinze mille euros (15.000,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'Etude de Maître Philippe DEBORDES, Notaire à Mirebeau-sur-Bèze où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL210611482

VENTE

Vente d'une parcelle boisée
Commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or) figurant au cadastre :
Section : ZM, N° : 0020, Lieudit : EN RESSIGNY, surface : 00ha 10a 10ca,
Prix :1166 €. Frais (à parfaire ou diminuer) :
1 200 €
Le droit de préférence est applicable uniquement aux propriétaires contigus de la parcelle vendue, conformément à l'article L331-19 du nouveau Code rural, qui pourront faire connaître leur intention d'exercer leur droit de préférence aux prix et conditions résultant du présent affichage en mairie et ce pendant un délai de 2 mois, par lettre recommandée avec avis de réception ou par remise contre récépissé à l'adresse suivante :
Maître Florence Charles, Notaire à Plaisir (Yvelines), 4 Rue Pasteur.

AL210611486

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Me Arnaud Sarlat
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche

POUSSEAUX BATIMENT RENOVATION S.A.R.L

au capital de 80 250 Euros
Siège social transféré : 2 Route Blanche
58500 Pousseaux
R.C.S. Nevers 344 037 098

Selon l'AGE en date du 12/12/2012, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Anciennes mentions :
Siège social: Pousseaux - 58500 Clamecy
Nouvelles mentions:
Siège social: 2 Route Blanche - 58500 Pousseaux.
Pour avis.

AL580611650

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CESSEY-SUR-TILLE: Terre
1 ha 03 a 30 ca - La charriere: ZE-9
IZIER: Terre
57 a 15 ca - Le joannot: ZB-5
3 ha 57 a 79 ca - Derriere la haie vive: A-269 - L aige d ectain: B-339-345 - La voie traverseine: B-68-70 - Le joannot: ZB-4 - Les grands champs: C-303 - Sur le bois varin: B-309-312
LABERGEMENT-FOIGNEY: Terre
69 a 43 ca - Le breuil: ZK-40 - Les vernes: ZL-47
MAGNY-SUR-TILLE: Terre
15 ha 45 a 20 ca - Aux courbes: ZE-21-22-23 - En lalliot: ZB-77-78 - En mont vau: ZH-39 - Le bas des noues: ZD-147[3]-148[3] - Les grandes allies: ZB-33(J)-33(K) - Sur le bief: ZH-15
1 ha 34 a 14 ca - Au breuil: ZD-179[31](J)-179[31](K)
Objectif : Priorité sera donnée à compensation LGV et restructuration foncière sur la zone Plaine (complément de dossier).
CHARNY: Pré
2 ha 31 a 00 ca - Les chellys: ZB-5
CIVRY-EN-MONTAGNE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.
93 a 94 ca - En pre vain: C-180 - Geute: B-462 - L hiverley: B-36
COUCHEY: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.
3 ha 18 a 28 ca - Au corcaron: AD-66-67-90 - Le patard: AD-91-99-101-103(J)-103(K)
PERRIGNY-LES-DIJON: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.
1 ha 68 a 41 ca - Au patare: BE-159-161-162-173 - En prielle: BE-2
MARSANNAY-LA-COTE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant.
58 a 06 ca - En prielle: BL-91-98
GEVREY-CHAMBERTIN: Objectif : Maintien de l'exploitant.
54 a 38 ca - Aux charmes: BN-209[42] (Vigne AOC Charmes Chambertin) - Aux echezeaux: BM-101-103 - Pince vin: AE-121-142-143 (Vigne AOC Gevrey Chambertin)
MOREY-SAINT-DENIS: Objectif : Maintien de l'exploitant.
44 a 64 ca - Bas chenevery: AC-196-197-200 - En seuvrey: AD-138 (Vigne AOC Morey) - Les millandes: AC-45 (AOC Morey 1er Cru)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/02/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL210611492

EARL D'URSIER

Ursier
58290 Maux
RCS Nevers 403.160.385

Par acte sous seing privé en date du 1er janvier 2014, il a été transformé l'EARL d'Ursier en GAEC d'Ursier disposant des caractéristiques suivantes :
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des GAEC le 13 décembre 2013
Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination : GAEC d'Ursier
Siège social : Ursier, 58290 Maux
Associés gérants : Mrs Duvernoy Hubert et Florian, demeurant à Ursier, 58290 Maux
Capital social : 299.610 euros divisé en 19.974 parts de 15 euros représentant des biens mobiliers et du numéraire
Durée : 99 ans
Immatriculation : Il sera procédé à une inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL580611926

DISTRI SERVICES COSNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 47 000 €
Siège social : Centre commercial du Pont Midou
58200 Cosne-Cours-Sur-Loire
502 166 465 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2013, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de gérant, Mme Concettina Schuler demeurant 28 bis avenue Alfred Belmontet 92210 Saint-Cloud, en remplacement de M. Michel Montecchio.
Mention en sera portée au greffe du tribunal de Commerce de Nevers.

AL580611669

EARL LES BOUILLOTS

Les Bouillots
58290 Limanton
Capital social : 648 600 euros
RCS Nevers - 790 630 610

Par acte sous seing privé en date du 21 janvier 2014, il a été procédé à l'entrée de l'associé, cogérant, M. Cottin Nicolas, demeurant Panneçot, 58290 Limanton et au retrait de M. Cottin Daniel.
Pour avis, la gérance

AL580611485

EARL DE LA PLACE VAUDELIN

La Place Vaudelin
58170 Tazilly
Au capital de 225.761,74 euros
RCS Nevers 331.565.507

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2013, il a été procédé au retrait de M. et Mme Boizard Roger et Ginette, à l'entrée de Melle Emeline Boizard et M. Jean-Baptiste Boizard, associés non exploitants, et le capital est converti à la somme de 222.135 euros
Pour avis, la gérance

AL580611952

A.V.E

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 14 bis Rue du Ponty
58660 Coulanges-Les-Nevers
751662040 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2014, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 14 bis Rue du Ponty, 58660 Coulanges-Les-Nevers au 47 bis Rue Henri Bouquillard, 58000 Nevers à compter du 1er Janvier 2014, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL580611951

→ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET

Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau - 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05 - Fax : 03.86.57.13.03

Vente aux enchères publiques
Le MARDI 4 MARS 2014 à 10H30
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Nevers (Nièvre)
18 rue Instituteur Pittié
Une maison d'habitation (en cours de rénovation),
Rez de chaussée avec séjour , cuisine , salle de bains, wc,
chambre, Grenier au dessus et caveTerrain attenant cadastré
Section «18 rue Instituteur Pittié» CL n° 264 pour 7 a 73 ca sur la mise à Prix de : 50 000,00€
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin.
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais taxés par le juge étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication
Une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3000,00€ est obligatoire avant de porter enchères
La visite est prévue le Jeudi 20 Février 2014 à 14H sur place par M° Aude Bonnet Huissier de Justice à Nevers (Tél : 03.86.36.13.00).
Antoine Macquart-Moulin.

AL580611947

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET

AVOCAT AU BARREAU DE NEVERS
6, Avenue MARCEAU - 58002 NEVERS
Tél : 03.86.61.21.05 - Fax : 03.86.57.13.03

Vente aux enchères publiques
Le MARDI 4 MARS 2014 à 10H30
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Corvol L'Orgueilleux (Nièvre)
Parcelles de prés cadastrées:
Section Z L n°23 au lieudit «Echeintre Maillot»
Section YA n°39 au lieudit «En Naille»
sur la mise à Prix de : 15 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin.
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais taxés par le juge étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3000,00€ est obligatoire avant de porter enchères
La visite est prévue le Vendredi 21 Février 2014 à 11H sur place par M° Aude Bonnet Huissier de Justice à NEVERS (Tél : 03.86.36.13.00).
publicité.
Antoine Macquart-Moulin

AL580611489

→ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Challuy en date du 13 janvier 2014, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: LE COMPTOIR DES SPORTS
Forme: Société en nom collectif
Siège social: 17 Route de Lyon, 58000 Challuy
Objet: La société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de bar, jeux, brasserie et vente de tabac. La société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités.
Durée: 99 ans
Capital: 10 000 euros
Associés : M. Arbault Christian et Mme Arbault Monique, demeurant 98 rue de La Vallée, Lieu-dit « Weiler », 67160 Wissembourg
Gérant :M. Arbault Christian 98 rue de La Vallée, Lieu-dit «Weiler », 67160 Wissembourg
Immatriculation au RCS de Nevers
Pour avis

AL580611647

Il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: BADYLEC
Capital initial: 7000 euros
Capital min: 7000 euros
Capital max: 15000 euros
Siège: 37 rue du président Wilson 58500 Clamecy
Objet: Electricité basse et haute tension, Peintures, revêtements murs et sols, plaquage, isolation, doublage faux plafonds, menuiseries, plomberies, petites maçonnerie et ravalement.
Durée: 99 ans.
Président: M. Bady Gilles, 37 rue du président Wilson 58500 Clamecy
Les transmissions d'actions consenties par l'associé unique s'effectuent librement. RCS: Nevers.

AL580611925

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 29/01/2014, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de 10 années à l'égard de :
M. Daniel Etienne gérant de :
MORVAN RECYCLING (SARL)
Le Grand Massé 58290 Maux
RCS : 481 794 048

AL580611938

Dépôt de l'état de collocation de :
M. BOURGES Nicolas
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
M. BOURGES Nicolas
Sis à : 58110 Châtillon-en-Bazois
11 Rue du Docteur Dubois
a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL580611953

Par acte SSP en date du 22 janvier 2014, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : LA BRECHE
Objet social : L'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles et notamment celui à acquérir sis à La Charité sur Loire, 1 et 1 bis rue des réservoirs.
Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.
Siège social : 28 avenue de la Gare, 58400 Mesves sur Loire
Capital : 1000 euros
Gérance : M Olivier Sylvan et Mme Armelle Sylvan tous les deux co-gérants et demeurant 28 avenue de la Gare 58400 Mesves sur Loire
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL580611933

SCPA Denis THURIOT
Laurence STRZALKA
Avocats associés 16 rue de Lourdes,
BP 606, 58006 Nevers Cedex
Tél : 03.86.36.30.00
Fax : 03.86.59.07.20.
Mail : SCP2PL@wanadoo.fr

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 Janvier 2014, enregistré le 30 Janvier 2014 au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers - bordereau numéro 2014/141 Case N°1, il a été constitué une société civile immobilière :
Dénomination sociale : SCI « SJ ».
Capital : 1.000 € divisés en 100 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Siège social : 8a route de Loire à Marzy (58180).
Objet : acquisition de biens et droits immobiliers, avec ou sans démembrement, par achats, apports, échanges ou autrement, éventuellement leur aliénation ultérieure, la souscription de tous emprunts ou autres opérations financières nécessaires à ces opérations et, d'une manière générale, toutes opérations de nature mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Madame Jessisa Malochet, demeurant 8a route de Loire à Marzy(58180).
Lieu de l'établissement : 8a route de Loire (58180) Marzy.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention.
Signé : Me THURIOT, Avocat.

AL580611937

Par acte sous seing privé, il a été constitué le 10 janvier 2014 un GAEC sous la dénomination de Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de Chaligny dont le siège social est fixé à Chaligny, 58120 Saint Hilaire en Morvan.
Le groupement a été reconnu par le Comité d'Agrément des Gaec le 14 juin 2013.
Le Gaec sera immatriculé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,les fondateurs

AL580611940

safer Bourgogne Franche-Comté → AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ALLIGNY-COSNE (AA 14/005 01):
2 ha 35 a 33 ca
- Le pre au bou: ZT-307-309-335-336
Cmne de FLEURY-SUR-LOIRE (AA 14/008 01)
avec bâtiments Habitation et Exploitation
2 ha 49 a 84 ca
- Le grand dussin: C-399[27](*) - Les petits champs: C-394[37] - Pre de l etang: C-401[46](*) - Villard: C-38-39-40-41-397[42]
Cmne de SAINT-FIRMIN (AA 14/007 01)
BOIS:
79 a 68 ca
- Bois de la feuillouse: B-42 - La foret menue: B-347
Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (AA 14/009 01):
1 ha 46 a 68 ca
- Les fonts bouillants: A-781[525]-783[523]
Cmne de SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (AA 14/009 02)
avec bâtiment Habitation:
12 a 31 ca
- Des fonts bouillants: A-780[525] - Les fonts bouillants: A-608[524]-782[523]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/02/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL580611954

PROFILVIC

Par acte sous seing privé du 08 janvier 2014, il a été constitué une société civile immobilière:
Dénomination : PROFILVIC
Siège social : Les Bruyères de Crécy 58300 Avril sur Loire
Objet : L'acquisition, l'exploitation directe ou indirecte et la gestion d'immeubles bâtis ou non bâtis, par location ou par bail à construction prévu par la loi n° 64 164 du 16/12/1964
Durée : 99 ans
Capital : 1 500 €
Gérance : Sébastien BOUILLET demeurant Les Bruyères de Crécy 58300 Avril sur Loire,
Immatriculation : RCS Nevers

AL580611942

Par acte SSP du 23/01/2014, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Groupement Forestier du Nivernais
Objet social : acquisition de forêts, constitution de massifs forestiers
Siège social : LES COUEES, 58210 Champlemy.
Capital : 15000
Durée : 99 ans
Gérance : M. COHEN JULIEN, demeurant 2 rue des Marronniers, 75016 Paris
Clause d'agrément : cession libre entre associés
Immatriculation au RCS de Nevers

AL580611944

Par acte SSP du 20 décembre 2013, il a été constitué une SARL dénommée: ABSOLUE
Objet social: Restauration, hôtel, brasserie, bar, plats à emporter, traiteur, salon de thé.
Siège social: 2 rue de Paris 58470 Magny-Cours
Capital: 10.000 euros
Gérant: Mr Linhong Jiang demeurant 2 rue Robert Julien Lanen 92190 Meudon
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

AL580611949

Par acte SSP du 28/01/2014, il a été constituée une Société de participations financières de profession libérale de pharmaciens à responsabilité limitée unipersonnelle dénommée FINANCIERE NEAU, pour une durée de 99 ans, au capital de 150 000 € en cours d'immatriculation au RCS de Nevers ayant pour objet la détention de parts ou d'actions de toutes SEL ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmaciens d'officine la participation à tout groupement de droits étrangers ayant le même objet, dont le siège social est 6, rue de la Cité 58120 Château Chinon.
Le gérant est : M. François Néau, demeurant à Château Chinon (58120) 6, rue de la Cité.
L'immatriculation au RCS est réalisée sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau de l'Ordre des pharmaciens.

AL580611955

Notaires
Office Notarial
63150 La Bourboule

Acte constitutif : reçu par Maître Hervé Couraud, notaire associé à La Bourboule, le 21 janvier 2014 enregistré au SIE de Clermont-Ferrand Nord Ouest, le 23 janvier 2014 2014/190 case n°1
Dénomination : SAS BAR RESTAURANT LE CHEVAL BLANC
Forme : Société par Actions Simplifiées
Siège social : Saint Pierre le Moutier (Nièvre), 2, avenue du 11 novembre
Objet social : La création, l'achat, la vente, la prise à bail, la prise en location-gérance, l'administration, la location, la gérance, l'exploitation directe ou indirecte de tous établissements et fonds de commerce de Bar-restaurant
L'acquisition et la prise à bail de tous locaux nécessaires à l'activité de la société,
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 € divisé en 100 actions de 10,00 € chacune
Président : Mademoiselle Fanny Mélanie Ségolène Regnault, demandeur d'emploi, demeurant à Moulins (Allier) 4, rue d'Enghien, célibataire.
Immatriculation : RCS de Nevers
Pour avis

AL580611956

Notaires
Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux

STATUTS SOCIETE CIVILE SCI M.2.S

Suivant acte reçu par Me MENIGOZ, le 27 janvier 2014, en cours d'enregistrement au pôle départemental d'enregistrement de Nevers, il a été constitué la société dont les principales caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : SCI C.M.2.S
Forme : Société Civile
Capital social : 500,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire, intégralement souscrits et libérés;
Siège social : 18,20 et 22 rue du Champ de Foire 58000 Nevers
Durée : société constituée pour des périodes successives de 03 années, avec une durée maximale, à compter de son immatriculation au R.C.S de Nevers, de 60 années, périodes de tacite reconduction comprises ;
Objet social :l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles bâtis ou non, qu'elle qu'en soit la nature ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; la mise en valeur des immeubles acquis, notamment par la réalisation de tous aménagements, l'édification et/ou la transformation de toutes constructions ; l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles propriété de la société ; mise à disposition gratuite de tout ou partie des immeubles propriété de la société au profit des associés ou de certains d'entre eux ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.
Gérant : Mr Maxime Sautereau, demeurant à Marzy (58180 Nièvre), 33 rue du Crapaud, célibataire, né à Nevers (58000 Nièvre) le 20 mars 1990 ; désigné pour une durée indéterminée.
Pour avis et mention
Me Philippe MENIGOZ

AL580611959

→ CONVOCATION

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles ayant leur siège dans le département de la Nièvre : Aron, Bas Nivernais - Bazois - Brinon sur Beuvron - Canton de Prémery - Donziais - Entre Loire et Allier - Grand Nevers - Haut Morvan - L'Abron - La Charité sur Loire - Les Amognes - Les Bords de Loire - Les Lacs du Morvan - Mont Saint Alban - Pouilly sur Loire - Puisaye Nohain Forterre - Région de Cosne sur Loire - Région de Corbigny - Région de Tannay - Région de Varzy - Région de Moulins Engilbert - Saint Saulge - Sud Morvan - Vaux d'Yonne sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le vendredi 21 février 2014 à 14h00, Salle Colbert à Groupama Rhône-Alpes Auvergne, 4 Esplanade Walter Benjamin, BP 126, 58001 Nevers cedex à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité, financier et de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, nomination des membres de la Commission de contrôle et de surveillance, renouvellement du tiers des administrateurs.
Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourront se tenir et délibérer faute de réunir le quorum du quart des sociétaires requis par la loi, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui

leur sera précisé dans cette convocation.

AL580611586

ADDITIF

SARL SL SPERANZA

capital :15 000 €
Siège social : 32 Rue du Champ de Foire
58000 Nevers
792 731 598 RCS Nevers

Dans l'annonce parue dans le N° 1255 du 31/01/2014 il fallait lire déclarations de créance au Tribunal de Commerce de Nevers 58000.

AL580611946

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.A.R.L. LE MERMOZ

Siège social : Zone Commerciale
INTERMARCHE
Boulevard Camille Dagonneau
Varennes Vauzelles 58640
Capital: 20 000 €uros
R.C.S. Nevers 500 882 345 - 2007 B 305

L'AGE du 31/12/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Métairie Damien, demeurant 14 rue du Clos de la Grange, Sauvigny Les Bois (58160) et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL580611642

S.A.R.L. LE MERMOZ SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION

Siège social : Zone Commerciale
INTERMARCHE
Boulevard Camille Dagonneau
Varennes Vauzelles - 58640
Capital: 20 000 €uros
Siège de liquidation : 14 rue du Clos
de la Grange
58160 Sauvigny Les Bois
R.C.S. Nevers 500 882 345 - 2007 B 305

L'AGO du 31/12/13 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.
Radiation au R.C.S. de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL580611643

LA VIEILLE AUBERGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 45 887.15 €
Siège social : Saint Agnan
58230 Montsauche
R.C.S. : Nevers B 408 231 066

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/01/2014 , il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 23/01/2014 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de Commerce.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jacques Gauriat demeurant Chênessaint le Haut 21530 La Roche en Bresnil, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Elle a pris acte de la cessation des fonctions de gérante de Madame Annick Gauriat à cette même date.
Le siège de la liquidation est fixé à Chênessaint le Haut 21530 La Roche en Bresnil, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

AL580611645

SNC LE SAINT PRIVE

Société en nom collectif
Au capital de 1500€ en liquidation
3 place de la République
58300 Decize
SIR : 449 336 023 00014

Avis de clôture de liquidation
Liquidateur : M. Meurgues Emmanuel
1 ter, Impasse des Marronniers 58300 Decize
La collectivité des associés, réunis en Assemblée générale extraordinaire de clôture le 15 janvier 2014 a approuvé les comptes de liquidation au 15 janvier 2014 et a donné quitus de sa mission au liquidateur.
Les comptes de liquidation de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers : 19, rue Saint Martin 58020 Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur

AL580611662

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me JACOB, Notaire à Cosne Cours sur Loire, enregistré à Nevers, le 17/01/2014, bord 2014/74 case n°5 ext 189 contenant dépôt d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2013, l'Assemblée Générale extraordinaire des associés de la SARL DUPARCHY, au capital de 7.622,45€ ayant son siège à Clamecy, 58500, 8 rue Marié Davy, immatriculée au RCS de Nevers n°388.060.840, ayant pour liquidateur Mr Alain Duparchy;
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée. Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Me JACOB

AL580611924

EVENEMENT VOTRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 euros
Siège social 13 rue des Grands Prés
58000 Nevers
RCS Nevers 528 344 260

Le 31 décembre 2013, l'Assemblée Générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
Madame Emilie Landelle, demeurant 4 rue du Port à Cuffy(Cher), a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à Nevers, 13 rue des Grands Prés.
Pour avis.

AL580611930

EVENEMENT VOTRE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 100 euros
siège de la liquidation :
13 rue des Grands Prés
58000 Nevers
RCS Nevers 528 344 260

Le 31 décembre 2013, Madame Emilie Landelle, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation et constaté la clôture de la liquidation de la société à compte de cette date.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL580611929

MODIFICATION DE CAPITAL

Avis d'augmentation de capital social
GROUPEMENT FONCIER RURAL DU MOULIN, groupement foncier rural familial, au capital de 275.000,00 €, dont le siège est à Brassy (58140), Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 503 595 084 et immatriculée au RCS de Nevers :
Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste Dupy, Notaire Associé à Autun (71400), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 17 janvier 2014, a été effectuée une augmentation de capital social par :
Monsieur Jean Alain Roland **Maurisso**, Gérant, et Madame Nicole Marie-Louise **Girard**, Retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Brassy (58140) Le Bourg,
Madame Yolande Jeannine **Lepage**, Retraitée, veuve de Monsieur Guy Pierre Georges **Maurisso**, demeurant à Brassy (58140) Le Bourg,
Associés originaires,
Madame Christine Marie Jeannine **Maurisso**, Cadre de Banque, épouse de Monsieur Christophe Gérard Dominique **Zublena**, demeurant à Clamart (92140) 9 rue du Lieutenant Raoul Batany,
Monsieur Régis Guy Augustin **Maurisso**, Informaticien, demeurant à Brassy (58140) Le Bourg, célibataire,
Mademoiselle Laetitia Marie Angèle **Mauroisso**, Employée, demeurant à Brassy (58140) Le Bourg, célibataire.
Nouveaux associés régulièrement agréés,
Au moyen d'apports de biens et droits immobiliers à vocation forestière ou agricole sis sur les communes d'Autun (71400), Montsauche-les-Settons (58230), Brassy (58140), Lormes(58140) et Empury (58140), évalués 150.200,00 €.
Considérant l'absence de prime d'apport, le capital social est porté à 425.200,00 € divisé en 42.520 parts sociales de 10,00 € chacune.
Ancien capital social : 275.000,00 €
Nouveau capital social : 425.200,00 €
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
Le Notaire

AL580611928

TRANSFERT DE SIÈGE

MARICA SARL

Au capital de 7 500€
Siège social : 70, Route nationale
58300 Saint Léger Des Vignes
RCS Nevers : 490 547 965 00015

Transfert de siège
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2014, il résulte que le siège social a été transféré à Beaucourt 90500-4, rue Sous les Vignes.
L'article 4 Siège social des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour Avis.

AL580611663

CAMILIE SCI

Au capital de 1 000€
Siège social : 70, Route Nationale
58300 Saint Léger Des Vignes
RCS Nevers : 490 606 109 00019

Transfert de siège
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 Janvier 2014, il résulte que le siège social a été transféré à Beaucourt 90500-4, rue Sous les Vignes.
L'article 4 Siège social des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL580611664

SARL ADDIMMO

SARL au capital de 500 €
Siège social :
44, rue du clos des Roches,
58180 Marzy
752 706 804 RCS de Nevers

L'AGO du 27/01/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 3 et 3 bis rue des Chaumottes, 58660 Coulanges-lès-Nevers, à compter du 28/01/2014
Mention au RCS de Nevers

AL580611922

RÉDUCTION DE CAPITAL

NIVERTEL

Société par actions simplifiée
au capital de 7 299 630 euros
Siège social : 7 rue du 13ème de Ligne
58022 NEVERS
493 716 625 RCS NEVERS

Suivant décisions en date du 16.12.2013, l'Associé Unique de la société a augmenté le capital social de 200 000 € pour le porter à 7 499 630 € par création et émission de 20 000 actions de 10 € chacune de valeur nominale et a modifié en conséquence l'article 6 des statuts.
Mentions et dépôts seront effectués au RCS de NEVERS.

AL580611934

NOMINATION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SOCIETE MAILLOT DISTRIBUTION

SAS au capital de 18 000 euros
Parc d'Activités Varennes-Vauzelles/Garchizy
7 Rue Jacques Monod,
58640 Varennes-Vauzelles
R.C.S. Nevers 950 499 582

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale
Ordinaire en date du 27/01/2014 :
La Société MAUGUIN HOLDING, SARL au capital de 18 000 euros, dont le siège social est 13 Rue Saint-Martin 58600 Fourchambault, immatriculée au R.C.S. sous le n° 799 044 706, a été nommée en qualité de Présidente en
remplacement de Mme Monique Maillot, démissionnaire.
La Société CPB Audit, domiciliée 12 Bis Rue Achille Millien 58000 Nevers, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
M. Philippe Bouveau, domicilié 18 Rue Mickaël Faraday 18000
Bourges, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.
Le Président

AL580611932

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DE SATINGES

Satinges, 58320 Parigny les Vaux
Au capital de 112.680 euros
RCS Nevers 325.590.131

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2013, il a été procédé au retrait de M. Troux Serge et à son remplacement par Melle Elodie Pesson, Satinges, 58320 Parigny les Vaux en qualité d'associée exploitante, cogérante
Pour avis, la gérance

AL580611931

Me Dominique Martin, Notaire
1 Rue Saint Martin
58000 Nevers

Aux termes d'un acte reçu par Me Martin le 14/12/2013, enregistré à Nevers le 20/01/2014, bord 2014/86, case 1, ext 209, la société GREEN-SOFT, SCI au capital de 182 938,82 €, dont le siège social est situé à Challuy (58000) 209 Ter Rte de Lyon, immatriculée au RSC de Nevers sous le n° 411 389 406, a nommé en qualité de gérant Madame Nicole Vallade demeurant 490 Boulevard de la Bergerie 83530 Agay, à compter du 14/12/2013.
Modification au RCS de Nevers.

AL580611950

CESSION

Acte de cession d'un fonds de commerce
Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 01/01/2014,enregistré au SIE de Paris 9ème Ouest le 21/01/2014, bordereau n°2014/82 case n°13, la société
VFLI., SAS, au capital de 21.319.200€ dont le siège social est sis 6 rue d'Amsterdam à Paris(75009), identifiée au RCS de Paris sous le numéro 408 169 043 a cédé à la société SFERIS, SAS au capital de 1.500.000€ dont le siège social est sis 16 rue Martel à Paris (75010) , identifiée au RCS de Paris sous le numéro 514 368 034, son fonds de commerce constitué par la branche d'activité de réalisation de toutes prestations de services dans les domaines suivants : maintenance» exploitation et gestion infrastructure des lignes du Morvan (à l' exception de toute activité de traction ferroviaire que ce soit).
Le fonds de commerce est exploité dans deux secteurs EST et OUEST du MORVAN (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne), le premier reprenant l'axe Avallon-Autun, le
second reprenant les 2 axes Clamecy-Cergy la Tour et Clamecy-Nevers le siège social et l'établissement principal étant situés 6 , rue d' Amsterdam - 7 5009 PARIS.
La cession a été réalisée moyennant le prix principal de 118.000 €, se rapportant aux éléments incorporels ,et ce avec effet au 01/01/2014 à zéro heure.
Pour la réception des oppositions, domicile est élu pour la validité auprès de la SELARL ARTHUR BRUTNAZ, Huissier de Justice, Place Fontaine Sainte Eugénie, BP 3 - 58210 VARZY et pour la correspondance à l'adresse du Cabinet TDC AVOCATS, 4 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS.
Les oppositions seront reçues à compter de la date de la publication au BODACC et ce pendant dix jours.

AL580611923

VENTE

SCP A MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET

Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau - 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05 - Fax : 03.86.57.13.03

Vente aux enchères publiques
Le MARDI 4 MARS 2014 à 10H30
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Saint-Aignan (Nièvre)
Un immeuble non bâti situé Bois de la Fontaine Froide Cadastré: Section B n°458 lieudit «Bois de la Fontaine Froide» pour 52 a 13 ca sur la mise à Prix de : 10 000,00€
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin. Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais taxés par le juge étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3000,00€ est obligatoire avant de porter enchères
La visite est prévue le Vendredi 21 Février 2014 à 14H sur place par M° Aude Bonnet Huissier de Justice à Nevers (Tél : 03.86.36.13.00).
Antoine Macquart-Moulin

AL580611948

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Le 22.11.13, l'associé unique de la SAS TRANSPORTS BONIN et CIE au capital de 156.780 €, siège social à Vault de Lugny (89) 1, RN Valloux, 426 720 256 RCS Auxerre, a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités de commissionnaire de transport. Anciennes mentions publiées Objet : D'une manière générale, l'exploitation de tous transports et manutentions de marchandises et l'exploitation de toutes cartes de transports tant en France qu'à l'étranger. Nouvelles mentions. Objet : D'une manière générale, l'exploitation de tous transports et manutentions de marchandises et l'exploitation de toutes cartes de transports tant en France qu'à l'étranger ; commissionnaire de transport.

AL890611806

GAEC DU RELAIS

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
reconnu le 4 décembre 1984 par le Comité
départemental d'agrément de l'Yonne
Société civile au capital 130 816,59 euros
Siège social : 20 Grande rue
89290 Vincelles
331 532 804 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 2014 a nommé Mme Audrey Bouc épouse Bardos, demeurant à Vincelles (Yonne), 11 rue de Sauvegenou aux fonctions de gérant pour une durée non limitée et a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 15,24 euros, portant celui-ci à la somme de 130 831,83 euros.
Pour avis, la gérance.

AL890611873

ALAIN SORBA ET COMPAGNIE

Société En Nom Collectif
au capital de 450 001 €
Capital variable de 45 001 euros
à 1 000 000 euros
Siège social : 15 Rue de Reugny
89800 Chablis
540 006 004 RCS Auxerre

Avis de transformation
Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 3 janvier 2014, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.
Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :
Forme : société par actions simplifiée
Admission aux assemblées et droit de vote:
Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.
Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires, statuant aux conditions de majorité prévues pour les décisions extraordinaires.
Nouveaux organes de direction :
Président : Monsieur Antoine Alain Marie Sorba, demeurant 16 route du Cap Pietranera, 20 200 San Martino di Lota,
Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis,
le représentant légal.

AL890611922

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 890511889 parue dans Terres de Bourgogne, le 31 janvier 2014, lire **Ancienne dénomination sociale JO&SO**

AL890611486

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHASTELLUX-SUR-CURE - terre et pré - libre
11 ha 45 a 31 ca - Champs fermes: D-132 - Champs plats: D-115 - Creusee des gardes: E-57 - Fromillat: D-52 - La ceintre: D-29 - Le boisselot: D-22-23 - Les chaumes: E-143 - Les cluzats: E-65 - Les gardes de dessous: E-61 - Les pramants: D-47 - Les revenus: E-127 - Pres plats: D-84 - Sous vernois: D-50 - Sur la roche: D-73 - Sur les vernes: E-67
CHATEL-CENSOIR - pré et étang - libre
4 ha 23 a 10 ca - Devant saint marc: ZK-12(J)-12(K) - La reculee: ZK-11
SAINTE-VERTU - bois
2 ha 56 a 50 ca - Les arpents: ZO-14-18-19-20
CHICHEE - vigne AOC Chablis - fonds occupé - recherche d'un apporteur de capitaux
37 a 60 ca - Dessus des bouchots: C-1688[1227] - Les champs boisons: F-531
BRION - terre - fonds libre après la récolte 2014
Objectif : compenser les agriculteurs concernés par la zone de protection de captage de la Fontaine au Seigneur
9 ha 32 a 83 ca ZM-5 ZV-21 ; 3 ha 73 a 56 ca - La croix saint jacques: ZV-20 ; 2 ha 67 a 08 ca - Les latteux: ZE-23[F1]-23[F2]
MOLOSMES - vigne AOC Bourgogne Tonnerre - libre
1 ha 17 a 52 ca - L hommond: YA-24
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24 février 2014 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL890611943

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2014, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : SOCIETE LES 3 VALLEES
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société
Capital social :2 000 euros
Siège social : 42 rue d'En Haut, 89480 Lucy sur Yonne
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports :En numéraire
Gérant :M. Pascal Van de Cappelle demeurant 42 rue d'En Haut, 89480 Lucy sur yonne
Cessions de parts :Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890611894

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination VIVEO, une SAS au capital de 6 000 €, ayant son siège social à Champcevrais (Yonne) 5 bis, rue de la Croix Saint Jean, ayant pour objet la recherche, la mise en évidence et le développement de techniques et de technologies nouvelles sur les fluides et les énergies et les matériels qui permettent de les rendre utiles. Il a été procédé à la nomination de M. Michel Duflos demeurant à Champcevrais (Yonne) 5 bis, rue de la Croix Saint Jean en qualité de Président. Accès aux assemblées - vote : tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL890611767

SCEA CHRISTOPHE BROUSSARD

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2014, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole.
Dénomination sociale : SCEA CHRISTOPHE BOUSSARD
Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 10 route de Menades - 89450 Tharoiseau
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : En numéraire
Gérant : M. Christophe Boussard demeurant 4 chemin de la Halle - 89450 Tharoiseau
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890611862

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2014, il a été constitué une société civile.
Dénomination sociale : LA CORNE DU LAC
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société
Capital social : 2 000 euros
Siège social : 6 rue de la Maison Blanche, 89480 Crain
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports : En numéraire
Gérant : M. Thibault Van De Cappelle demeurant 6 rue de la Maison Blanche, 89480 Lucy sur Yonne
Cessions de parts : Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL890611895

VISIOPARK

SARL au capital de 1 000 €
3 ruelle à Comby
Hameau de la chapelotte
89340 Villeneuve la Guyard

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2014, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : VISIOPARK
Capital : 1 000 €.
Siège social : 3 ruelle à Comby Hameau de la Chapelotte (89340) Villeneuve la Guyard
Objet : Installation et location panneaux publicitaires / Montage mobilier urbain
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Mr Giovanni Quéroli domicilié 3 ruelle A Comby La Chapelotte (89340) Villeneuve la Guyard.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Sens
Pour avis.

AL890611904

Avis de constitution d'une société commercial
(Conformément à l'article 285 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.)
Dénomination : Transports BLEUSE.
Sigle : Transports BLEUSE.
Forme juridique :SASU.
Capital social :20'000,00 euros.
Siége social : 18 Route de Bleigny-leCarreau 89800 Beine.
Objet : la société a pour objet : le Transport Routier de Marchandises toute zones, location de véhicules pour le transport de marchandise, déménagement, stockage, tout service se rapportant à cette activité.
Le président est :Jean-luc Bleuse demeurant 18 route de Bleigny-leCarreau
89800 Auxerre.
La durée est de :99 ans.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre 89000.
Le Président
Jean-Luc BLEUSE

AL890611924

SCI ETC VILLENEUVE

Le 24/01/2014, il a été créé la société suivante:
Nom : ETC VILLENEUVE
Forme : SCI
Siège social : 46 Rue Carnot 89500 Villeneuve sur Yonne
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.
Durée : 99 ans
Capital social : 19 500 € divisé en 195 parts
Gérance : Lionel Leblanc demeurant 2, Rue des Pierreries à 89500 Marsangy et Frédéric Vautrin demeurant14, Rue du Hêtre à 89113 Charbuy pour une durée illimitée.
Dépôt légal RCS Sens
La gérance

AL890611936

Aux termes d'un acte SSP en date du 1 février 2014 il a été constitué une société
Dénomination sociale : ELH
Siège social : 16 Rue Haute Pêcherie, 89300 Joigny
Forme : SARL Unipersonnelle
Nom commercial : L'Infini
Capital : 1000 €
Objet social : établissement servant des boissons et repas
Gérant : Monsieur Erwan Le Hegaret, 16 Rue Haute Pêcherie, 89300 Joigny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL890611937

Octav

Société d'Avocats
8, rue Camille Lenoir
51100 Reims

INVEST'ICAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 9 rue de Beauregard,
Hameau de Beaudemont
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Sens

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villeneuve sur Yonne du 29/01/2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,
Dénomination sociale : INVEST'ICAU,
Siège social : 9 rue de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne,
Objet social : la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères; l'animation, la direction générale, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales ; l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales; la gestion de trésorerie pour ses filiales ; toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales ; la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1.000 euros,
Gérance : M. Alexandre Denis, demeurant 9 rue de Beauregard, Hameau de Beaudemont, 89500 Villeneuve sur Yonne.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis

AL890611940

Par Assp du 30.1.2014, il a été constitué une SAS.
Dénomination : TRAINING INSTITUTE SAS.
Nom commercial : TRAINING INSTITUTE.
Capital : 200€.
Siège : 103, rue des Charmes, 89100 Sens.
Objet : Organisation et dispense de formations diplômantes et/ou qualifiantes.
Durée : 99 ans.
Président : Mr Bourjij Abdellatif, 2 Route de Denipaire, 88210 Hurbache, pour une durée indéterminée.
Directeur général : Mr Bourjij Rachid, 103, rue des Charmes, 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL890611941

Suivant acte ssp en date à Sens du 28 Janvier 2014, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée de Participations Financières de Profession Libérale de Biologiste Médical présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : «SPFPL MELIN»
Objet : La détention des parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de biologiste médical et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet spécifié ci-dessus ou de nature à en favoriser le développement dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
Siège social : 19, rue des Vieilles Etuves, 89100 Sens.
Durée : 99 années.
Capital social : 1.676.800 €
Président : M. Pascal Melin, 19, rue des Vieilles Etuves, 89100 Sens a été nommé Président pour une durée illimitée.
Directeur général : Mme Corinne Cherqui-Melin, 19, rue des Vieilles Etuves, 89100 Sens a été nommé Directeur Général pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL890611944

APPORTS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 décembre 2013 à Champigny (Yonne), enregistré à Sens le 24 décembre 2013 bordereau n°2013/1 001 case n° 4
Monsieur Christophe Devove, demeurant 60 Grande rue, 89340 Villeblevin, a fait apport à la société LE FOURNIL DE JOHAN, société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros, ayant son siège social Route nationale 6 - 89340 Champigny, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le n° 534 496 401.
D'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie exploité 16 Grande rue, 89340 Villeneuve la Guyard, pour lequel Monsieur Christophe Devove est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 442 591 434,
Ledit fonds a été évalué à 50 000 euros, divisé en 500 parts de 100 €.
La société aura la jouissance du fonds à compter rétroactivement du 1er décembre 2013.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Sens et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Christophe Devove, demeurant 60 Grande rue, 89340 Villeblevin, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion.
M. Christophe DEVOVE

AL890611829

MODIFICATION DE CAPITAL

SPARK RACING TECHNOLOGY

« SRT »
Société par Actions Simplifiée à associé unique
Au capital de : 50.000 euros
Siège social :
Zone Artisanale la Garenne
89340 Villeneuve la Guyard
788 630 457 RCS Sens

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 15.01.2014 :
- il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant global de 4.900 euros, pour le porter de 50.000 euros à 54.900 euros, par apports en numéraire, ainsi que l'atteste les certificats du dépositaire en date du 15.01.2014.
Le capital social est donc fixé à 54.900 euros, divisé en 549 actions de 100 euros chacune.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
- Il a été décidé de modifier l'article 11 (Transmission des actions) des statuts.
Mention en sera faite au R.C.S. de Sens.
Pour avis
Le Représentant légal.

AL890611921

RACOON ENVIRONNEMENT

SAS à capital variable
au capital minimum de 900 euros
actuellement 1 200 €
Siège social : village d'entreprise du Senonais
ZAC des Vauguilettes
1 boulevard des Noyers Pompons
89100 Sens
782 850 362 RCS Sens

Aux termes d'un procès verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 janvier 2014.
Le capital social qui s'élève à la somme de 1 200 euros a été augmenté d'une somme de 48 800 euros, souscrite et libérée en numéraire à hauteur de la somme de 25 000 euros, pour être porté à la somme de 50 000 euros, divisé en 50 000 actions de 1€ chacune
Par le même acte le siège social a été transféré à l'adresse suivante :
18 les Joigneaux, 89 100 Saint Martin du Tertre
Les statuts ont été modifiés en conséquence
L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens
Pour extrait
Le Président

AL890611942

NON DISSOLUTION

SARL DOMAS

SARL au capital de 3 000 €
17 Rue Joubert
89500 Villeneuve sur Yonne
RCS : 529 649 576 Sens

Aux termes du PV de l'AGE du 31 janvier 2014, il résulte que : L'AGE, statuant conformément à l'article L223-42 du code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis,

AL890611911

EDEN COIFFURE

SARL au capital de 3 000 euros
4 Boulevard du Président Kennedy
89100 SENS
510 896 855 RCS SENS

Par décision du 16/01/2014, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL890611931

HAPPY CADRE

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 17 - 19, Avenue Aristide Briand
89700 Tonnerre
R.C.S. Auxerre 402 428 320

Aux termes d'une décision en date du 27/01/2014, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL890611938

TRANSFERT DE SIÈGE

BOURGEY MONTREUIL CHAMPAGNE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 738 675 Euros
Siège social : Z.I. des Vauguillettes
Sens (Yonne)
401 341 714 RCS Sens

Aux termes de l'A.G.E. du 3/02/2014, les associés ont décidé de transférer le siège social à Savoie Hexapôle 73420 Mery à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié.
La société sera immatriculée au RCS de Chambery.

AL890611945

MODIFICATION DE CAPITAL

SJFC Société Juridique et Fiscale de Champagne

19-21 rue Denis Papin
51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons-en-Champagne

SC

Société à responsabilité limitée
au capital de 896 200 euros
Siège social : 5 Route de la Gare
89600 Vergigny
485116800 RCS Auxerre

Avis d'augmentation de capital
Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 06 janvier 2014, le capital social a été augmenté d'un montant de
190 900¬†euros par voie d'apport en nature, pour le porter de 896¬†200 euros à 1¬†087 100 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL890611933

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE

19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Champagne

BBC

Société à responsabilité limitée
au capital de 896 200 euros
Siège social : 5 Route de la Gare
89600 Vergigny
487815847 RCS Auxerre

Avis d'augmentation de capital
Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique du 06 janvier 2014, le capital social a été augmenté d'un montant de 167 050 euros par voie d'apport en nature, pour le porter de 896 200 euros à 1 063 250 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL890611490

NOMINATION

FABER FRANCE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 908 295 €.
Siège social : Lieudit Les Frénelleries
89150 Saint-Valérien
662 025 345 R.C.S. Sens.

L'associé unique, dans son PV de décisions du 17/04/13, a décidé:
de ne pas renouveler KPMG SA, commissaire aux comptes titulaire et de nommer en remplacement KPMG AUDIT PARIS et CENTRE, Immeuble Le Palatin, 3 Cours du Triangle - 92939 Paris La Défense Cedex;
de ne pas renouveler Madame Marion Sibille, commissaire aux comptes suppléant et de nommer en remplacement Deloitte & Associés, 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL890611934

DÉMISSION

CABINET DELINGETTE ET PALLOT

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social : Rond point Foch
1 Avenue Saint Georges
89000 Auxerre
479 396 335 RCS Auxerre

Suivant décision du 1er Octobre 2013, l'associée unique a pris acte de la démission d'Hervé Fatus des fonctions de gérant et a nommé en qualité de cogérants, pour une durée illimitée :
- Caroline Pallot née Calvé Caroline, demeurant 13 Rue du Tremblay 89240 Lindry,
- Stéphane Melloul demeurant 5 Avenue Sainte Foy, 92200 Neuilly-sur-Seine.

AL890611932

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Avis de fin location gérance
La location gérance du fonds de commerce de Hôtel, Restaurant sis et exploité au :
1 Route de Ouanne, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye Confiée par acte sous seing privé en date du 01/07/2013 par Mme Bogdanski Nathalie, demeurant 1 Route de Ouanne, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye à ESPERANZA, SARL au capital de 500 euros, ayant son siège social 1 Route de Ouanne, 89520 Saint-Sauveur-en-Puisaye, 794 036 921 RCS d' Auxerre, a pris fin le 01/07/2013.
Pour avis,

AL890611925

J.J.C.H

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : Z.I Plaine des Isles
89000 Auxerre
RCS : Auxerre 316 713 205

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 31 décembre 2013, il a été décidé de nommer en remplacement de la société ETABLISSEMENT BERTHIER, démissionnaire de ses fonctions de gérant et ce à compter du 1er janvier 2014, la société SOBERFI, société anonyme à conseil de surveillance au capital de 4.610.104.02 euros dont le siège social est à Ruffey les Echirey (21490), ZI Dijon Nord immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon sous le numéro 420 414 997.
Pour avis et mention

AL890611926

VENTE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 13 décembre 2013 enregistré le 6 janvier 2014 au Service des Impôts des Entreprises de Auxerre, bordereau numéro 2014/14, case numéro 2, Monsieur Ionescu Cristinel, 10 route de Champignelles, 89120 Malicorne
a cédé à la société SARL O'POUPY, au capital de 100 € Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 799668637, domiciliée 10 route de Champignelles Le Bourg 89120 Malicorne représentée par Monsieur Abdelhakim Berrahal,
un fonds de commerce de Bar, Pub, Restaurant sis et exploité 10 route de Champignelles, Le Bourg, 89120 Malicorne, comprenant aux éléments incorporels pour 18000 € au matériel pour 6000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 13 décembre 2013.
La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 24000 Euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.
Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Maître Stéphane Cerato 6 rue Aristide Briand 89220 Bleneau.
Pour unique insertion

AL890611935

Terres de Bourgogne

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

Comment le préférez-vous ?

1 > Version **Papier**

2 > Version **Numérique**

3 > Version **Papier + Numérique**

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___ date d'expiration: ___/___

Prénom _____ Nom _____
Raison sociale _____
Adresse _____
Lieu-dit _____ CP _____ Ville _____
Tel. _____ Fax
Mobile _____ Signature
Email:

☐ **Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail**

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits & légumes
☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre
☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

☐ **Je demande une facture**

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL _____

Résultat du précédent numéro

7	8	2	9	5	1	4	6	3
9	4	1	3	7	6	8	2	5
5	3	6	2	8	4	1	7	9
3	7	8	5	9	2	6	4	1
1	6	5	7	4	8	9	3	2
2	9	4	6	1	3	7	5	8
8	2	9	4	3	7	5	1	6
6	1	7	8	2	5	3	9	4
4	5	3	1	6	9	2	8	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases. Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que:
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9.
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9.
- Chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

▶ Sudoku

						2	6	1
	6	7		3		8	9	
	4	1	6					3
	9	8	4	1				
6				9				5
				6	3	7	1	
3					6	1	4	
	8	2		4		6	5	
4	5	6						

«La ferme se bouge»

Quand les animaux viennent aux patients et aux écoles

Fille d'éleveurs de Luzy et ancienne assistante sociale ayant travaillé durant 22 ans à l'hôpital de Nevers, Christine Gauthier a eu l'idée, il y a trois ans, de créer «*La ferme se bouge*». Installée à Champvert (58), la passionnée d'animaux sous statut d'auto-entrepreneur affiche un agenda plein. Nombre de maisons de retraite, de centres médicaux, d'écoles, de municipalités nivernaises et des environs, font appel à elle pour créer des animations très appréciées, dans leurs établissements, mais aussi au cours de marchés de Noël ou de fêtes de villages.



La famille d'un monsieur centenaire lui a offert une séance de calins avec les animaux de Christine Gauthier, il y a quelques mois à Nevers, pour son anniversaire.



Christine Gauthier aime ses animaux. Bic-Bic, une biquette de quelques semaines partage le foyer et le canapé avec le chat de la famille.

Contacts

***«La ferme se bouge»*, Christine Gauthier, Le buisson de la Cure, 58300 Champvert. Téléphone: 03 86 25 42 97 ou site internet: HYPERLINK "http://www.la-ferme-se-bouge.webou.net/"www.la-ferme-se-bouge.webou.net. Mail: gauthier.ferme@gmail.com.**





▲ Hector, le lapin géant polonais, remporte les suffrages des clients les plus âgés.

◀ L'âne Kiwi et les moutons hollandais font partie des attractions de *«la ferme se bouge»*.

Ce n'est pas un gag mais depuis le 1er avril 2011, à sa retraite d'assistante sociale, Christine Gauthier passe sa vie à amener des rayons de soleil dans le quotidien des personnes âgées, des malades et des enfants. A l'occasion d'animations à la demi-journée, commandées par de nombreux établissements d'accueil nivernais, la fermière crée des contacts *«affectifs»* et emprunts de *«douceur»*, entre leurs pensionnaires et ses animaux. *«La médiation animale est très à la mode et se développe beaucoup. Attention, je m'y emploie avec mes petits moyens mais je ne me prends pas pour une thérapeute. Il ne faudrait pas pas qu'on me reproche de faire du charlatanisme. Mon activité se situe entre la ferme pédagogique et la ferme thérapeutique: j'ai préféré choisir le terme de ferme itinérante»*. Et depuis trois ans, les structures médico-sociales mais aussi les familles nivernaises ne cessent d'accroître leurs demandes. Christine Gauthier montre fièrement son calendrier, rempli de cases surlignées en rose, où elle va être sollicitée durant l'année. Le succès est au rendez-vous et il est conseillé de prendre les réservations assez tôt. *«J'essaie de garder une journée de repos pour mes animaux entre deux animations et j'y passe déjà mes journées entières»* se félicite l'ancienne assistante sociale. Il faut compter entre 130 et 150 euros l'animation d'une demi-journée.

«Relation apaisante avec les patients»

A l'issue d'une très sérieuse étude de marché et de gros investissements, l'auto-entrepreneuse de Champvert s'est lancée par *«amour des animaux»* et pour deux raisons essentielles: *«la première, c'est qu'ayant travaillé en milieu hospitalier, j'avais remarqué que les animations traditionnelles pour les personnes plus dépendantes, atteintes de séquelles d'AVC ou d'Alzheimer par exemple, avaient moins d'impact sur elles. Et puis surtout, j'ai été confrontée personnellement à la dépendance de mes parents, mon père ayant été pendant cinq ans dans un établissement spécialisé dans Parkinson et les AVC, et ma mère durant onze ans dans une autre structure pour son Alzheimer. Les deux établissements autorisaient l'accès des chiens et tout les patients en profitaient. Ils étaient tout d'un coup plus attentifs, plus sensibles et plus enclins à communiquer. C'est là que j'ai pu mesurer l'impact très apaisant du rôle des animaux dans la relation avec les patients»*. Après une quasi-absolue retraite (Christine Gauthier officie encore comme assistante sociale une journée par semaine dans un centre de convalescence près de Tannay), sa *«ferme se bouge»* était née. *«Pour des aphasiques, le fait de caresser une animal sur ses genoux donne un moyen de communiquer que le patient n'a pas dans d'autres circonstances»* souligne la fermière itinérante. Comme si la tendresse animale provoquait un surcroît d'émotion chez des personnes qui, par défaut de leurs aptitudes psychiques et motrices, s'en trouvent un peu privées.

250 animaux voyageurs

La chef d'entreprise reste marquée par cet anniversaire, il y a quelques mois, d'un monsieur centenaire, à Nevers, qui a retrouvé le sourire au contact d'une biquette. Très vite, Christine Gauthier s'est vu appelée par de plus en plus d'établissements, élargissant son offre aux écoles et centres d'accueil pour les enfants. L'entrepreneuse, qui n'a pas le statut d'agricultrice mais est déclarée à la Chambre de Commerce et d'industrie, s'occupe de ses quelques 250 animaux comme une véritable éleveuse, qu'elle nourrit, soigne et bichonne, chacun selon ses exigences et les particularités de sa race. L'auto-entrepreneuse vend du calin et compte sur ses poneys, ânes, chèvres, mouton hollandais, cochons d'Inde, poules, canards et coqs pour apporter un supplément d'âme à ses clients. Au palmarès, ce sont d'ailleurs les lapins géants qui remportent le plus grand succès chez les personnes âgées, *«des races qu'ils ont pu cotoyer au cours de leur vie»* explique-t-elle, et les chèvres naines chez les plus jeunes.

EMMANUEL COULOMBEIX